



MAIRIE DE BORDEAUX

CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance du
21 DECEMBRE 2009 A 15 H 00**

*La séance est ouverte sous la présidence de
Monsieur Alain JUPPE, Maire de Bordeaux*

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG –LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,

M. Le Maire

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues veuillez prendre place. Pardon pour ce léger retard. Nous avons un ordre du jour évidemment chargé pour cette séance budgétaire.

Avant d'aborder l'ordre du jour stricto sensu, quelques observations préalables.

Je pense que vous avez tous partagé l'émotion qui a été la nôtre et celle de tous les Bordelais et de toutes les Bordelaises lorsque nous avons appris le décès dans la rue mardi dernier de M. Frédéric Chanal. Comme pour tous ceux qui comme lui sont morts dans la rue nous avons une pensée. Je vous invite à vous recueillir à sa mémoire.

J'ai pris l'engagement en recevant ce matin certains de ses amis de les accompagner demain à midi pour déposer une gerbe sur la place Saint Cristoly devant l'Athénée Municipal qui, je vous le rappelle, porte le nom du fondateur d'ATD Quart Monde, le père Joseph Wresinski.

Nous recevrons demain également pour le repas de Noël les associations qui s'occupent des plus démunis.

Cette circonstance tragique est pour moi l'occasion de faire rapidement le point de l'accueil des personnes qui n'ont pas de logement dans cette période de grand froid hivernal.

Nous avons fait avec Monsieur le Préfet, puisque c'est à l'Etat qu'il incombe de mettre en œuvre cette politique de l'accueil d'urgence, un point il y a 15 jours pour présenter le dispositif. Je constate qu'aujourd'hui ce dispositif est à saturation. Les statistiques de fréquentation pour la journée d'hier qui m'ont été communiquées montrent que sur Bordeaux on est dans des taux d'occupation qui dépassent 96%, Bordeaux, je vous le rappelle, accueillant 80% des personnes en situation de précarité sur l'ensemble du département.

J'ai donc décidé de renforcer ce dispositif dès le week-end dernier d'abord en ouvrant la salle Gouffrand pour accueillir les personnes qui avait été évacuées du squat de la rue Lucien Faure, lequel a brûlé il y a quelques jours, et ensuite la salle Amédée Larrieu où une trentaine de places sont disponibles. Plus de 15 ont déjà été retenues pour la soirée d'hier ou celle de ce soir.

Par ailleurs la Ville de Bordeaux continue à déployer son action en liaison avec un réseau associatif coordonné par le CCAS s'agissant en particulier de la distribution alimentaire 7 jours sur 7 avec : Le Pain de l'Amitié, les Restos du Cœur, le Foyer Fraternel, Terre Promise, le Secours Populaire, le Secours Catholique ou la Croix Rouge, j'en oublie peut-être. La Ville apporte 350.000 euros de subventions à ces différentes associations caritatives. Une centaine de lieux sont mis à leur disposition pour leur permettre ces distributions.

Je ne voudrais pas oublier les 6 millions d'euros de subventions que nous versons au CCAS.

J'ai appelé l'attention du Préfet sur la nécessité d'être particulièrement vigilant et d'adapter le dispositif d'accueil à la réalité des besoins.

Voilà sur ce premier point.

Deuxième point, qui lui fort heureusement nous ouvre des perspectives positives, nous avons signé ce matin en présence de M. Michel Mercier, Ministre de l'Aménagement du territoire, la convention qui organise la convention sur l'Eco-parc de Blanquefort de l'usine américaine First Solar qui va y fabriquer des panneaux photovoltaïques. C'est 400 emplois qui vont ainsi s'installer, dont une proportion importante d'emplois qualifiés.

Il est prévu aussi de proposer des emplois en nombre non négligeable à des personnes bénéficiaires du RSA.

Séance du lundi 21 décembre 2009

Cette installation est particulièrement bien venue. Je vous rappelle que pour couvrir Les Ombrières du Lac avec des panneaux photovoltaïques, EDF Energie Nouvelle importe des panneaux photovoltaïques de Chine. Quand l'usine de Blanquefort fonctionnera à plein régime on pourra donc continuer l'équipement de la Ville de Bordeaux sans aller s'approvisionner en Chine. C'est donc une très bonne nouvelle que nous avons pu concrétiser ce matin.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2009**

M. LE MAIRE. -

Je vais maintenant attaquer l'ordre du jour en demandant à Mme Laetitia JARTY d'assurer le secrétariat de notre séance. Elle va donc nous soumettre sans tarder le procès-verbal de la séance du 23 novembre ;

MLLE JARTY. -

Exactement, Monsieur le Maire :

« Procès-verbal de la séance du 23 novembre 2009 ».

M. LE MAIRE. -

Y a-t-il des observations sur ce procès-verbal ? Des demandes de modifications ?

Je n'en vois pas. Il est donc adopté.

D -20090659

Budget primitif pour l'exercice 2010. Adoption.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2010 de la ville de Bordeaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994
VU la loi 96-142 du 21 février 1996
VU les articles L 2311-1 et L 2311-2, L 2312-1 et L 2312-3 et L 2312-4 du Code général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable du 1^{er} Août 1996

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du Budget de la ville de Bordeaux pour l'année 2010 présenté par son Maire, Monsieur Alain JUPPE

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de :	437 207 202,43 Euros
Dont :	
429 194 797,33 Euros	Pour la Ville
8 012 405,10 Euros	Pour la Régie des Sports et Loisirs
En dépenses à la somme de :	437 207 202,43 Euros
Dont :	
429 194 797,33 Euros	Pour la Ville
8 012 405,10 Euros	Pour la Régie des Sports et Loisirs

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

VILLE DE BORDEAUX

Section de fonctionnement

Séance du lundi 21 décembre 2009

Dépenses – Chapitres :

011	Charges à caractère général	63 254 618,45
012	Charges de personnel et frais assimilés	166 869 411,65
014	Atténuation de produits	300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	61 540 573,29
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	311 760,00
66	Charges financières	7 070 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 563 700,38
68	Dotations aux amortissements et provisions	140 000,00
023	Virement à la section d'investissement	33 427 243,21
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	8 534 673,09

Recettes – Chapitres :

013	Atténuation de charges	550 000,00
70	Produits des services	16 118 900,00
73	Impôts et taxes	231 259 000,00
74	Dotations et participations	85 899 344,00
75	Autres produits de gestion courante	8 345 136,00
76	Produits financiers	89 482,81
77	Produits exceptionnels	433 500,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	316 717,26

Section d'investissement

Dépenses – Chapitres :

16	Remboursement d'emprunts	27 066 667,00
20	Immobilisations incorporelles	4 546 774,00
204	Subventions d'équipement versées	1 671 800,00
21	Immobilisations corporelles	9 103 079,00
23	Immobilisations en cours	43 477 680,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	316 717,26

Recettes – Chapitres :

10	Dotations, fonds divers et réserves	8 500 000,00
13	Subventions d'investissement	5 509 001,48
16	Emprunts et dettes assimilées	25 920 000,00
27	Autres immobilisations financières	993 799,48
021	Virement de la section de fonctionnement	33 427 243,21
024	Produits des cessions	3 298 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	8 534 673,09

REGIE DES SPORTS ET LOISIRS

Section d'exploitation

Dépenses – Chapitres :

011	Charges à caractère général	1 646 831,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 665 669,00
66	Charges financières	114 900,81
67	Charges exceptionnelles	348,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 542 327,81

Recettes – Chapitres :

70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	1 850 465,00
74	Subventions d'exploitation	3 119 612,29

Section d'investissement

Dépenses – Chapitres :

16	Emprunts et dettes assimilées	1 092 165,84
21	Immobilisations corporelles	300 161,97
23	Immobilisations en cours	150 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00

Recettes – Chapitres :

27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 542 327,81

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, je voudrais vous présenter très succinctement les grandes lignes de ce projet de budget avant de laisser à l'Adjoint chargé des Finances, M. Hugues MARTIN, le soin d'entrer davantage dans les détails.

Ce budget qui atteint 386 millions d'euros, soit une progression de 1,9% par rapport au Budget Primitif de 2009 - puisque nous faisons des comparaisons de Budget primitif à Budget Primitif - est un budget solide et un budget qui va nous permettre de faire face à nos priorités.

Le budget de fonctionnement lui-même est un peu inférieur à 300 millions d'euros, 298 très exactement.

Du côté du budget d'investissement, 88 millions d'euros qui se décomposent en deux parties, tout d'abord le remboursement du capital de la dette qui interviendra l'an prochain pour 26 millions d'euros, et le programme d'investissements à proprement parler pour 62 millions d'euros.

Je n'abuserai pas davantage des chiffres, je voudrais simplement souligner quelques aspects importants de notre gestion financière.

Tout d'abord nous poursuivons notre désendettement. Notre dette va baisser à nouveau de 3% l'an prochain, et pour les seuls intérêts, de 13%. Nous avons aujourd'hui une capacité de désendettement, qui est le ratio habituellement utilisé pour mesurer la santé financière des collectivités territoriales, de 4,17 années. C'est mieux que l'année dernière où on était à 4,29, et c'est très en dessous de ce qu'on considère être comme le seuil d'alerte qui est fixé généralement à 7 ans.

Nous nous sommes donc considérablement désendettés depuis une décennie. Nous sommes aujourd'hui dans une situation de ce point de vue satisfaisante.

Par ailleurs, dans le budget que nous vous proposons le programme d'équipement sera en hausse de 3,3%, c'est-à-dire près de trois fois plus que l'inflation qui est prévue à 1,2% dans la loi de finance pour 2010.

Malgré la stagnation de nos recettes de fonctionnement - les dotations de l'Etat sont à zéro, les droits de mutation sont en baisse et la redevance des jeux également - malgré donc cette stagnation de nos recettes je suis en mesure de dire aujourd'hui que le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget pourra être réuni sans augmentation des taux des impôts sur les ménages, c'est-à-dire de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières bâties et non bâties.

Nous arrivons à cette performance grâce à un très bon contrôle de nos dépenses de fonctionnement qui n'augmenteront que de 2,18%.

Les frais de personnels sont en hausse de 3,23%, c'est-à-dire sensiblement moins qu'à la Communauté Urbaine de Bordeaux, contrairement à ce que j'ai parfois entendu dire vendredi dernier, puisque la Communauté, elle, les augmente de 4,5%, si je me souviens bien. Donc nous sommes à 3,23, ce qui fait une différence très significative.

Nous avons procédé en 2009 à 327 recrutements. Il faut analyser plus précisément ce chiffre :

220 servent à remplacer des départs à la retraite qui ne sont pas tous compensés d'ailleurs ;

58 sont des dé-précarisations, c'est-à-dire la transformation d'emplois d'auxiliaires en emplois permanents. C'est donc une mesure sociale qui fait partie du projet social que nous développons avec nos organisations syndicales ;

49 sont des créations nettes dont 14 pour la seule Petite Enfance.

Je voudrais donc saluer ici le travail de notre Direction des Ressources Humaines qui sous l'autorité du Secrétaire Général gère dans des contraintes fortes aussi bien que possible notre politique de recrutement et notre politique salariale.

Le poste Subventions augmente de 4,9%, pour l'essentiel du fait de l'augmentation de notre contribution aux structures d'accueil de la Petite Enfance et à tout ce qui concerne l'éducation de nos jeunes.

La dotation au CCAS augmente de 2%, et les dépenses de fonctionnement des services stricto sensu également de 2%.

Voilà pour ce qui concerne les grands équilibres qui me permettent de dire que nous avons un bon budget.

Je voudrais féliciter tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce budget. Bien sûr en tout premier lieu Hugues MARTIN l'Adjoint chargé des Finances, mais aussi l'ensemble des adjoints qui au cours des conférences budgétaires ont pu faire valoir leurs arguments, mais ont bien compris les exigences de l'équilibre général du budget. Ils présenteront tout à l'heure leurs priorités chacun dans leur secteur.

Remercier aussi notre Secrétaire Général, les services Financiers et l'ensemble des services de la maison qui, dans un situation de crise, parce que la crise n'épargne personne, sont parvenus à bâtir ce projet de budget de grande qualité.

Au-delà des grands équilibres financiers vous avez pu constater en lisant les documents qui vous ont été distribués que nous nous étions fixé une ligne directrice : faire de Bordeaux une ville durable, c'est-à-dire une ville dans laquelle nos enfants et nos petits-enfants pourront vivre avec la même qualité de vie que celle que nous connaissons aujourd'hui.

L'exercice qui consiste à calculer le montant des crédits qui sont directement affectés à des dépenses de développement durable est un exercice un peu artificiel. J'observe d'ailleurs que cette question n'a pas du tout été évoquée lors du débat budgétaire à la Communauté Urbaine. Pourquoi artificiel ?

Parce que, ou bien on considère qu'un agenda 21 c'est un ensemble de mesures environnementales, point à la ligne. Ou bien au contraire on a une vision plus globale du développement durable, et c'est celle qui prévaut partout, à savoir que cette politique repose sur un pilier écologique, mais aussi sur un pilier économique et également sur un pilier social. Donc on retrouve en transversalité dans à peu près toutes les dotations budgétaires de la ville cette préoccupation du développement durable.

Si on prend le pilier écologique stricto sensu on constate que pour l'investissement nous avons à peu près 13 millions d'euros affectés à des dépenses directement environnementales, ce qui représente 20% de notre budget d'investissement global. C'est donc tout à fait significatif pour ne pas dire considérable.

Quelques exemples. Nous mettrons 2 millions d'euros pour l'amélioration énergétique du fonctionnement des bâtiments municipaux, 1,2 million d'euros pour compléter le financement de la construction de la maison Eco-citoyenne, ou d'autres opérations développant notre politique de concertation et d'implication des citoyens dont j'ai pu mesurer en m'entretenant avec d'autres maires à Copenhague lors du Sommet des maires quelle était leur importance.

En dehors du budget municipal stricto sensu beaucoup d'autres opérations vont également contribuer l'an prochain à l'amélioration de nos performances écologiques. Je pense aux Ombrières du Lac, j'ai évoqué tout à l'heure la signature de l'accord avec First Solar, mais également le développement des nouveaux quartiers comme le quartier Ginko qui va commencer à entrer dans une phase de construction au Lac, ou les Bassins à Flots où les premiers lots seront également attribués l'année prochaine. Je voudrais également évoquer le projet Darwin et l'ensemble des activités durables qui vont se bâtir autour de ce projet.

Sur le second pilier de toute politique développement durable, c'est-à-dire le pilier social, vous trouverez tout à l'heure - les adjoints auront l'occasion d'y revenir longuement - toute une série d'initiatives qui visent à faire de notre ville encore plus fraternelle. La Petite Enfance et l'accueil des enfants dans nos écoles sont particulièrement pris en considération, de même que le projet social du CCAS.

On pourrait ajouter à cela le développement sportif, la démocratie culturelle, ou notre politique de logement.

Sur ce point je voudrais juste m'attarder un instant pour vous dire d'abord que le gouvernement vient de me faire savoir que la candidature de Bordeaux au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés avait été retenue. Il y avait beaucoup de candidats. Il y a eu moins d'élus que de candidats, mais Bordeaux a été retenu, ce qui est une bonne nouvelle. Nous allons maintenant préciser les conditions de l'organisation de cette opération.

Je voudrais également m'attarder un instant sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine relatif à la société d'économie mixte Incité qui figure à l'ordre du jour de

ce Conseil, pour souligner à quel point ce rapport nous réchauffe le cœur parce qu'il comporte toute une série d'appréciations extrêmement positives sur la politique qui est mise en œuvre par Incité.

Il comporte trois chapitres. Le premier est consacré à la situation financière de la société d'économie mixte. Je ne vais pas l'examiner en détail, Elizabeth TOUTON y reviendra tout à l'heure. Je me borne à citer deux ou trois phrases du rapport :

« Le ratio d'aide financière / capitaux propres s'est amélioré sur la période 2003 – 2007, qui est la période de vérification. La structure financière de la société hors encours liés aux opérations d'aménagement a été consolidée. »

Et surtout dans ce chapitre la Chambre Régionale valide d'une certaine manière le choix que nous avons fait à l'unanimité, si je me souviens bien, en 2002, qui a consisté à confier à la société d'économie mixte Incité un véritable rôle d'aménageur et pas simplement de gestionnaire d'un patrimoine social. Je cite le rapport :

« Les collectivités et la SEM ont ainsi dégagé des moyens à affecter à de nouvelles opérations sans diminuer globalement l'offre de logements sociaux. La Chambre constate que la société a maîtrisé au plan financier la modification substantielle de son portefeuille d'activités. »

Voilà pour ce premier chapitre.

Le deuxième chapitre concerne la gestion locative à la fois du parc locatif conventionné de la société et du parc de logements à loyers libres de la société. Et là il y a une constatation très importante qui montre combien le débat sur les 15% de logements sociaux est artificiel. La chambre écrit :

« Le parc locatif de logements à loyers libres de la SEM – de Incité – complète l'offre de la société puisque la quittance moyenne loyer et charges rapportée à la surface habitable se situe sensiblement au niveau de celle constatée sur le parc de logements sociaux ».

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'Incité, volontairement, dans le cadre d'une politique sociale dont elle a assumé la responsabilité, a maintenu dans son parc locatif à loyers libres des loyers à peu près équivalents aux loyers du logement social, ce qui me conforte dans ma conviction que quand on apprécie ce qui est véritablement la réalité du logement social mis à la disposition des Bordelais, le chiffre de 15% n'a pas en réalité de signification véritablement exacte.

Troisième chapitre, la requalification du centre historique avec notamment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. On sait très bien que ces opérations sont très compliquées en général, et là encore je lis avec beaucoup de plaisir les observations de la Chambre Régionale qui écrit noir sur blanc que le bilan quantitatif est correct. Je cite :

« Les objectifs initiaux ayant été atteints ou dépassés pour toutes les catégories de logements », sauf pour les logements à loyers libres où on en a fait un peu plus que ce qui était prévu.

La Chambre conclut sur ce point :

« Le bilan quantitatif apparaît en conséquence satisfaisant ».

La Chambre, évidemment, soulève un certain nombre de difficultés. Dans des opérations d'une telle complexité s'il n'y en avait pas ça serait un miracle. Et la chambre écrit quelque chose qui va tout à fait dans le sens de ce que nous n'avons cessé de dire ici, je la cite :

« La création de logements sociaux dans des immeubles anciens du centre historique se heurte à des contraintes particulières dont en premier lieu la taille généralement limitée des

projets de logements sociaux – on ne peut pas faire des projets de 100, 150 ou 200, voire plus – et le caractère dégradé des biens immobiliers, leur inadaptation, qui imposent dans la quasi totalité des cas des coûts importants de reconfiguration et de réhabilitation. »

On ne saurait mieux dire pourquoi ces opérations sont compliquées, mais globalement, je le répète, la société a atteint ses objectifs quantitatifs.

Voilà pour le deuxième pilier.

Troisième pilier de l'agenda 21, le développement économique et l'emploi. Vous trouverez dans le rapport un certain nombre d'initiatives qui vont se concrétiser en 2010 ou qui ont déjà commencé à le faire en 2009 :

Bien sûr la pépinière éco-créative des Chartrons :

Le regroupement de la Maison de l'Emploi et du Programme Local d'Insertion par l'Economie dans un lieu unique aux portes de Bordeaux ;

L'encouragement à l'implantation d'entreprises dans les nouveaux programmes immobiliers de la ville. Je pense en particulier à Ravesies, à Bacalan, à l'îlot d'Armagnac ou à La Bastide où le pôle emploi va regrouper sa direction régionale sur l'îlot B, ou encore à l'accompagnement d'un certain nombre d'extensions d'établissements d'enseignement supérieur sur le site de Carreire, de la Victoire, ou des Chartrons où nous sommes en train de chercher un local pour un restaurant universitaire destiné aux 5.600 étudiants des 17 écoles qui sont actives dans le quartier des Chartrons.

J'ai évoqué tout à l'heure First Solar en termes de nouvelles implantations, je voudrais simplement rappeler que la ville a aussi conjugué ses efforts avec la Région, avec la CUB, avec le Département, avec l'Etat surtout, pour attirer à Bordeaux la SIMMAD, cette structure inter-armée qui assure la maintenance en condition opérationnelle des avions de la Défense, qui va donc s'installer en 2010, 2011, 2012 à Bordeaux, ce qui représente un potentiel d'emplois là aussi de 400 à 500.

Donc SIMMAD, plus First Solar, et j'en oublie, c'est un millier d'emplois en réalité qui sont ainsi créés grâce au concours de tous et à l'énergie que nous avons mise dans ces opérations pour augmenter l'attractivité bordelaise. Cela aussi fait partie du développement durable et du soutien à l'activité économique.

Je ne serai pas plus long sur ce budget. Je passe tout de suite la parole à M. Hugues MARTIN.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, comme à l'habitude vous avez parfaitement réalisé la synthèse de ce budget qui est le vôtre.

Pour ce qui me concerne, comme il est d'usage je n'ai fait que mettre œuvre le plus scrupuleusement possible les directions que vous avez souhaitées dès 1995, à savoir : gestion maîtrisée, réduction progressive de la dette, augmentation de l'investissement, auxquelles il convient d'ajouter le développement durable qui maintenant s'immisce dans la totalité des budgets.

Je voudrais en tout premier lieu remercier les adjoints qui ont été totalement associés à l'élaboration du budget puisqu'ils ont eu connaissance pour la première fois des données humaines de leurs services en termes d'effectifs et de masse salariale.

Ils ont également bien compris que nous traversons une période difficile et que leur budget devait être maîtrisé afin de gérer au plus près les intérêts de nos concitoyens.

Séance du lundi 21 décembre 2009

Merci également à l'ensemble des services de l'administration qui sous l'autorité du Secrétaire Général ont également compris et entériné des réductions quelquefois drastiques mais nécessaires.

Merci enfin à votre Cabinet qui sous l'autorité de Ludovic Martinez a lui aussi parfaitement joué son rôle.

Le budget est en augmentation cette année de 1,9%, soit un montant global en mouvement réel de 385,89 millions d'euros, les recettes de fonctionnement s'élevant à 348,63 millions, les dépenses de fonctionnement à 297,84 millions et les dépenses d'investissement à 88,04 millions.

Il en résulte une épargne disponible après paiement de l'annuité de la dette en progression de 5,7 points.

L'endettement est passé de 266,46 millions en 1995 à 186,91 millions en 2010.

L'investissement : 88,04 millions, le plan d'équipement passant de 41,9 millions en 1995 à 62 millions en 2010, soit une progression de 47%.

Les dépenses de fonctionnement évoluent à périmètre constant de 2 %, dont une augmentation de la masse salariale de: 3,23% seulement. Je dis « seulement » si l'on tient compte de la valeur du point indiciaire, de l'allongement de la durée des carrières, des reclassements, du début de dé-précarisation – je dis bien le début – et enfin des embauches pour les secteurs prioritaires de la Petite Enfance.

Les subventions sont en augmentation importante de 4,9% due surtout au développement des structures d'accueil Jeunesse et Petite Enfance, vos priorités, Monsieur le Maire.

Le reste restant globalement stable.

Les taux qui auront progressé de 7,29 points de 1995 à 2009, ne seront pas augmentés cette année si les bases évoluent comme nous le pensons, soit un produit fiscal de 175 millions. La revalorisation des bases en l'état est de 1,2 point. La prévision d'évolution physique des bases est de 1,5 point.

Les dotations dans certains cas sont légèrement en baisse ou stables, sauf pour les baisses significatives des droits de mutation prévues en identique à 2009, les recettes du Casino diminuant quant à elles de 12,56%.

La dette :

Depuis 1995 la Ville s'est désendettée de près de 80 millions.

L'encours au 1^{er} janvier 2010 s'élèvera à 186 millions, soit 792 euros / habitant, inférieur de 25% à la moyenne nationale - je dis bien inférieur de 25% -

La capacité de désendettement est de 4,17 années, en constante amélioration.

Ces évolutions peuvent utilement être comparées avec la progression de la fiscalité dans d'autres collectivités surtout cette année où les augmentations seront spectaculaires malheureusement, quelquefois avec l'alibi d'un désengagement de l'Etat. Depuis 2001 sur les 40 plus grandes villes françaises, 30 – je dis bien 30 – l'ont augmentée de façon encore plus importante qu'à Bordeaux. Je prends comme source le SFL, cher à notre collègue Jacques RESPAUD.

Ce budget est certes, grâce aux efforts de tous, parfaitement équilibré, mais ne doit pas masquer la réalité. Nos besoins restent en effet considérables et pour beaucoup

Séance du lundi 21 décembre 2009

incompressibles en investissement, en fonctionnement (masse salariale, matériels de plus en plus sophistiqués et de plus en plus coûteux) maintenance, ardente obligation de rendre accessibles tous nos lieux publics, de mettre en œuvre notre agenda 21.

D'autres normes toujours plus nombreuses nous sont imposées dans tous les domaines : contrats d'entretien pour les fluides, Informatique, matériels, assistance juridique, assurance, etc., sans évoquer bien évidemment les priorités en direction du social, de la Petite Enfance, des jeunes, des seniors, essentielles, mais qui ont un coût proportionnel au nombre grandissant d'utilisateurs.

Merci à nos concitoyens et à nos relais qui doivent eux aussi gérer au plus près. La Ville ne pourra plus délivrer de chèques en blancs à ceux qui n'en ont pas ou plus besoin.

Nous continuerons alors ensemble sous votre autorité, Monsieur le Maire, à bâtir une ville toujours plus entreprenante, inventive, accueillante, solidaire et encore plus humaine.

Monsieur le Maire, si vous le souhaitez je traiterai mes délégations ultérieurement.

Merci de votre attention.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je vais donc passer la parole maintenant à chaque adjoint en demandant à chacun un effort de concision. Il s'agit non pas d'analyser dans le détail les dotations de chaque programme puisque tout ceci figure dans les documents très clairs qui vous ont été distribués, mais de mettre l'accent sur les priorités qui sont les nôtres dans chacun des domaines d'intervention.

Je vais prendre l'ordre du tableau, c'est un peu artificiel, bien entendu, plutôt que de regrouper par thème. Je pense que chacun s'y reconnaîtra.

On va donc commencer par Mme BREZILLON.

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en y associant mes collègues Marie-Françoise LIRE, Chafika SAÏOUD, Nicole SAINT ORICE et Maxime SIBE je vous présente les grands axes de notre politique en faveur de la vie associative et de la diversité.

Au titre de la vie associative je voudrais rappeler que les dynamiques associatives constituent à Bordeaux une richesse remarquable qui contribue à faire vivre la vie de ses quartiers. Elles participent au développement d'une cité durable et fraternelle tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du lien social.

La Ville poursuivra en 2010 son soutien au tissu associatif dans le respect de son autonomie et de sa pluralité. Elle entend valoriser, soutenir et encourager le bénévolat, moteur de la vie associative.

Outre cet accompagnement il s'agira en 2010 d'améliorer les offres d'accueil du pôle associatif, d'engager des opérations de rénovation et d'aménagement de nos salles municipales, de lancer des études concernant la Halle des Douves, l'Athénée Municipal et la Maison Polyvalente des Berges du Lac.

Au titre de la diversité nous conforterons notre politique d'accueil et d'ouverture en direction de tous les Bordelais. Dans cet esprit nous renforcerons nos outils : un Conseil de la diversité rénové, un COBADE mieux articulé avec la HALDE.

De même, dans le respect de la laïcité nous favoriserons le dialogue inter-religieux tel qu'il a été initié avec l'ensemble des représentants des cultes bordelais.

Nos actions en faveur de la diversité se conjuguent avec les autres politiques de la ville et s'inscrivent au cœur de nos trois grands projets. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci Mme BREZILLON.

Je passe la parole à M. Didier CAZABONNE.

M. CAZABONNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la politique des relations internationales et européennes de la Ville de Bordeaux aura pour mission de continuer à tout faire en fédérant les actions de coopération afin de donner à Bordeaux une nouvelle échelle dans le rayonnement européen et positionner cette ville comme une véritable grande métropole européenne.

A ce sujet je dirai que la démarche qui consiste également à vouloir associer les Bordelais aux actions que nous menons, en particulier en Europe, a été matérialisée la semaine dernière par l'inauguration, aux côtés du Conseil Régional et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de la Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine.

Positionner Bordeaux comme une grande métropole européenne du Sud :

Cet objectif sera poursuivi à travers nos partenariats du Sud de l'Europe et du pourtour méditerranéen avec des projets concrets tels que la mise en place d'une Jeune Chambre Economique à Ashdod en Israël, la poursuite d'échanges de jeunes autour du dialogue des cultures avec Oran et Ashdod, des échanges de bonnes pratiques municipales avec Porto et Bilbao par exemple. La participation de Bordeaux à des enceintes multilatérales comme Cités et Gouvernements Unis locaux, ou Cités Unies France sera mise au service de cet objectif.

Poursuivre l'action engagée dans le domaine de la francophonie :

Hugues MARTIN vous en parlera tout à l'heure, je suppose, puisqu'il est le représentant de la Ville au sein de l'AIMF, l'Association Internationale des Maires Francophones.

Nos partenariats avec Ouagadougou, Bamako, Casablanca et Québec donneront lieu en 2010 à la mise en route des plans d'actions qui ont été récemment adoptés et au soutien à la formation au français.

Associer davantage les Bordelais au rayonnement international de la Ville :

L'accent sera mis sur les domaines de la diversité et de la solidarité internationale, notamment à l'occasion de différents événements organisés pour l'Année de l'Afrique en France. L'Année France-Russie ouvrira quant à elle la voie à des échanges renforcés avec Saint-Pétersbourg dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

Entretenir un lien de coopération sur des thèmes précis et ponctuels avec des grandes villes du monde :

Le travail de veille sur les bonnes pratiques étrangères en matière de gestion municipale se poursuivra. Une mission exploratoire, par exemple, se rendra à Londres dans le domaine du développement durable, et l'accueil de Riga est programmée pour poursuivre le travail engagé avec la Ville de Lyon sur le thème de la gestion du patrimoine urbain classé.

Et enfin, maintenir la position de référence acquise par la Ville de Bordeaux dans la coopération décentralisée franco-chinoise :

La Ville de Bordeaux participera aux 3^{èmes} rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise. Les premières ont eu lieu à Wuhan, les secondes à Bordeaux, les troisièmes auront lieu à Nankin. La Ville de Bordeaux sera également présente à l'Exposition Universelle.

Pour conclure, Monsieur le Maire, mes chers collègues, deux précisions.

Dans le courant de l'année 2010 la répartition géographique de nos crédits sera la suivante :

Sur l'Afrique Sub-Saharienne c'est 30% du budget qui y seront consacrés.

L'Europe dans la Russie ce sera 29 %. Je le rappelle, c'est l'année croisée France-Russie.

Sur l'Asie, 19% avec l'événement de Shanghai, l'Exposition Universelle, où, comme je viens de le dire, la Ville de Bordeaux sera présente.

13% sur la Méditerranée puisqu'il n'y a pas d'événements majeurs avec nos partenaires cette année-là.

8% sur les Amériques, essentiellement avec la venue à Bordeaux des représentants de la Ville de Québec qui seront les invités d'honneur de la Fête du Vin.

Dernier élément. Ces actions engagées dans le cadre du développement durable : thème 7, objectif 20 de notre agenda 21, représenteront 50% du budget des relations internationales pour l'année prochaine.

Voilà, Monsieur le Maire, mes chers collègues, très brièvement évoquées les relations internationales pour l'année 2010.

M. LE MAIRE. -

Merci. Par souci de clarté je vais prendre les adjoints sectoriels et nous regrouperons ensuite les 8 quartiers des adjoints de quartiers.

Je vais demander à M. DAVID de nous présenter les activités de ses délégations sectorielles.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Monsieur le Maire, dans le cadre de la politique de proximité et de la vie démocratique :

Le programme démocratie de proximité :

Progressivement les politiques thématiques trouvent leur déclinaison dans chacun de nos quartiers. Les maires-adjoints et les services s'emploient à initier et accompagner la concertation nécessaire à la mise en œuvre des grandes orientations et objectifs définis par la collectivité et à donner du sens aux réalisations qui en découlent dans chacun des quartiers.

Initiée en 2009, l'installation des agents de proximité dans les 8 mairies de quartier se poursuit.

La concertation évoluera vers une nouvelle forme, notamment par plate-formes téléphoniques et électroniques en 2010.

Il s'agit d'associer tous les acteurs de la proximité pour également combattre plus efficacement toutes les incivilités.

C'est ainsi qu'un nouveau programme de propreté urbaine verra le jour en 2010. Dans ce budget, d'ailleurs, un effort particulier de modernisation en termes de véhicules a été consenti à hauteur de 200.000 euros supplémentaires.

Une engagement réaffirmé par la démarche de développement durable de nature à notamment faire baisser le volume des déchets sur les marchés publics.

La mise en œuvre du contrat de co-développement avec la Communauté Urbaine dont on aura à délibérer en partie tout à l'heure.

L'extension du stationnement payant dans un certain nombre de nos quartiers.

L'amélioration de la surveillance et la coordination des travaux sur voirie.

Une politique de prévention des risques et de tranquillité. Un nouveau projet de service pour la police municipale qui verra le jour à partir de janvier 2010.

De plus une véritable démarche de proximité se met en place avec une présence des équipes de police municipale dans chacun des 8 quartiers et sur les nouveaux espaces à forte fréquentation.

Le centre de vidéo-protection urbaine restructuré en 2009 sera encore amélioré en 2010. 25.000 euros sont à ce titre consacrés.

La poursuite du programme de vidéo-protection urbaine par un équipement cours Victor Hugo notamment.

Un programme de prévention des risques majeurs, naturels et sanitaires, puisque nous aurons en termes d'hygiène et de sanitaires un certain nombre d'installations place Casablanca, place Puy-Paulin et dans la future Maison Eco-citoyenne.

La protection de la santé et de l'environnement, notamment par la lutte contre l'habitat indigne qui fait qu'aujourd'hui une véritable mission de prospection dans ce domaine sera mise en place.

Une attention particulière sera également, selon vos instructions, apportée au traitement des nuisances (bruit, antennes-relais...) qui peuvent affecter la vie des Bordelais. La Ville poursuivra dans la concertation (commission de concertation pour les antennes-relais de téléphonie mobile) et les mesures de précaution notamment en se dotant d'outils de contrôle dans ce domaine qui garantissent à la collectivité indépendance et autonomie dans ses interventions.

Ensuite le Comité actions sur l'hygiène du milieu verra renforcer ses crédits de façon à être dans le domaine du biodégradable une référence parmi les collectivités locales.

Pour en terminer je voudrais souligner deux ou trois chiffres importants en termes de développement durable.

Le tri en matière de déchets et de graffitis qui était l'an passé de 650.000 euros, son enveloppe globale passera à 800.000 euros cette année de façon à réduire l'ensemble des déchets sur la voie publique.

Ensuite l'Unité de désinfection qui avait un programme à hauteur de 700.000 euros verra cette enveloppe maintenue.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que je pouvais dire rapidement sur les engagements dans ce budget 2010 pour la proximité.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint. Sans anticiper sur le débat que nous aurons peut-être tout à l'heure à propos du contrat de co-développement et de sa modification avec la Communauté Urbaine, je voudrais simplement dire que les conditions dans lesquelles la collecte des ordures ménagères est actuellement effectuée dans le centre de Bordeaux ne donnent pas satisfaction.

Nous sommes en train de mettre en place un nouveau système de tri sélectif à domicile. Je sais bien que c'est difficile, il n'en reste pas moins que ça ne se passe pas bien.

D'abord parce qu'il y a des difficultés objectives. Certains immeubles ont été lotis en appartements de toute petite dimension, très nombreux, sans possibilité de stockage collectif.

Donc là il faut une réflexion pour adapter le mode de collecte. Nous y travaillons en ce moment avec notamment l'instance de concertation qui a été mise en place par Jean-Louis DAVID.

Et au-delà de ce problème objectif il y a aussi des problèmes de qualité du service. Je constate qu'il y a des jours où on ne collecte pas, sans qu'on sache très bien pourquoi, où les services de la Communauté Urbaine ne passent pas. Donc là il y a vraiment des choses à tirer au clair.

J'ai voulu faire de la propreté un des axes importants du contrat de co-développement. La Communauté Urbaine dans ce contrat s'est donc engagée à améliorer la qualité du service. Il faut que nous en discutons sereinement, mais en trouvant des solutions qui permettent de garantir dans tous les quartiers de la ville, en particulier dans ceux qui sont les plus fréquentés par les touristes ou par les habitants qui viennent faire leurs courses, des conditions de propreté qui ne se dégradent pas comme c'est le cas aujourd'hui.

Nous passons ensuite à l'enfance et à la famille avec Mme COLLET.

MME COLLET. -

Je vais me réjouir que la politique Petite Enfance soit une priorité du mandat, donc je ne reviendrai pas sur les très gros budgets d'investissements qui y sont consacrés.

Je voudrais mettre en avant deux projets sur lesquels nous travaillons avec Jean-François BERTHOU.

Premièrement, le projet de la crèche des Aubiers qui est un projet intéressant parce que ce quartier des Aubiers est en plein redémarrage. Je pense qu'à cet endroit il y a là un beau lieu d'accueil bien mérité pour les enfants du quartier, et de plus il a une spécificité. En effet, par rapport au projet social il a la caractéristique d'adjoindre à ce mode d'accueil des enfants un projet de soutien à la parentalité pour aider les mères à se séparer de leurs enfants.

Il y a un deuxième dossier auquel je tiens. Il s'agit d'une crèche « d'entreprise » dans le quartier de Bordeaux centre qui sera la crèche de la Mutualité Sociale Agricole qui va déboucher sur 30 places d'accueil dans ce quartier du centre. Cela mérite d'être souligné.

Nous allons démarrer l'année 2010 par une suite d'inaugurations :

Inauguration de la micro-crèche Pitchoun rue de Nuits à La Bastide, de la micro-crèche Lucilann dans le quartier de Caudéran, George V, la crèche de 12 places sur les boulevards, et enfin la crèche Nansouty rue Malbec. Donc nous démarrons très bien l'année.

Ensuite il faut poursuivre de nombreuses réflexions sur les nouveaux modes d'accueil :

Un travail de réflexion sur un regroupement d'assistantes maternelles, ce nouveau mode de garde un peu innovant et particulier au sein de l'Ecole Paul Bert.

Et l'ouverture d'un 3^{ème} relais assistant maternelles dans le quartier des Chartrons pour essayer de soutenir les assistant maternelles libres dans cette profession un peu difficile parfois.

Sur l'éducation le maire a bien rappelé le budget important consacré aux nouveaux groupes scolaires qui vont être positionnés sur les 3 ZAC.

Pour ma part je voudrais insister plus particulièrement sur la politique d'éducation au développement durable auquel nous travaillons avec Mariette LABORDE, sur les Pédibus, sur la mise en place des composteurs et des récupérateurs d'eau.

Vous dire que nous allons poursuivre l'introduction du bio à la restauration scolaire pour atteindre les 20% de produits bios en 2012 comme cela a été prévu dans le plan de mandature.

Enfin les tableaux blancs numériques : nous avons prévu d'en positionner entre 8 et 10 dans nos écoles au cours de l'année 2010.

Concernant la politique jeunesse dans laquelle je suis bien secondée par Emmanuelle CUNY, je voudrais souligner 4 points :

Premièrement nous allons poursuivre l'installation de garderies associatives en maternelle pour atteindre 100% dans nos écoles maternelles de garderies associatives à la fin de l'année.

Deuxièmement, nous allons travailler à une journée sur la co-éducation pour réintroduire les parents qui ont toute leur place dans les modes de garde péri-scolaire et les centres de loisirs. Les impliquer un peu plus dans la réflexion éducative autour de ces temps-là.

Troisièmement, nous allons travailler aussi sur la pause méridienne qui pour l'instant n'est pas très bien financée ni très bien repérée, puisque des parents n'ont absolument pas participé financièrement à cette pause méridienne.

Enfin nous travaillons aussi dans le cadre du projet social sur une modification tarifaire pour essayer d'aider les familles où il y a plusieurs enfants et les familles mono-parentales.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame l'Adjointe.

M. DELAUX pour le tourisme.

M. DELAUX. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en France comme ailleurs la crise a fortement secoué le tourisme en 2009. Plus qu'une chute uniforme ce sont des arbitrages de consommateurs qui ont affecté tel ou tel secteur du tourisme d'affaires comme du tourisme de loisirs. Les compagnies aériennes, les hôtels, les agences, les centres de congrès ont été diversement impactés. La dominante au final c'est la recherche de réduction du coût par les entreprises comme par les particuliers.

Dans ce contexte notre ville a résisté et bien résisté puisque nous avons un tourisme en croissance. Nous avons bien tiré notre épingle du jeu en nous appuyant sur nos points forts.

Tout d'abord il faut remarquer un intérêt confirmé des touristes pour le tourisme urbain. De ce point de vue la qualité de notre ville, son projet urbain, son classement au Patrimoine de l'UNESCO sont des atouts incontestables. Vous pouvez en voir les conséquences chaque jour dans les rues.

Mais c'est aussi la mise en avant d'autres points forts comme en particulier l'œnotourisme et globalement l'activité vitivinicole. J'inclus là-dedans bien entendu Vinexpo et la Vinitech qui représentent aujourd'hui pour nous un atout majeur. Incontestablement le Centre Culturel et Touristique du Vin que vous avez voulu, Monsieur le Maire, dont s'occupe activement Sylvie CAZES, sera pour notre ville dans les années à venir un atout absolument majeur.

Ces axes de développement il faut les commercialiser, il faut les faire connaître au public. De ce point de vue nous avons aujourd'hui clairement trois moyens privilégiés.

D'une part la promotion, que nous menons en liaison avec les professionnels, qui nous conduit chaque année dans environ une trentaine de manifestations à travers le monde où nous rencontrons tous les opérateurs les plus importants.

En ouvrant aussi des marchés. Nous avons ouvert le marché chinois, puis le marché russe. Nous regardons aujourd'hui attentivement du côté du marché brésilien.

Egalement la révolution Internet. Dans ce contexte de crise notre site Internet que nous avons re-lifté cette année a progressé de plus de 34%. Cela nous oblige à bien considérer qu'une grande partie des choses se passent à ce niveau, y compris d'ailleurs en matière de commerce en ligne.

C'est un travail que nous faisons en liaison avec les agences, en liaison avec les professionnels, en travaillant sur le court séjour qui est incontestablement pour nous un atout très considérable.

Nous regardons aussi du côté des low-costs. Notre aéroport est en train de se doter d'un outil spécifique. Nous avons là un travail engagé avec les opérateurs à la fois sur l'information et la diffusion de produits.

Et enfin la presse, parce que notre ville intéresse la presse nationale et internationale. 2010 sera l'année de la Fête du Vin. A n'en pas douter les caméras et les objectifs se tourneront vers Bordeaux qui, comme vous le savez, s'est exporté récemment à Hong Kong en liaison avec le gouvernement Hongkongais.

Un petit mot de Tourisme & Handicap et du travail que nous faisons avec Joël SOLARI, pour dire que nous avons aujourd'hui trois circuits labellisés Tourisme & Handicap, ce qui est une particularité pour une grande métropole. Nous avons des objectifs pour 2010 : faire labelliser l'ensemble des quais, le CAPC, le Casino, différents hôtels. Donc, Joël, de ce point de vue nous avons du pain sur la planche.

Bien entendu le tourisme d'affaires est un apport considérable. Plus de 50% de notre activité touristique.

Et je voudrais dire que nous aurons l'année prochaine deux manifestations que nous n'avons pas eues depuis très longtemps ou jamais eues, le congrès des notaires qui sera une très grande manifestation à la fin du mois de mai, et l'Assemblée Générale de l'ANAE, les agences événementielles, ce qui est un point d'observation tout à fait intéressant pour nous.

Le patrimoine, bien sûr, est un outil essentiel. Avec Jean-Pierre GUYOMARCH nous y travaillons d'arrache-pied.

Un mot sur le fleuve auquel Nathalie DELATTRE est associée pour dire qu'en 2009 nous avons remis à niveau nos équipements, Parlier, Bastide, Richelieu. En 2010 nous ferons Benauges, mais surtout, Monsieur le Maire, nous lancerons, suite à votre décision, le maxi-ponton Richelieu qui était prévu au projet des quais par Michel Corajoud, qui sera sans doute un outil essentiel par rapport à la vie du fleuve, qui nous permettra d'accueillir des manifestations importantes : la Croisière Bilbao – Bordeaux, le Tour de France à la Voile, les grands bateaux classiques.

Donc nous avons là, après la reconquête des quais, incontestablement à poursuivre la reconquête du fleuve.

En dernier point, l'activité de croisières sur laquelle nous devons continuer à faire valoir la qualité exceptionnelle de l'escale bordelaise. Pour cela nous ferons un effort particulier auprès des opérateurs.

Le tourisme est aujourd'hui un point essentiel de notre développement économique. C'est un secteur porteur d'emploi. Nous avons avec la Ville de Bordeaux et sa reconnaissance aujourd'hui par tous et par chacun un outil formidable à faire valoir. C'est dans ce sens que nous travaillerons en 2010.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint. J'insiste tout particulièrement sur la nécessité de développer tout ce qui peut faire vivre le fleuve. La Communauté Urbaine et son Président Vincent FELTESSE avec qui j'en parlais récemment sont tout à fait prêts à doper le plan Garonne qui jusqu'à présent n'a pas donné, il faut bien le dire, des résultats très spectaculaires. Je crois qu'il y a là une marge de progrès très importante. L'équipement de la ville en pontons est de ce point de vue un passage obligé.

Je voudrais évidemment évoquer à propos de l'activité touristique le projet de Centre Culturel et Touristique du Vin. La Communauté Urbaine a délibéré vendredi dernier et a donc voté sa participation à l'association de préfiguration. Elle a également retenu le principe d'une participation à l'investissement lorsqu'on y verra un peu plus clair sur le montant exact du projet et sur ses modalités de réalisation. Mais ce sera pour le tourisme bordelais et girondin un atout tout à fait essentiel.

M. DUCASSOU pour la culture et la protection du patrimoine.

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en 2010 les efforts pour renforcer le maillage culturel de la ville et ancrer la culture dans tous les quartiers sera poursuivi. Des grands chantiers qui s'inscrivent dans la dynamique du développement urbain certains se poursuivront en 2010 comme le Muséum, comme l'Auditorium. D'autres seront entrepris. Je pense au marché de Lherme, à la deuxième phase de la Bibliothèque Mériadeck et aux Archives.

La numérisation des fonds documentaires, qu'il s'agisse des archives ou des bibliothèques sera également accélérée afin de faciliter et d'accroître l'accès à la connaissance.

Et après le CAPC d'une part et les bibliothèques d'autre part, deux autres établissements culturels seront dotés de sites internet autonomes permettant une lisibilité locale, nationale et internationale.

Dans le domaine des musées nous connaissons une nouvelle ambition, une politique d'enrichissement des collections et surtout la création de réserves mutualisées.

En ce qui concerne l'ouverture à de nouveaux publics nous poursuivrons l'action entreprise avec la carte jeune au niveau des jeunes de moins de 25 ans. Et nous aurons des actions particulièrement ciblées sur les très jeunes en faisant intervenir le Conservatoire, le Muséum, le CAPC, ces actions étant conduites avec Sarah BROMBERG.

De la même manière des actions seront développées s'agissant du public dit économiquement faible ou isolé. Je pense à la lutte contre la fracture numérique au niveau de la bibliothèque, mais aussi à la poursuite de la mise aux normes de nos établissements s'agissant de l'accès des handicapés.

La Direction de la Culture intervient très activement dans la mise en application du nouveau projet social qui apparaîtra en développement en 2010.

L'évaluation de la carte jeune, dont je parlais il y a un instant, sera l'objet d'une attention toute particulière pour voir son efficacité en matière d'attractivité des jeunes publics.

S'agissant de l'économie de la culture nous poursuivrons les actions engagées concernant l'élaboration de pôles regroupant des acteurs culturels. Je pense à la réflexion sur la caserne Niel et au projet culturel qui s'engage au niveau du quartier Ginko au Lac.

Et enfin des réflexions se feront autour du pôle Renaudel avec l'évolution du statut de l'Ecole des Beaux Arts d'une part, mais également des établissements culturels vers l'enseignement supérieur ce qui pourrait faire du quartier Renaudel un pôle de réflexions et d'actions autour de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle consacré au domaine des arts.

Les efforts doivent être poursuivis pour améliorer les conditions de création de réseaux internationaux en relation avec Culture France pour favoriser l'accueil mais également le déplacement à l'international d'acteurs culturels de notre ville.

S'agissant de la mise en valeur du patrimoine culturel il y aura des actions au niveau des publics, des jeunes publics et des moins jeunes pour l'appropriation de ce patrimoine, mais aussi sur l'ouverture de nouveaux lieux, je pense aux lieux de culte avec un travail qui est conduit avec l'archevêché pour ouvrir de façon dynamique les lieux de culte.

Enfin des opérations d'investissements se poursuivront. Je pense à la Bourse du Travail et au Palais Rohan.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint. Juste un mot en complément. Je mesure chaque semaine davantage l'impact extrêmement positif qu'a eu dans les milieux culturels nationaux l'organisation

d'Evento. On en parle beaucoup. On le cite comme une référence de ce qu'une ville non parisienne peut faire de plus audacieux en matière d'art contemporain.

Donc l'année 2010 sera aussi une année de préparation de l'édition numéro 2 d'Evento, le premier acte étant le choix d'un nouveau Directeur artistique. Je pense qu'il faudra y associer peut-être plus largement que cela n'avait été le cas la première fois la communauté culturelle bordelaise à partir de la présélection que nous aurons pu réaliser.

Mme DUBOURG-LAVROFF pour les Relations avec l'Union Européenne. Nous avons une adjointe heureuse qui dispose désormais d'une très belle Maison de l'Europe à Bordeaux. Son inauguration vendredi dernier a été un moment fort au milieu des jeunes qui sont particulièrement engagés dans le soutien à cette maison.

MME DUBOURG-LAVROFF. -

Merci Monsieur le Maire pour votre encouragement.

Monsieur le Maire, vous avez eu la volonté de donner à Bordeaux une dimension de métropole européenne. Nous sommes en train tous ensemble d'y parvenir et d'y contribuer.

Cette dimension européenne c'est d'avoir évidemment une ouverture de Bordeaux sur le monde, mais c'est aussi une ville qui est en tant que ville européenne au cœur de la préoccupation des Bordelais. C'est cette dimension de proximité sur laquelle je voudrais insister aujourd'hui.

D'abord cette proximité se manifeste par les fonds que l'Union Européenne met régulièrement pour la Ville de Bordeaux au bénéfice de grands projets auxquels Bordeaux est partie prenante.

Ainsi en 2009 7 nouvelles opérations ont été soutenues par le fonds FEDER pour un total de 1.808.000 euros. Cette dimension territoriale s'est exprimée à travers trois thématiques que je citerai simplement : d'abord le soutien au développement économique et à l'insertion, ensuite le rayonnement et l'attractivité du territoire, et enfin une offre de services supplémentaires apportés à la population.

La deuxième dimension sur laquelle je me permets d'insister est que cette proximité aujourd'hui prend une place au bord de la Garonne à travers le bâtiment que Monsieur le Maire a évoqué, lieu de vie effectivement avec beaucoup de jeunesse à l'intérieur, et d'initiatives en perspectives qu'est cette Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine.

Je me réjouis personnellement du fait que cette maison, avec le soutien de Monsieur le Maire évidemment, de la Ville de Bordeaux, mais également de la Communauté Urbaine et de la Région Aquitaine, devienne un endroit emblématique de ce que l'Europe doit être, un lieu d'initiatives, un lieu de dynamiques diverses et variées, mais surtout un lieu au service des Bordelais et des membres de la Communauté et de la Région. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DUCHENE : La cité numérique, la prospective et la stratégie urbaine, la circulation et le stationnement.

M. DUCHENE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, pour la ville comme pour toutes les organisations publiques ou privées l'innovation numérique concourt, au-delà des stratégies de modernisation et d'efficacité interne, à des enjeux sociétaux multiples : proximité, lien social, insertion,

développement durable, nouveau comportement urbain, attractivité économique et touristique du territoire, qualité des services rendus...

Avec l'avènement des services Web 2.0, des réseaux sociaux, de la mobilité et le développement massif de l'usage marchand et social d'Internet, on voit changer les réflexes et les attentes des usagers.

Les e-services déjà proposés par la Ville sont largement utilisés par les Bordelais puisque 71% des familles utilisent chaque mois la plate-forme de paiement en ligne ; 2,5 millions de visiteurs accèdent au portail pour s'informer ou utiliser les services en ligne ; près de 30.000 Bordelais sont porteurs de la Carte Ville ; 58.000 ont eu recours aux services de « Allô Mairie » pour se simplifier la vie.

Pour 2010 cette mutation numérique interviendra dans la poursuite du travail déjà engagé en traduisant toute la volonté de la ville à placer Bordeaux dans une démarche d'innovation créatrice de valeur pour les citoyens et les services municipaux.

Aussi, en concertation avec les Bordelais, les services et les partenaires de la ville, un schéma directeur du Numérique sera lancé afin d'apporter une vision cible de notre action à 2 ou 3 ans. Le Maire aura l'occasion d'y revenir en début d'année.

Sur le budget lui-même nous pouvons remarquer quelques lignes particulières.

900.000 euros seront attribués à la lutte contre la fracture numérique : l'atelier informatique, bibliothèques, clubs seniors, centres d'animation, associations. C'est une action particulièrement innovante que le Maire présentera en début d'année.

120.000 euros seront attribués pour le numérique dans les écoles.

90.000 euros pour la dématérialisation des procédures administratives.

390.000 euros pour la sécurité du système information de la ville, 678.000 euros étant attribués à sa modernisation.

Je citerai plus particulièrement 4 projets.

De nouveaux services sur « Bordeaux.fr » : annuaire des associations, suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme que nos administrés attendent avec impatience, la refonte du guichet administratif ;

Des services sur téléphone mobile, agenda, géo-localisation,

De nouveaux outils de concertation en ligne dans l'esprit de « agenda 21.bordeaux.fr »,

Et l'ouverture de sites pour le CAPC et les bibliothèques de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

Merci. A l'heure où les applications numériques se développent de manière tout à fait extraordinaire je souhaite qu'on travaille tout particulièrement dans le domaine de la télé-éducation. Je pense que Michel DUCHENE et Brigitte COLLET pourraient nous faire des propositions en ce sens dans le courant de l'année 2010.

Je crois aussi que le domaine de la télé-santé est un domaine très prometteur. Je souhaiterais que le CCAS y travaille également.

Mme FAYET sur les politiques de solidarité, de santé, des seniors.

Je voudrais simplement, avant de vous donner la parole, saluer tout le travail qui a été fait pour préparer le projet social 3^{ème} édition, dont les principales innovations seront soumises au Conseil Municipal en janvier, si je me souviens bien. Et je voudrais saluer à vos côtés le travail qui a été fait par Nicolas BRUGERE, Yohann DAVID, Anne-Marie TORRES, Charles CAZENAVE et toute votre équipe. J'ai oublié de citer Alexandra SIARRI, mais comme elle est partout, elle est aussi là.

MME FAYET. -

Merci Monsieur le Maire. Je serai assez brève puisque nous allons longuement parler de la question sociale au Conseil Municipal de janvier.

Je voudrais juste dire quel pourrait être notre état d'esprit à la présentation de ce budget 2010. J'avais en tête deux mots : humilité et ambition.

Humilité d'abord, parce que, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, quels que soient les dispositifs que l'on mette en place, quel que soit l'engagement des uns et des autres, des dispositifs très sophistiqués que nous voulons très complets, en fait on ne peut pas toujours répondre à toutes les solitudes, à toutes les détresses, et on ne pourra jamais éviter que des drames humains arrivent comme celui qui nous a tous émus ces jours-ci. Donc il faut rester très humble devant cette action.

Mais il faut aussi avoir de l'ambition, justement pour sortir de l'urgence, pour essayer de lever le nez du guidon et construire des réponses qui s'attaquent véritablement aux causes de la pauvreté.

C'est effectivement ce que nous avons essayé de faire avec le projet social numéro 3 qui est en gestation depuis des mois, qui est maintenant dans sa phase d'écriture. C'est une phase difficile aussi, parce qu'on ne retrouve pas forcément à l'écrit toute la richesse des idées qui ont été apportées par les uns et les autres.

Mais vous retrouverez dans ce projet social des actions très diverses concernant la culture, comme l'a rappelé Dominique DUCASSOU, concernant la Petite Enfance, comme le disait Brigitte COLLET, mais aussi sur le logement, l'emploi, les personnes âgées, la valorisation du bénévolat, etc. Ce projet social a vraiment l'ambition d'être transversal à toutes les politiques municipales et se traduira par 80 à 100 propositions. On ne sait pas encore exactement où s'arrêtera la liste, mais en tout cas elles seront nombreuses et riches.

Nous avons vraiment cette ambition de construire une ville durable et solidaire. C'était le sujet du Forum du 7 novembre qui nous a tous réunis, ou presque tous, autour des Bordelais. Nous étions très nombreux.

Durable et solidaire, je pense que ce n'est pas un slogan. C'est le rappel des engagements de la conférence de Rio en 1992. Dans l'article 5 cette conférence disait :

« Tous les Etats et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'éradication de la pauvreté qui constitue une condition indispensable du développement durable. »

Donc le projet social est bien au cœur du projet de développement durable de la Ville de Bordeaux.

Je pense qu'avec ce projet social, avec ce budget 2010 nous serons en ordre de marche pour démarrer l'année 2010 qui sera l'Année Européenne de Lutte Contre la Pauvreté. Je pense que Bordeaux sera en pointe dans cette idée de mobilisation européenne.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Nous passons au sport avec Arielle PIAZZA.

MME PIAZZA. -

Merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues permettez-moi d'associer Guy ACCOCEBERRY à ce beau sujet sportif.

Dans le cadre du développement sportif, Monsieur le Maire, vous aviez affiché votre volonté de faire voter une politique sportive en début d'été.

Ce budget exprime les choix effectués pour 2010 qui intègrent l'extension de notre patrimoine du fait de la croissance démographique et surtout des demandes accrues. Les Bordelais aiment le sport.

Et ensuite l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous nous devons de faire en sorte que nos équipements soient beaucoup plus accessibles.

Au-delà de ces investissements, dans le cadre du développement durable pour un sport autrement, seront poursuivies les actions engagées pour la réduction de consommation d'arrosage, le développement des terrains synthétiques, ou encore une gestion plus raisonnée de l'entretien des espaces de plein air, des terrains de grands jeux, ainsi qu'une sensibilisation accrue auprès de nos adhérents car le sport consomme trop.

De plus notre soutien s'affirmera par la mise en place de contrats d'objectifs encadrant l'attribution de subventions. Une tarification adaptée pour faciliter l'accès aux piscines et une ou deux manifestations de vacances sportives gratuites. Les Quais des Sports et la plage du Lac sont un réel succès.

En ce qui concerne les équipements sportifs structurants la ville mènera durant les prochaines années des opérations de requalification des équipements intégrant des études sur le Palais des Sports très attendu, des travaux dans la piscine Judaïque, le lancement de la 2^{ème} tranche de la rénovation des bétons du stade Chaban-Delmas et un diagnostic sur la patinoire.

Globalement cette enveloppe de 50 millions d'euros sera partagée de moitié pour les équipements et l'autre moitié pour le développement du sport éducatif et de loisirs.

En ce qui concerne l'aide au sport de haut niveau, un sport de haut niveau qui contribue au rayonnement de la ville avec une enveloppe allouée de 2 millions d'euros dont 1,3 million pour le sport professionnel avec nos trois clubs.

La ville s'appliquera encore plus à favoriser l'implication du sport professionnel dans la vie locale, dans nos quartiers au travers de conventions, en veillant à l'application de ces conventions.

Sans m'attarder sur nos événements sportifs je voudrais juste terminer en signalant l'arrivée du Tour de France attendu par de nombreux Bordelais qui sera un moment sportif national et international qui fera parler grandement de notre Ville de Bordeaux.

M. LE MAIRE. -

Merci Madame, et merci pour cette annonce qui nous tient en haleine.

M. REIFFERS pour l'emploi et le développement économique, la recherche et l'enseignement supérieur.

M. REIFFERS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, on peut se féliciter que ce budget affiche un soutien très fort à ce qui crée le développement économique et améliore la situation de l'emploi, à savoir tout ce qui concerne l'enseignement supérieur, la recherche et le développement économique.

Ce budget nous permettra essentiellement en termes d'emploi de poursuivre la réorganisation de notre structure, la mutualisation des moyens de ces structures pour un meilleur travail efficace. Je peux annoncer qu'au cours de l'année 2010 le PLIE et la Maison de l'Emploi seront regroupés géographiquement, c'est sûr, et probablement structurellement. Cela permettra aussi en termes d'emploi d'accueillir de nouveaux clubs d'entreprise comme décidé dernièrement le club FACE 5Fondation Agir contre l'Exclusion°.

Ce budget permettra aussi de faire fonctionner la Pépinière qui est ouverte depuis quelques mois et qui a accueilli ses premières entreprises, Pépinière qui est gérée par la Maison de l'Emploi.

Ce budget permettra aussi d'aider de nouvelles entreprises à s'installer par la mise à disposition d'un certain nombre de possibilités foncières ou immobilières, et surtout par une meilleure politique de communication que l'on va faire par l'intermédiaire de notre subvention au BRA.

Ce budget permettra aussi de structurer certaines filières porteuses d'emplois non délocalisables comme par exemple l'économie créative ou le tertiaire supérieur.

Ce budget doit permettre enfin de soutenir le commerce de proximité comme Jean-Charles BRON le dira mieux que moi.

Enfin sur la partie enseignement supérieur, recherche, renforcer nos liens avec l'université sur un certain nombre de sujets qui tiennent à l'insertion professionnelle des étudiants, ou à la vie

étudiante, et sans aucun doute notre participation à l'opération Campus et à la Fondation Universitaire.

Pour être complet je voudrais citer aussi le Centre Culturel du Vin que vous avez cité, Monsieur le Maire, ainsi que Stéphan DELAUX, en raison de son importance sur le développement touristique qui est quelque chose de très important pour le développement économique de la ville et de sa région, puisque la filière vitivinicole est évidemment extrêmement importante.

M. LE MAIRE. -

Merci. Sur ce dernier point je voudrais remercier Sylvie CAZES pour toute l'énergie qu'elle met à faire avancer ce projet.

Elizabeth TOUTON, le logement, l'aménagement urbain et les transports.

MME TOUTON. -

Merci Monsieur le Maire. Je souhaite moi aussi associer Alexandra SIARRI et Ludovic BOUSQUET à la présentation de nos objectifs pour cette année en matière d'aménagement urbain, de logement et de droit des sols, car ils en sont aussi les initiateurs.

En 2010 la politique de développement urbain durable s'attachera à affirmer la dimension métropolitaine de Bordeaux et à conforter le rôle de la ville centre. C'est l'un des enjeux de la révision du SCOT dont l'approbation interviendra en fin d'année.

Cet objectif se traduira par la poursuite des actions ou études nécessaires à l'arc de développement durable reliant les quartiers du Lac et des Bassins à flots, de la Bastide et des quartiers Saint-Jean / Belcier.

Le budget 2010 permettra également de poursuivre les actions pour développer une offre de logements répondant aux besoins des Bordelais. Il permettra de définir et organiser les interventions sur les quartiers anciens afin de les intégrer à la dynamique urbaine générale de la ville en prenant en compte le maintien en place des populations les plus fragiles. A ce titre les dispositifs mis en place depuis 2007 et 2008 en faveur de l'accès au logement et de l'accession à la propriété des Bordelais aux revenus modérés seront poursuivis.

Concernant le projet urbain la fin de cette année 2009 a été maquée par 3 décisions importantes :

Le démarrage des travaux du pont Bacalan-Bastide,

L'apparition du décret sur l'OIN,

Et la confirmation du choix de Bordeaux au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.

Nous allons donc en 2010 accompagner l'évolution de ces secteurs stratégiques.

La réflexion qui a déjà été engagée sur le secteur Bastide-Brazza au débouché du pont Bacalan-Bastide sera poursuivie. Elle formalisera les propositions en matière d'infrastructures publiques et de vocation future des sols. En appui des opérations d'aménagement déjà engagées sur la Berge du Lac, les Bassins à flots et Bastide-Niel, les études seront axées sur deux quartiers d'habitat social : Les Aubiers et La Benauge pour lesquels nous mettrons au point des dossiers de candidatures pour de possibles opérations de renouvellement urbain.

Comme en 2009, des ateliers de travail seront organisés afin d'alimenter les réflexions sur l'évolution du projet urbain.

Les rencontres avec les habitants et les professionnels seront poursuivies sur les secteurs en mutation, plus particulièrement Les Aubiers, les Bassins à Flots, le Nord de Bordeaux, La Bastide et le périmètre Saint-Jean / Belcier en lien avec l'OIN.

Dans le domaine du droit des sols, l'objectif premier reste de délivrer aux administrés des autorisations du droit des sols de qualité permettant de prendre en compte les orientations de la ville en matière d'urbanisme durable.

Afin d'améliorer la qualité architecturale dans une dimension durable, la mission de valorisation de la qualité architecturale dans les constructions est poursuivie avec notre architecte conseil M. Bruno Fortier,

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par M. Mélinos dans le cadre de la Mission recensement du paysage architectural et urbain sera poursuivie.

Enfin une charte sur l'éco-construction sera signée en janvier avec les promoteurs et les bailleurs. Elle vous sera présentée lors de ce Conseil.

Concernant l'habitat et le logement nous poursuivons et amplifions les efforts engagés.

Pour faciliter le parcours résidentiel la Ville poursuivra l'action engagée précédemment pour favoriser l'accession à la propriété à prix maîtrisés grâce à des aides qui améliorent la solvabilité des familles et leur permettent de réaliser leur projet sur notre territoire. Ces aides sont par exemple la subvention « Déclat propriétaire », ou encore le dispositif d'accession Ville / Caisse des Dépôts et Consignations, ou encore des interventions sur l'aide au développement d'une offre locative publique et privée, que ce soit la surcharge foncière ou l'amélioration du logement.

Nous continuerons bien sûr à participer et à abonder le PIG communautaire et à lutter contre la vacance à travers notre action spécifique.

Pour le développement d'un habitat de qualité nous continuerons la sensibilisation des habitants aux économies d'énergie. C'est un élément important de la politique de développement durable. Il apparaît nécessaire d'intervenir sur l'habitat existant dans un impératif non seulement écologique mais aussi pour lutter contre la précarité énergétique.

C'est déjà le cas dans le dispositif que nous avons mis en place avec la SACICAP sur le quartier Belcier. Cette opération sera prolongée.

Pour la lutte contre l'habitat indigne nous la poursuivons avec une réflexion sur le lancement d'une OPAH sur les hôtels meublés qui sera la suite d'un travail qui a déjà été engagé cette année. Un diagnostic technique a été fait par nos services.

De plus les engagements avec la SACICAP et les Prévoyants se poursuivront pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou légèrement handicapées. Comme Monsieur le Maire vient de vous l'annoncer, la Ville de Bordeaux étant lauréate au PNRQAD, Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés, nous lancerons les premières missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour monter un projet global urbain qui prendra en compte les enjeux économiques, sociaux, culturels, une autre forme de gouvernance, et bien sûr s'attaquera de façon plus approfondie encore au volet logement sur l'ensemble de ces quartiers.

Pour conclure je souhaitais vous confirmer que cette année 2010 verra le déroulement de la biennale AGORA début mai, dont le thème sera « La Ville millénaire ».

Et qu'enfin la Ville sera présente à l'Exposition Universelle de Shanghai en 2010.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais rappeler, je ne sais pas si j'ai eu l'occasion de déjà donner ce chiffre, que nous disposons maintenant des derniers chiffres du recensement qui va être actualisé tous les ans, comme vous le savez sans doute. La population de Bordeaux qui sera retenue à compter du 1^{er} janvier 2010 avoisine 238.000 habitants. Nous avons donc gagné environ 30.000 habitants au cours de la dernière décennie. D'où la nécessité de construire des logements bien entendu, à la fois dans le centre historique, on en a parlé un peu tout à l'heure, mais également dans toutes les grandes opérations d'aménagement.

Nous avons déjà discuté à la Communauté Urbaine de ce que pourraient être les grands objectifs du futur SCOT. J'ai souhaité que pour la Ville de Bordeaux le chiffre de 100.000 habitants supplémentaires puisse être retenu.

Nous avons les moyens de les accueillir sur les sites des grandes zones d'aménagement que vous connaissez où nous avons un potentiel de construction sur les 15 ou 20 ans qui viennent de 30.000 logements.

2010 va voir le démarrage d'un certain nombre de ces opérations. D'abord sur la Berge du Lac où les premiers permis de construire sont à l'instruction, ensuite aux Bassins à Flots où certains lots vont également être libérés dès lors que la Communauté Urbaine aura créé le Programme d'Aménagement d'Ensemble, ce qui devrait se faire au premier trimestre de l'année prochaine. Autour de la gare l'îlot d'Armagnac est lui aussi en cours de construction.

Donc nous avons dans ces quartiers nouveaux la possibilité de faire monter en puissance notre offre de logements pour accueillir ces nouveaux Bordelais.

Nous terminons les adjoints sectoriels par Anne WALRYCK.

Je vous rappelle qu'il faut terminer cette présentation à 5 heures. Nous avons encore les 8 adjoints de quartier, donc je vous invite à la plus grande concision.

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais faire d'autant plus court que vous-même en premier lieu, Monsieur le Maire, et ensuite mes collègues ont fait la démonstration aujourd'hui que le développement durable est aujourd'hui parfaitement intégré dans toutes les politiques, toutes les actions et toutes les délégations qui sont menées par la Ville. Donc je n'aurai pas grand-chose à dire...

M. LE MAIRE. -

Il est même intégré dans le chauffage de la salle du Conseil...

MME WALRYCK. -

Oui. Même peut-être un peu trop...

Simplement un mot pour dire qu'aujourd'hui nous sommes dans une phase de redynamisation sous une nouvelle forme de la phase de concertation, 3^{ème} étape.

Nous avons un outil supplémentaire depuis le 4 décembre - et non pas « bientôt » comme il est dit dans le texte, puisque c'est déjà opérationnel – « Atelier 21.bordeaux.fr » qui est un site numérique de concertation qui nous permettra de capter, nous l'espérons, encore davantage de Bordelaises et de Bordelais, d'acteurs, d'associations qui vont se joindre à nous de façon à pouvoir, à côté des « ateliers de fabrique » qui réunissent plutôt les institutionnels et les experts et à côté des « ateliers de quartier » qui vont reprendre dans les quartiers en début

d'année, nous faire des suggestions, des propositions, des commentaires, et être parfaitement informés de la concertation en cours.

Deuxièmement, vous l'avez dit, ça sera l'ouverture de la Maison Eco-citoyenne quai Richelieu à la fin du printemps prochain.

Enfin, puisque cela relève directement de ma délégation et que personne n'en a parlé, je voudrais insister sur tous les efforts qui sont poursuivis en matière de gestion raisonnée des espaces verts avec la poursuite du plan vert que vous aviez initié, Monsieur le Maire, en 2001, et sur le fait qu'en 2010 ça sera l'année mondiale de la biodiversité. On compte bien valoriser tout ce que nous faisons en la matière à Bordeaux.

Enfin, je voudrais, à travers tout ce que j'ai dit, associer à la fois Contance MOLLAT, Laetitia JARTY, Alexandra SIARRI à tout le travail qui est réalisé avec l'ensemble de l'équipe de la délégation développement durable, et à toutes les actions qui vont être faites en 2010.

Je terminerai en disant que nous aurons un plan éco-mobilité qui fait l'objet d'une concertation aujourd'hui, que nous présenterons au Conseil Municipal de janvier prochain. Merci.

M. LE MAIRE. -

Les maires de quartier, rapidement, si vous pouviez mettre en exergue les principaux projets qui vont concerner vos quartiers respectifs à commencer par le Grand Parc, Anne-Marie CAZALET.

MME CAZALET. -

Monsieur le Maire, mes cher collègues, le Grand Parc / Chartrons / Paul Doumer se portent bien.

En 2010 nous verrons le suivi des dossiers, pour la plupart d'entre eux initiés, à savoir dans le domaine de la culture, la rénovation et la restructuration du Muséum d'Histoire Naturelle qui est une grande aventure qui s'étendra sur 3 ans pour un chiffre global de 10 millions d'euros.

Nous verrons aussi, dans le cadre de la Petite Enfance, normalement la restructuration du pôle Petite Enfance du Grand Parc avec un doublement de sa capacité.

Dans le domaine de la voirie, la reprise de la rue Notre Dame qui devient une zone de rencontres, donc une zone essentielle à la vie du quartier.

Il ne faut pas oublier, même si ce n'est pas dans le budget 2010, qu'il y aura le début des travaux de la ligne D du tram avec une incidence forte sur la vie des riverains qui sera accompagnée par nos services.

Dans le cadre du développement durable, la labellisation de deux des espaces verts du quartier, à savoir le Jardin Public et le Parc Rivière, avec au sein du Parc Rivière la création de jardins partagés, ainsi que la prise en compte du traitement écologique de l'espace vert du Grand Parc.

Dans le cadre de l'urbanisme, l'aboutissement de l'étude de transformation du quartier qui générera des réunions autour de vous, Monsieur le Maire, afin d'arrêter les lignes fortes à développer.

Je conclurai par le Fonds d'Intervention Local, le FIL, qui au cours de l'année 2009 a permis d'accompagner le tissu associatif riche de ce quartier, et bien évidemment le même vœu pour 2010.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DAVID pour le quartier Saint-Augustin.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Quelques éléments qui permettent de dire que dans ce budget notre quartier Victor Hugo / Saint Augustin est véritablement ambitieux.

Des crédits d'études pour la reconversion du Palais des Sports et de l'îlot Victor Hugo.

Des crédits d'économie d'énergie sur la maison de quartier Saint-Augustin.

Des crédits de soutien à la vie associative et sportive, notamment au Basket-ball pour les JSA en nationale Pro B.

Des crédits de développement économique pour le secteur Saint James, Sainte Colombe, Saint Eloi pour faire de ce secteur un vrai quartier éco-durable.

Et des crédits de soutien à la réalisation d'espaces publics notamment dans le centre de la Rousselle et de la place Sainte Colombe.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DELATTRE pour Bordeaux Maritime.

MME DELATTRE. -

Merci Monsieur le Maire. Je vais faire une présentation très classique et relister un peu ce que vos adjoints fonctionnels auraient pu dire si nous avions eu toute la journée pour la présentation. C'est important. Je vais assez détailler, parce que, comme on pourrait le faire croire, Bordeaux Maritime n'est pas un parent pauvre ou un quartier oublié, bien au contraire.

Dans le patrimoine culturel l'église Saint Louis sera restaurée au niveau des murs et du pinacle, après une très belle réalisation du clocher.

Au niveau du tourisme fluvial souligné avec force par Stéphane DELAUX : le maxi-ponton. Effectivement, il y aura le déplacement du ponton qui est actuellement à Richelieu, aux Chartrons, ce qui développera notre tourisme fluvial tant attendu.

L'aide au développement culturel. Des travaux divers à la Base avant d'attendre une destination sur cet équipement très structurant.

Et puis le début des travaux du pôle culturel de Ginko.

Une fée s'est penchée sur notre berceau, Arielle PIAZZA au niveau du sport, puisqu'il y a énormément d'investissements sportifs.

Une provision pour le grand stade ; la pelouse synthétique du gymnase Charles Martin ; la salle des sports des Aubiers ; l'acquisition de préfabriqués pour la plage du Lac ; le club-house de la Pétanque Bacalanaise ; le club-house du bicross de Bordeaux-Lac. Merci Arielle.

L'accueil de la Petite Enfance et l'éducation :

Nous avons des acquisitions de locaux aux diversités pour le RAM des Chartrons, le Relais d'Assistantes Maternelles.

La construction de la crèche des Aubiers et de la crèche Ginko ; la création du groupe scolaire Ginko ; la restructuration de l'école Paul Berthelot qui se poursuit et qui se passe bien ; une tranche de restructuration à l'école Balguerrie : la réfection des toilettes tant attendue sur cette école.

Les travaux de la Maison Polyvalente dans le cadre de la vie associative à Ginko.

Dans le développement économique, Josy REIFFERS l'a dit, la Pépinière d'Entreprises ; les études pour le Centre Culturel et Touristique du Vin ; les études de la requalification des Aubiers et des Bassins à Flots.

Je finirai pas une note festive. Elizabeth a déjà parlé d'Agora. Je vous invite d'ores et déjà à faire la fête dans le quartier pour les Nuits d'Agora qui se passeront à Bacalan.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Pierre LOTHAIRE pour Caudéran.

M. LOTHAIRE. -

Merci Monsieur le Maire. Caudéran a une population qui augmente sensiblement.

Une équipe au service des Caudéranais est présente et efficace. Je veux saluer mes collègues et amis Alain DUPOUY et Jean-Pierre GUYOMARC'H.

Une mairie refaite, avec sa nouvelle organisation.

Un budget qui n'oublie pas sa politique de proximité auprès de la GJA, Primerose, l'ASPTT, le centre d'animation Monséjour, CL2V sans oublier le CAM.

Une présence par le FIL qui accompagne et soutient le monde associatif sur l'année 2009 et beaucoup de projets sur 2010.

Une politique Petite Enfance présente avec sa nouvelle crèche dans le nord de Caudéran, et une politique d'investissements scolaires régulière et soutenue.

Un urbanisme concerté et modéré avec les grands projets Clairsienne du centre de Caudéran, Domofrance aux anciennes cuisines et Habitat Girondin à la gare de Caudéran.

Une politique Seniors avec bientôt la construction au Parc de Lussy d'une maison pour Alzheimer.

Une politique de développement durable soutenue et présente avec l'entretien permanent des espaces verts : Parc Bordelais.

Aussi dans le domaine du sport : Stéhélin, Jules Ferry, Monséjour, avec une politique de réaménagement pour bientôt sur la piscine Stéhélin.

Une politique de voirie qui se refait petit à petit avec la mise en place imminente d'un atelier sur le réaménagement de la barrière Saint-Médard ; une équipe à l'écoute de ses habitants et de ses commerçants.

Une concertation permanente auprès des habitants en termes de transports et de quotidienneté.

Bref, Monsieur le Maire, mes chers collègues, un quartier où il fait bon vivre.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme PARCELIER : La Bastide.

MME PARCELIER. -

Monsieur le Maire, chers collègues, l'essentiel a été dit par les adjoints sectoriels.

Je voudrais simplement souligner dans le cadre de la politique de proximité des travaux qui vont être réalisés pour accueillir les agents de proximité sur le quartier. Nous étions encore le seul quartier où nous avons des difficultés pour les accueillir.

Je souligne aussi la poursuite du budget de quartier, du FIL, au même niveau, qui nous permet vraiment de répondre à des besoins et attentes d'associations, mais aussi à des projets d'habitants, des idées d'habitants que nous pouvons réaliser ainsi.

Ensuite vous avez entendu qu'un bon nombre d'études sont menées dans le cadre de l'aménagement urbain au niveau de La Bastide. Elle vont se poursuivre en 2010.

Le Parc aux Angéliques, dans le cadre de ces aménagements, va se poursuivre cette année, et les années suivantes.

Au niveau des travaux, à souligner un certain nombre de travaux d'entretien de nos équipements sportifs en attendant de plus grands travaux. Mais déjà des travaux d'entretien.

Egalement des travaux au niveau de l'église Sainte Marie. Un accès handicapé qui était attendu depuis quelques années, ainsi que des travaux au niveau du clocher de l'église.

Voilà l'essentiel de ce que je voulais souligner au milieu de ce qui a été dit.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MOGA, Saint-Jean, Capucins, Sainte Croix.

M. MOGA. -

En collaboration avec mes deux collègues Marie-Françoise LIRE et Jean-François BERTHOU, je voudrais souligner les actions les plus significatives du quartier Bordeaux Sud, quartier en plein développement et porteur d'avenir.

La restructuration des écoles Ferdinand Buisson et Barbey ; le démarrage de la construction de la crèche Ginestous ; l'ouverture au mois de mars de la crèche Nansouty.

L'aménagement de la place Ferdinand Buisson et la poursuite de l'aménagement de la salle des danses du Conservatoire.

Les études de la Halle des Douves ; la rénovation de la rue des Douves ; la réhabilitation, enfin, de la RPA Buchou.

L'aménagement d'un centre d'entretien du patrimoine vert à Carle Vernet.

La mise en place du stationnement résidents autour de la gare Saint-Jean.

Enfin je n'oublierai pas la participation de la ville dans le cadre de l'OIN Euratlantique.

Pour terminer je voudrais remercier les services de l'urbanisme pour le travail effectué pour l'élaboration du livre « Portrait de quartier » qui vient de vous être offert et que vous trouverez dans votre boîte aux lettres. Merci.

M. LE MAIRE. -

Excellente réalisation, effectivement, qui parle à la fois de l'histoire du présent et du futur du quartier. Nous allons établir un document du même type sur chacun des 8 quartiers de Bordeaux.

M. ROBERT, Saint-Michel, Nansouty, Saint-Genès.

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, rapidement deux catégories d'actions en 2010.

D'abord des projets structurants placés sous le signe de l'ambition et du développement durable. Et ensuite une action plus quotidienne.

Un projet structurant, le gros morceau, évidemment la réhabilitation du quartier Saint-Michel où nous avons là un budget de plus de 13 millions d'euros. Nous commencerons évidemment en 2010 avec les études. Je rappelle que la convention entre la Ville et la CUB a été signée. Elle est passée au Conseil Municipal le mois dernier et à la CUB vendredi.

C'est un projet structurant, très fort pour le quartier puisque nous avons la place et toutes les rues aux alentours. C'est l'espace Sain-Michel dans son ensemble.

Plus de 56 dossiers ont été déposés pour le concours. Donc c'est un sujet qui intéresse les cabinets d'architectes et d'urbanistes.

Je rappelle qu'il y a eu une première phase de concertation. Il y en aura encore deux autres. Une concertation qui se veut innovante, je l'espère, en passant notamment par des moyens de communication électroniques.

Un début des travaux en septembre 2011, pour une fin des travaux un an et demi à deux ans après.

Je précise également sur ce projet que notre volonté est et à toujours été de maintenir le marché Saint-Michel dans ce quartier, à l'exception de la période des travaux qui nécessitera de forts aménagements. Là aussi nous ferons ceci en concertation avec les commerçants sédentaires et non sédentaires qui d'ailleurs viennent de se structurer respectivement dans deux associations pour nous accompagner sur ce dossier. J'aimerais les féliciter.

Deuxième axe fort, la production de logements. C'est une problématique très forte. La aussi, le quartier Saint-Michel a un habitat particulièrement insalubre, indigne. Une vraie mixité sociale est à développer. Trop de petits logements, trop de familles obligées de partir.

J'aimerais souligner à cette occasion que nous avons là un certain nombre de logements sociaux publics en création, plus d'une centaine, soit 1/6^{ème} du PLH communautaire, ce qui évidemment n'est pas rien dans ce quartier où le logement social de fait doit devenir un logement social de droit.

Enfin, troisième volet, la Petite Enfance sur le quartier Nansouty / Saint-Genès, sur l'autre partie de mon quartier qui est en fort renouvellement sociologique. Au travers de deux projets de crèches, plus précisément celle citée par mon collègue Alain MOGA, la crèche Malbec et George V, nous répondons à une attente forte de la population.

300.000 euros inscrits également pour les travaux de la crèche Gaspard Philippe.

Et enfin un groupe scolaire qui attend sa réhabilitation, nous engageons les études, il s'agit du groupe scolaire Henri IV.

Dans le volet culturel, un point également. L'achat du théâtre « L'œil-La Lucarne » par la Ville, par l'intermédiaire d'Incité, pour le pérenniser ; une structure qui est fragile mais qui rend je crois un vrai service de qualité, un accès à la culture pour tout un quartier, théâtre notamment porté par un directeur sincère et ambitieux.

Enfin tout ce que j'appelle « le bruit de fond », ce que les maires adjoints de quartier nous faisons quotidiennement, une mobilisation pour la population, pour le vivre ensemble d'une manière générale. Une mairie de quartier qui fonctionne : 350 rendez-vous, 500 cas traités, une concertation avec plus d'une centaine de réunions internes ou externes qui ont été organisées et qui continueront demain. C'est une manière de prendre le pouls de tout un quartier.

Le FIL, mes collègues en ont parlé, là aussi 56 associations aidées. Un budget maintenu en 2010. Une priorité mise sur l'information, l'accessibilité et faire en sorte que les acteurs de quartier s'approprient encore plus ce fonds.

Je terminerai en émettant peut-être un vœu, celui que 2010 soit une année placée sous l'angle de la solidarité. C'est un peu ce que nous essayons de faire au quotidien. Beaucoup de projets nécessitent avant tout de l'écoute, de la mise en relation. Je crois que cette proximité avec notre population, la population des quartiers, est très importante pour mettre en œuvre cette solidarité.

Je le fais avec l'aide précieuse, humaine et sincère de mes deux Conseillères Municipales déléguées Anne-Marie TORRES et Wanda LAURENT que j'aimerais remercier tout particulièrement, et évidemment féliciter toute l'équipe de la mairie de quartier avec qui nous travaillons quotidiennement à mettre en œuvre votre politique, Monsieur le Maire. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

On termine en beauté avec le centre ville, Laurence DESSERTINE.

MME DESSERTINE. -

En beauté. Par rapport à la politique de proximité que vous avez souhaité mettre en place dans les quartiers, à mon avis deux éléments dans ce budget 2010 méritent particulièrement l'attention, d'une part le budget 2010 s'inscrit toujours dans une politique d'investissements sur le quartier centre, mais s'inscrit aussi dans une démarche de continuation de proximité dans les quartiers.

Concernant le premier point, la politique d'investissements dans le quartier centre, les adjoints thématiques en ont déjà parlé, bien entendu on ne peut éviter la requalification de la Bibliothèque Municipale, l'aménagement de la Maison Eco-citoyenne, la poursuite de la mise en valeur du patrimoine.

On ne peut pas non plus oublier deux grands projets bien structurants qui ont démarré sur le quartier auxquels je suis particulièrement attachée, le marché Delerme et le Centre culturel et social d'animation Saint-Pierre.

Concernant le développement de la proximité, l'autre point fort du budget est de continuer la proximité dans les quartiers. Deux éléments importants ici méritent d'être soulignés. Tout d'abord, vous avez insisté beaucoup là-dessus, le renforcement des modes de concertation. En effet, je crois que les citoyens en sont tout à fait contents et conscients, depuis le début du mandat les maires adjoints ont rapproché de manière forte l'action municipale des Bordelais, le FIL nous permettant à ce titre de financer des investissements de proximité et d'animer le quartier.

L'installation des agents de proximité relève également de cette démarche de rapprochement.

En 2010 l'objectif est d'aller encore plus loin dans la concertation, de la rendre plus attractive. Deux idées ici dans le budget méritent d'être mises en évidence : mieux organiser les instances de concertation, et relayer plus rapidement les demandes des administrés, notamment en développant de manière encore plus significative la plate-forme téléphonique.

Deuxième élément important : le programme propreté urbaine. En effet, l'année 2009 a été marquée par la mise en place du tri sélectif dans l'hypercentre. Cela a été un changement important dans nos habitudes qui nous a demandé des efforts individuels et collectifs pour tout le monde, que l'on soit riverain ou commerçant.

Face aux problèmes rencontrés, après avoir mis en place un comité de travail à l'initiative de Jean-Louis DAVID, la Ville a sollicité auprès de la CUB – vous en avez déjà parlé, Monsieur le Maire – qu'elle améliore pour 2010 son dispositif de collecte dans le centre en raison des contraintes de l'habitat, mais aussi, on l'a constaté, du refus catégorique de certains habitants.

Des actions municipales vont également être renforcées : contrôle de dépôts sauvages, renforcement des ambassadeurs du tri et pose de mobilier urbain dans le quartier centre ville.

Voilà en quelques mots, Monsieur le Maire, chers collègues, les implications de ce budget dans ce quartier dont j'ai la responsabilité et que je partage avec Nicolas BRUGERE et Anne-Marie TORRES que je remercie particulièrement de s'investir à mes côtés sur ce quartier.

Incontestablement je pense que ce budget apporte réponse à la politique de proximité que vous avez souhaité mettre en place Monsieur le Maire. Merci de votre attention.

M. LE MAIRE. -

Merci beaucoup.

Pour conclure, pour faire la synthèse et pour parler de ses propres délégations, M. MARTIN.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, je n'ai rien à rajouter à ce qu'ont dit les adjoints. Je note leur engagement, leur passion. Ils s'acquittent merveilleusement bien des délégations que vous leur avez confiées au service de la ville.

Pour ce qui concerne mes délégations, Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais d'abord remercier très chaleureusement Jean-Charles PALAU et Maxime SIBE qui s'acquittent aussi magnifiquement de leur mission respective. Je travaille avec eux en confiance et en amitié. Ils interviendront si nécessaire au cours des débats.

Merci aux Directeurs et à l'ensemble des agents des services concernés : les Finances, les Ressources Humaines, la Direction Organisation Informatique, les Relations Internationales, l'Administration Générale et les Ateliers. Nous avons noué des relations de sérénité et de confiance. Je témoigne du dévouement sans faille et du grand professionnalisme de nos cadres et agents. A tous, je voudrais rendre un hommage appuyé.

Quelques point forts à relever.

La politique dite de la GLOB, sous l'autorité éclairée de Benoît Lion, avec des indicateurs de performance, est désormais entrée dans les mœurs et nous conduit à toujours mieux nous organiser, à rationaliser nos procédures ainsi que la gestion des projets, d'où certains ajustements mentionnés dans le document de présentation du budget. A cet égard, nous sommes en tête au plan national, de même que dans celui de la démarche de la mise en place de la certification des comptes suivis magnifiquement par le Directeur des Finances, Jean-Pierre LAULOM, en collaboration avec les services de la Trésorerie Générale. Cela nous a été confirmé par le TPG en personne.

5 évaluations des politiques municipales ont été mises en œuvre cette année, d'une grande utilité, et seront poursuivies.

En 2010, les démarches en vue d'obtenir le label « Qualiville » seront mises en œuvre au service Accueil sous l'excellente direction d'Isabelle SAUX.

Bordeaux est également une cité numérique. Michel DUCHENE l'a évoqué. Je voudrais simplement dire qu'au niveau de nos services la DOI apporte un support tout à fait indispensable, notamment dans le cadre de l'aide à l'installation de nouveaux logiciels. Merci à Pascale AVARGUEZ et à son équipe.

Une mention toute particulière, Monsieur le Maire, pour notre service des Ressources Humaines et sa compétente et dynamique directrice Laurence ROSAZZA-RIZ à qui je voudrais rendre hommage. Ce service fonctionne avec des effectifs réduits par rapport à d'autres villes comparables. Il est au cœur de toutes les problématiques de nos femmes et de nos hommes et est sous tension permanente.

Ce service suit tous nos agents pendant leur service à la Ville, de l'embauche à la retraite, en passant par la formation, la gestion des carrières, le service de la paye, l'assistance dans les coups durs.

La mise en place d'un logiciel performant dès le 1^{er} janvier prochain va permettre, je l'espère, de gérer encore mieux ce service et nous permettre des aides à la décision encore plus fiables dans de multiples domaines, notamment dans celui de la prospective des recrutements.

Qu'il me soit enfin permis de rendre hommage à nos organisations syndicales avec qui nous entretenons Jean-Charles PALAU et moi des relations parfois viriles, mais toujours empreintes de respect mutuel et de considération.

Merci Monsieur le Maire de m'avoir permis dans le cadre de ces délégations de travailler au plus près avec l'ensemble de nos personnels qui servent Bordeaux de jour comme de nuit, qui sont présents et sur la brèche en cas de catastrophe, même lorsqu'ils sont en vacances. Ils font mon admiration et motivent s'il en était besoin mon engagement.

M. LE MAIRE. -

Merci Monsieur l'Adjoint chargé des Finances. Je m'associe à l'hommage que vous avez rendu aux différents Conseillers Municipaux délégués.

Jean-Michel GAUTE fait aussi un travail considérable avec la Commission d'appels d'offres qui globalement depuis 15 ans maintenant, ou presque, nous a permis d'éviter presque toutes les chausse-trappes inhérentes à toutes les procédures de marchés publics.

Je voudrais à nouveau remercier les adjoints, tout particulièrement les adjoints de quartier. Je crois qu'on peut dire que le dispositif que nous avons mis en place l'an dernier est un succès. Les maires adjoints de quartier ont pris leurs marques dans leur quartier, précisément. Ils disposent non pas de services très étoffés, d'ailleurs je ne voudrais leur laisser aucune espérance, ça ne sera pas le cas ni l'année prochaine ni les années suivantes, mais de petites équipes très opérationnelles, très dévouées, qui font un travail de proximité tout à fait remarquable.

Je voudrais aussi remercier les Conseillers Municipaux délégués. Je ne peux pas leur donner la parole à tous dans cette première phase de présentation du budget, mais je sais qu'avec leurs adjoints ils font aussi un travail considérable. Je les incite dans le courant du débat à s'exprimer s'ils le souhaitent.

M. HURMIC a déjà demandé la parole. Je la lui passe donc.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, une remarque préliminaire si vous le permettez.

Nous sommes aujourd'hui au lendemain de la Conférence de Copenhague, au lendemain de ce qu'il faut bien appeler l'échec, voire même le fiasco de cette conférence.

Monsieur le Maire, dans la mesure où nous constatons tous et nous déplorons tous la défaillance des 190 chefs d'Etats réunis pendant 15 jours qui ont été incapables de se mettre d'accord sur une réduction contrôlée des émissions des gaz à effet de serre des différents pays de la planète, ne pensez-vous pas comme nous que les collectivités locales, tout spécialement les villes et les agglomérations, principaux responsables de ces émissions de gaz à effet de serre, doivent enfin passer au braquet supérieur et prendre un certain nombre d'engagements contraignants pour faire face à cette carence et à cette défaillance des pays ?

A cet égard ce que nous vous proposons, Monsieur le Maire, c'est que nous puissions assez rapidement travailler autour d'un certain nombre d'engagements précis à court, moyen et long terme sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, et pas seulement du bâti municipal. Je sais que là vous me direz que la Ville de Bordeaux fait un certain nombre d'efforts pour limiter les émissions des bâtiments municipaux. Certes, nous vous en savons gré, mais il convient de limiter les émissions de toute la population bordelaise, voire même de l'agglomération bordelaise. Et ça, ça demande effectivement un certain nombre d'engagements précis, chiffrés, contraignants et contrôlables.

Pour les années qui viennent je pense que ça peut être un nouveau chantier en complément du travail que nous faisons ensemble sur notre agenda 21.

Passée cette remarque préliminaire j'en viens maintenant au budget stricto sensu.

Je balaierai rapidement un certain nombre de budgets pour intervenir plus longuement sur l'un d'entre eux.

Je parlerai tout d'abord du budget qui concerne le développement culturel où nous déplorons par rapport au budget 2009 une légère réduction de la part du budget municipal qui est par ailleurs en croissance. Le développement culturel, lui, n'est pas en croissance, mais même en légère diminution par rapport à l'an dernier. Ce qui nous préoccupe le plus c'est de voir que l'aide au développement culturel fait l'objet d'une baisse de 640.000 euros par rapport à ce qu'il était en 2009.

Au moment où vous nous dites, Monsieur le Maire, à juste titre que la prochaine mouture d'Evento impliquera davantage les acteurs culturels municipaux, je pense qu'en même temps vous rendez hommage à votre opposition qui depuis le départ vous a reproché à juste titre à mon sens, et vous semblez aujourd'hui en prendre acte, le fait que les acteurs culturels bordelais n'avaient pas été suffisamment impliqués dans la manifestation Evento. Donc vous nous dites aujourd'hui : la prochaine version d'Evento les impliquera davantage. Dont acte, tant mieux, nous vous en remercions. Mais il me semble qu'on n'en prend pas directement le chemin quand on voit le budget 2010 et cette légère diminution de l'aide au développement culturel et de l'aide aux différentes associations qui œuvrent avec talent et ténacité pour maintenir un tissu culturel de qualité dans cette Ville de Bordeaux.

Deuxième point sur lequel je voudrais intervenir c'est le programme de développement urbain durable.

Nous nous apercevons concernant le programme habitat et logement - dont on nous dit par ailleurs, et vous le dites régulièrement, que c'est une des priorités de la municipalité ; même si c'est essentiellement une compétence d'Etat il y a quand même des actions qui sont engagées par notre municipalité sur ce terrain-là – nous nous apercevons qu'il y a une baisse par rapport à 2009.

C'est-à-dire que nous avons cette année un budget octroyé de 1.046.000 euros, alors qu'en 2009 le budget était plus ambitieux puisqu'il était de 1.600.000. Ce qui signifie une baisse de 35% de ce programme habitat et logement par rapport à l'an passé. Nous considérons que de toute façon 1 million d'euros c'est un budget qui est totalement dérisoire.

On peut prendre des comparaisons. J'en prendrai une seule pour vraiment montrer le caractère tout à fait limité de cet engagement municipal. Prenez par exemple le programme de l'éclairage public. Il est de 2.200.000 euros, c'est-à-dire plus du double du programme habitat et logement. Et dans ce programme éclairage public, ne serait-ce que les illuminations de Noël, elles représentent à elles seules 400.000 euros. Nous dépensons 400.000 euros pour les illuminations de Noël alors que nous dépensons à peine 1 million d'euros pour notre programme habitat et logement. Les illuminations de Noël représentent déjà 40% du budget habitat logement.

Reconnaissez qu'on pourrait peut-être inverser un peu les choses et faire en sorte que l'édition de Noël 2010 soit peut-être un peu plus sobre en matière d'éclairage public, en tout cas nous coûtent un peu moins de 400.000 euros et que l'on fasse en sorte d'une montée en puissance de notre politique du logement qui en a bien besoin.

Un troisième secteur qui a également attiré notre attention c'est ce qui concerne la promotion des déplacements doux, promotion dont on nous dit que c'est toujours une priorité.

Je note que dans le document de cette année, à l'inverse de ceux des années précédentes, ce qui nous est présenté est d'une vacuité totale. A peine 5 lignes nous présentant des déplacements doux à l'intérieur du document. Et ces développements ne concernent que la mise en œuvre du cheminement doux qui se poursuit grâce au développement de l'offre des services proposée par la Maison du Vélo.

Je pense qu'il y a d'autres façons de promouvoir les déplacements doux que de s'en reporter auprès des vélos municipaux.

Et il nous est précisé que la Ville coopérera avec la Communauté Urbaine pour la mise en place du vélo en libre service avec l'installation de plus d'une centaine de stations sur son territoire.

Je pense que c'est un peu court pour une ville qui s'enorgueillit de promouvoir les déplacements doux.

Je n'en voudrais pour preuve supplémentaire, Monsieur le Maire, si besoin était, que de faire référence à la réunion du code de la rue que nous avons eue la semaine dernière, présidée par Michel DUCHENE ici présent, où je crois qu'un certain nombre de participants, dont moi-même, à cette réunion du code de la rue ont été un peu surpris de voir que la politique stagne. Les débuts étaient prometteurs, Monsieur le Maire. Les premières réunions étaient effectivement ambitieuses en faveur d'un certain nombre d'aménagements urbains. Depuis lors, en 2009 on ne peut pas dire qu'il y ait eu beaucoup d'aménagements destinés aux modes de déplacements doux, mais la programmation 2010 apparaît également tout à fait défailante.

Ceci est d'autant plus regrettable que nous aurons à partir du 22 février 2010 à accueillir dans les rues de Bordeaux les 1530 vélos correspondant aux modes de circulation « VéCub » qui vont être mis en place à cette date. Donc 1530 vélos de plus qui circuleront dans les rues de Bordeaux, je pense que cela nous impose des aménagements pour accueillir ces vélos, ne serait-ce que pour éviter qu'ils prennent la fâcheuse habitude de circuler sur les trottoirs dans la mesure où il y a actuellement encore peu d'itinéraires vraiment structurants dans la Ville de Bordeaux pour permettre aux vélos de circuler à leur aise.

Dernière partie de mon intervention qui sera peut-être un peu plus longue, je m'appesantirai sur un des budgets. Comme je vous l'ai dit, on ne peut pas dans le laps de temps qui nous est octroyé nous appesantir sur tous les budgets. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi cette année de parler plus particulièrement du budget consacré au développement sportif dans notre ville, là aussi pour vous suggérer, Monsieur le Maire, pour l'année prochaine un certain nombre de réajustements qui nous paraissent nécessaires.

Lorsque l'on examine cette politique du développement sportif et plus spécialement les équipements sportifs structurants, nous constatons que la Ville de Bordeaux consacre 2,55 millions d'euros au titre des équipements structurants. Et quand vous regardez le détail de ces 2,55 millions vous vous apercevez vite que 1,8 million, c'est-à-dire 72% de cette ligne budgétaire, est consacré à la seule rénovation des bétons du stade Chaban-Delmas. C'est-à-dire que la rénovation des bétons du stade Chaban-Delmas nous coûte 1,8 million d'euros sur une enveloppe totale de 2,55 millions d'euros au titre des investissements des équipements structurants.

Cela veut dire, Monsieur le Maire, qu'incontestablement il faut là aussi envisager les choses différemment dans les années qui viennent.

Il faut savoir que sur les 10 millions de travaux qui sont actuellement programmés concernant cette rénovation du stade Chaban-Delmas, la Ville de Bordeaux paie seule 8,5 millions, c'est-à-dire 85%. Le seul partenaire financier que la Ville ait trouvé c'est le Conseil Régional, qu'il lui en soit donné acte, qui finance à hauteur de 1,5 million d'euros. Tout le reste est à la charge de la Ville de Bordeaux. C'est considérable.

Si vous ajoutez à cela les 600.000 euros que nous coûte annuellement l'entretien du stade Chaban-Delmas, incontestablement cela mange une grande partie de notre budget investissement et de notre budget fonctionnement des équipements sportifs structurants.

Ça veut dire quoi ? Je ne veux pas dire ça en l'air. Je pense qu'il y a un certain nombre de pistes que vous n'avez pas explorées ou que vous refusez d'explorer et qui pour nous

pourraient être significatives. La première pourrait consister peut-être à demander au principal utilisateur du stade Chaban-Delmas, c'est-à-dire au Club des Girondins, de financer au moins l'entretien du club.

Il faut savoir, et je crois que trop de collègues ne le savent pas, que les Girondins pour jouer dans ce stade Chaban-Delmas, dans ce joyau de l'architecture des années 1930 qui coûte cher à la ville, ne paient que 300.000 euros par an, c'est-à-dire 2% des recettes nettes de chaque match de Coupe de championnat ou de Coupe d'Europe. C'est dérisoire. Le stade Chaban-Delmas nous coûte actuellement beaucoup plus que la location que nous demandons aux principaux utilisateurs que sont les Girondins de Bordeaux.

Je pense que l'on peut, dans le cadre d'une renégociation de la convention ancienne qui nous lie à cette entité sportive qui est devenue une société commerciale, demander à cet occupant de payer un loyer un peu plus en adéquation avec le coût réel. C'est une première piste.

Il y en a une deuxième qui à mon sens s'impose, je sais Monsieur le Maire que vous n'y tenez pas mais permettez-moi de vous le dire ici une nouvelle fois, c'est de faire en sorte que ce soit la Communauté Urbaine qui gère les équipements sportifs structurants de l'agglomération.

Vous savez comme moi qu'actuellement en France il y a deux agglomérations qui sont particulièrement efficaces sur le fonctionnement et sur le financement de leurs équipements sportifs d'agglomération, c'est Toulouse et Montpellier. Montpellier, c'est une compétence Communauté Urbaine pour la gestion de ses équipements. Il nous paraîtrait normal que ce soit la Communauté Urbaine qui finance aussi l'équipement du stade Chaban-Delmas dans la mesure où les spectateurs ne sont pas des spectateurs exclusivement bordelais.

Voilà un certain nombre de propositions que nous faisons. D'autant plus, Mme PIAZZA le sait comme moi, que les principaux clubs sportifs professionnels bordelais sont très demandeurs de cette compétence communautaire en ce qui concerne la gestion des équipements. Je pense que si on partageait ce lourd fardeau qu'est l'entretien de ces équipements ça nous permettrait d'avoir davantage d'argent à consacrer aux petits clubs sportifs.

Il faut savoir que 1,8 million d'euros, c'est-à-dire le coût de rénovation annuel des bétons du stade Chaban-Delmas, représente pratiquement le coût d'un petit gymnase qui est je crois de l'ordre de 2 millions d'euros. On dépense tous les ans en entretien ce que coûte un gymnase dans une ville qui en est totalement dépourvue pour les jeunes des écoles. Donc je crois que là aussi il y aurait peut-être une politique à réorienter.

J'ai vu ce matin dans le journal que l'Union Saint-Bruno était inquiète de voir la section Tennis disparaître si la Mairie de Bordeaux construit à Mériadeck le bâtiment qu'elle s'apprête à construire. Là aussi je pense qu'on pourrait avoir le souci de donner à l'Union Saint-Bruno Tennis de nouveaux équipements pour permettre aux 700 licenciés et au 350 enfants de l'école de tennis qui la fréquentent actuellement un lieu pour pouvoir jouer au tennis.

Un dernier point toujours sur ce chapitre à propos du vélodrome.

Mme PIAZZA, c'est peut-être une épine dans votre chaussure mais je pense que cela mérite une certaine clarification. Vous savez que la ville ne peut plus, en tout cas c'est ce qu'elle dit, assumer et assurer seule le coût de cet équipement. Vous indiquez le 21 octobre 2009 que la date butoir fixée aux Fédérations Françaises de Cyclisme et d'Athlétisme pour présenter un plan de participation au financement du vélodrome avait été repoussée du 15 octobre au 15 novembre. Vous indiquez vous-même, je vous cite : « Il nous faudra une réponse sinon on prendra nos responsabilités ».

Avez-vous pris vos responsabilités ? Quelles sont-elles en ce qui concerne la gestion de ce vélodrome dont il est totalement exclu que la Ville de Bordeaux puisse continuer à l'entretenir comme une danseuse qui coûte extrêmement cher aux finances municipales au détriment d'autres équipements sportifs qui font cruellement défaut ?

Voilà ce que je voulais dire, Monsieur le Maire. Marie-Claude NOËL interviendra ultérieurement en ce qui concerne la politique du logement puisque vous l'avez abordée initialement au moment de la présentation du budget, donc elle complètera mes propos sur la politique du logement et sur les commentaires relatifs à la politique d'Incité. Patrick PAPADATO a aussi l'intention d'intervenir. Mais voilà déjà ce que je voulais vous dire le plus rapidement possible en ce qui concerne notre position sur un certain nombre de points du budget et vous confirmer qu'effectivement le groupe des élus Verts votera contre ce Budget Primitif 2010.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, chers collègues, moi je vous fais une proposition de méthode. Je crois que plutôt que d'avoir toutes les interventions de la majorité d'un côté et après de l'opposition qui vont porter forcément sur des thèmes très différents - ça fait un peu patchwork - je souhaiterais que l'an prochain nous ayons un débat adjoint par adjoint, politique par politique, de manière à ce que pour les Bordelais ce soit un débat beaucoup plus clair qui ne peut apparaître ici. Même pour nous, d'ailleurs, ça serait plus clair. Au moins on saurait les points de convergence et les points de divergence qu'il peut y avoir entre nous. Je crois que ça serait plus intéressant pour tout le monde.

En ce qui me concerne je voudrais intervenir sur l'architecture globale du budget, et ensuite sur trois politiques précises.

D'abord sur l'architecture du budget pour combattre quelques contrevérités qui ont été données tout à l'heure. Certes le désendettement se poursuit même si c'est plus lentement, mais la faiblesse des dotations de l'Etat se prolonge d'année en année, ce qui nous conduit

inexorablement à augmenter l'impôt et les tarifs payés par les usagers qui fréquentent nos services.

L'augmentation du produit fiscal est réel : nous sommes passés de 161 millions d'euros en 2008 à 171 millions en 2009, 7% d'augmentation, et aujourd'hui à 175 millions, 2%, c'est-à-dire nettement supérieure à l'inflation prévue.

Pour mieux tromper cette tendance vous nous sortez comme chaque année un graphique qui part comme par hasard de 1995, qui montre que les taux ont augmenté moins vite sur la Ville de Bordeaux que dans le Département ou la Région. Chaque année on a droit à ce tableau. Chacun s'aperçoit de la tromperie. D'ailleurs vous n'avez même pas osé en parler en début de séance.

Chacun sait qu'il aurait été beaucoup plus pertinent de comparer Bordeaux non pas par rapport au Département ou à la Région parce que les structures sont totalement différentes, mais par rapport à des villes comparables, par rapport à des strates comparables. C'est ce que fait le Ministère de l'Intérieur et c'est ce que vous avez négligé.

Je vais donc demander à l'huissier de venir de façon à distribuer à tous nos collègues - puisqu'il ne nous est fourni que sur une disquette - le comparatif qui nous est donné là, entre la Ville de Bordeaux et les autres où on a notamment le produit des impositions directes par rapport à la population dans la strate et à Bordeaux.

Vous avez vu que pour la strate c'est 692 euros.

Pour Bordeaux, imposition directe, on est à 742,33 euros.

C'est-à-dire que par habitant on paie 50 euros de plus que dans une autre ville de la strate. C'est considérable. Mais ça vous ne nous le dites pas. Encore ne s'agit-il que d'une moyenne. C'est une comparaison qui aurait permis de clarifier l'état réel de la fiscalité sur Bordeaux qui vous dérange et qui vous fait peur. C'est pour ça que vous n'en parlez pas.

Le produit des services c'est la même chose. C'est-à-dire ce que rapportent les usagers qui fréquentent les crèches, les clubs seniors, les piscines, les tarifs auxquels ils sont soumis qui augmentent également de manière conséquente.

En 2007 ça représentait 12 millions.

En 2010 ça représente 16 millions.

En 3 ans, 33% d'augmentation. Ce sont les chiffres que vous nous fournissez sur lesquels on vote. C'est le chapitre 70.

C'est à rapprocher là aussi des statistiques du Ministère de l'Intérieur, des ratios obligatoires que je vous ai distribués.

Comme vous le voyez sur la feuille qui vient de vous être donnée, la moyenne nationale de la strate pour les recettes réelles de fonctionnement par rapport à la population est de 1.338 euros. A Bordeaux, 1.453 euros. Par habitant, 120 euros de plus à Bordeaux que dans les autres villes. Heureusement, Monsieur le Maire, que vous envisagez une nouvelle pause fiscale.

Ces recettes pour quoi faire ? On pourrait penser qu'à Bordeaux nous avons grâce à cela des équipements publics performants en nombre suffisant. Vous nous dites qu'on maintient un programme d'équipements élevé et toujours en progression de 3%. Certes c'est vrai. Mais si vous regardez l'évolution dans les dernières années vous vous rendez compte que depuis longtemps nos investissements ont augmenté moins vite que l'inflation et surtout beaucoup moins vite que l'indice du coût de la construction.

L'année 2010 ne sera même pas un rattrapage de ces tendances, ce que je comprends puisque cette année nous sommes soumis à une diminution importante des droits de mutation.

Donc non seulement il n'y aura pas de rattrapage, mais il y a eu une perte dans les années antérieures.

Les dépenses d'équipements brutes, comme nous le dit le Ministère de l'Intérieur, par rapport à la population sont sur Bordeaux de 249 euros. Dans la strate, 303 euros. C'est-à-dire qu'on investit par habitant 55 euros de moins à Bordeaux. 20% de moins que dans les villes similaires.

Voyez que tout à l'heure, M. Hugues MARTIN, quand vous présentiez les données vous torturiez en quelque sorte les chiffres qui sont des innocents, mais que vous avez manipulés. La comparaison avec les autres villes est cruelle. A Bordeaux les contribuables, les usagers paient plus, en contrepartie il y a moins d'investissements par habitant. C'est ça qu'il faut dire aux Bordelais.

L'examen des diverses politiques mises en œuvre montre bien les limites de l'exercice. On pourrait faire la comparaison pour bien des politiques de Bordeaux.

M. MARTIN va me dire : ces chiffres datent de 2007. Certes, M. MARTIN, ils datent de 2007, mais il n'est pas sûr que la comparaison pour 2010 sera plus flatteuse pour Bordeaux car ce sont des tendances à long terme.

Cela explique la faiblesse du budget alloué au CCAS en particulier et au 3^{ème} projet social.

Dores et déjà vous nous dites qu'une enveloppe financière de 0,15 million d'euros est affectée à ce projet social. C'est page 12. 0,15 million d'euros supplémentaires. C'est une honte de l'afficher et de l'écrire. Le budget social c'est la principale lacune de votre budget. Mes collègues insisteront fortement sur ce déficit social de la Ville de Bordeaux, notamment mais pas seulement en matière de logement d'urgence.

Votre budget accroît les inégalités entre les Bordelais. Je voudrais prendre 3 exemples.

Le premier c'est sur les déchets, la propreté urbaine, car je crois que c'est très symbolique de vos préoccupations actuelles. Tout le monde paie à Bordeaux la même taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la TEOM, mais tout le monde n'a pas la même prestation alors que les problèmes sont identiques dans de nombreux secteurs de Bordeaux. Il faut que les Bordelais le sachent.

Quand on habite dans l'hypercentre on a le ramassage hors bac, on a le maintien du lavage des bacs 4 fois par an, on a un système de collecte 4 + 2, ce qui n'est pas le cas ailleurs où on a une collecte 2 + 1, hors jours fériés, alors que dans l'hypercentre c'est y compris les jours fériés, on n'a plus le lavage des bacs, on n'a pas le ramassage hors bac. C'est une rupture de l'égalité devant les charges publiques.

L'hypercentre est confronté au problème des restaurants, mais ces restaurants ont conclu il y a quelques années un contrat avec vous pour le ramassage spécifiques de leurs déchets. Donc malgré ces problèmes de l'hypercentre les problèmes sont souvent identiques dans d'autres quartiers de la ville qui ne bénéficient pas de la même indulgence, qui ont plutôt affaire à la répression. C'est inadmissible.

Le second exemple c'est le stationnement. Vous avez la volonté d'instaurer sur un périmètre accru le stationnement payant. Monsieur le Maire, il peut être payant mais pas pour les résidents, résidents exclus. Je comprends qu'autour de la gare par exemple vous souhaitiez, comme vous le dites, éliminer les voitures ventouses. Ça, tout le monde est amené à le comprendre. Mais cela peut se faire maintenant avec une gratuité pour les riverains qui paient déjà l'impôt bordelais comme tout le monde.

En plus ils n'ont pas d'autres solutions puisque sur ce secteur il n'y a ni parkings résidents, ni parkings de proximité, rien d'autre. La seule solution c'est la voie publique.

Donc on comprend que la demande ça soit bien la gratuité du stationnement résidant sur la voie publique.

Enfin mon troisième point c'est sur la politique sportive. Je ne vais pas intervenir sur les éléments qui ont déjà été donnés par M. HURMIC. Je voudrais intervenir sur un certain nombre d'autres éléments qui montrent comment les inégalités ont tendance à se creuser.

D'abord quand je regarde ce budget sur la politique sportive je m'aperçois que les subventions ont baissé par rapport à l'an dernier. L'an dernier elles représentaient 21,35% de votre budget, Mme PIAZZA, 4,45 millions d'euros. Aujourd'hui elles ne représentent plus que 19% de votre budget. Mais plus que leur niveau c'est leur répartition qui pose problème.

L'an passé la subvention consacrée aux clubs de haut niveau représentait 1,45 million d'euros. Elle passe à 2,06 millions d'euros. 42% d'augmentation pour les clubs de haut niveau.

Pour le reste : les clubs sportifs non professionnels, le sport éducatif, le sport de loisirs, moins de 2 millions d'euros à se partager.

D'un côté plus de 2 millions pour quelques clubs, de l'autre moins de 2 millions pour la masse des associations et des clubs sportifs.

Donc une option nette que nous ne partageons pas pour le sport de haut niveau, et ce au moment où le rapport de la Chambre Régionale des Comptes que vous avez lu je pense, souhaite clarifier les relations entre les collectivités d'une part et les clubs professionnels de l'autre.

Vous ne l'écoutez pas quand ce rapport se prononce pour la privatisation des stades au profit des clubs. J'ai vu que 0,5 million d'euros allait être investi au titre des études préparatoires pour le projet d'un nouveau stade. Ce 0,5 million d'euros rentre même, je l'ai entendu, dans le programme de Bordeaux Maritime.

Nous le disons sans arrière pensée, c'est 0,5 million de trop qui mériterait d'être soit réparti entre les clubs, soit reversé dans l'action sociale.

Mes collègues vont développer d'autres aspects de ce budget. Mais il témoigne bien de la ville que vous voulez construire, Monsieur le Maire. Elle s'adresse aux plus favorisés d'entre-nous. C'est ce qu'on regrette. Une étude de la CAF et de l'A'URBA démontre que beaucoup de Bordelais sont en train de partir de cette ville. Ils sont de plus en plus nombreux à aller de plus en plus loin à l'extérieur de Bordeaux. Je pense que ce budget s'inscrit bien dans ce déménagement. Merci.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

Merci. Mes chers collègues je crois que la conclusion des propos de M. RESPAUD me dispensent de toute réponse. « De plus en plus de Bordelais quittent Bordeaux »... La ville a gagné 30.000 habitants depuis 10 ans. Voilà.

M. RESPAUD. -

Lesquels ?

M. LE MAIRE. -

Des gens qui ne vous plaisent pas, vraisemblablement. Mais moi je ne suis pas sectaire j'accepte tous les habitants qui viennent dans Bordeaux.

Donc votre démonstration ne tient pas la route 30 secondes.

Le tableau que vous nous mettez sous les yeux n'a aucun sens. Et même si on le prend à la lettre, à la limite il n'est pas si mauvais que ça. On raisonne par rapport à la moyenne de la strate. J'aurais bien aimé qu'on raisonne par rapport au premier décile et au dernier décile.

Où se situe Bordeaux ? Nous sommes à peu près dans la moyenne.

En termes d'imposition par strate, nous sommes à 7% au-dessus de la moyenne de la strate. Je n'aurai pas la cruauté de vous rappeler - elle n'est pas tout à fait dans la strate, c'est vrai, il y a une strate particulière pour Paris – le taux d'augmentation des impôts parisiens depuis deux ou trois ans. Alors en matière de leçon fiscale, vraiment à votre place je serais extrêmement discret M. RESPAUD.

Par ailleurs vous omettez de signaler que dans ce même tableau, qu'il faut prendre avec beaucoup de précautions, en ce qui concerne l'encours de la dette par rapport à la population là nous sommes inférieurs de 20% à la moyenne de la strate. Voyez qu'il y a quand même des choses très positives.

Et puis derrière tout ça il y a en fait une réalité aussi, c'est que ces comparaisons n'ont aucun sens parce qu'il faudrait y intégrer, comme l'a dit très justement M. HURMIC, les dépenses de centralité qui dans beaucoup d'autres agglomérations sont lourdement prises en charge par les Communautés Urbaines, par les Départements ou par les Régions, alors qu'on sait bien que dans notre agglomération en ce qui concerne le sport et la culture en particulier, Bordeaux supporte des dépenses de centralité très supérieures à la moyenne.

La réalité, elle est absolument incontournable, depuis 1995 nous avons mené une politique fiscale extrêmement raisonnable. Les Bordelais le savent bien d'ailleurs. Il suffit dans ce domaine de regarder les appréciations que porte la population sur notre gestion.

Je n'ai pas dit que l'imposition à Bordeaux était légère. C'est vrai que nous avons hérité en 1995 de taux d'imposition lourds. Mais nous avons réussi à éviter leur aggravation, si bien qu'aujourd'hui nous sommes à peu près dans la moyenne de la strate. Ceci est de plus en plus clair.

En ce qui concerne vos critiques sur des points plus particuliers, sur les ordures ménagères je me pince. Il a fallu qu'à la Communauté Urbaine je bataille pour améliorer la situation du centre ville parce qu'il y a des conditions particulières évidemment dans un centre historique, et maintenant vous venez nous parler de l'inégalité entre les Bordelais. C'est quand même un peu fort de café.

Je vous incite à aller voir peut-être au Conseil de Communauté. J'aurais aimé vous entendre demander au Conseil de Communauté l'extension de la collecte 4 + 2 à l'ensemble de la Ville de Bordeaux. A moins que vous ne demandiez le retour dans l'hypercentre à 2 + 1 ? Il faudrait vous entendre. Vous avez été discret là-dessus. On ne sait pas très bien ce que vous demandez. Allez demander à la majorité du Conseil de Communauté de passer à 4 + 2 sur l'ensemble de la ville. Si vous le faites je vote avec vous pour une fois.

Sur le stationnement payant votre argumentation est d'une mauvaise foi pyramidale puisque vous savez très bien qu'il y a effectivement un stationnement résidant et que le stationnement sur la voie publique gratuit n'est plus un droit dans les villes modernes, à Bordeaux pas plus qu'ailleurs.

Enfin sur le sport de haut niveau, je continue à penser que le fait pour Bordeaux d'avoir une grande équipe de football qui donne beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de joie à une

grande partie de notre population est un atout formidable. Ce n'est pas en ce moment qu'on dira le contraire. Ce sentiment n'est pas partagé par tout le monde, mais je suis prêt là aussi à subir le verdict des Bordelaises et des Bordelais.

Enfin je ne vais pas reprendre tous vos arguments, mais vraiment comme d'habitude, il faut envisager ça avec sérénité, vous nous avez fait une démonstration dont la conclusion a mis en évidence une extraordinaire mauvaise foi, pour ne pas dire une totale vacuité... Vous savez bien que dans la révision du SCOT notre ambition est d'augmenter encore la population bordelaise comme nous l'avons fait maintenant depuis 15 ans en redressant l'évolution démographique de notre cité.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, tout d'abord dans les généralités nous notons une évolution positive du budget investissement et du budget fonctionnement qui augmentent plus que l'inflation. C'est d'autant plus important de le signaler que les pressions du gouvernement et de Bruxelles en faveur de la baisse de la dépense publique exigent l'inverse.

Mais on constate que ce gouvernement combat cette évolution positive en réduisant ses dotations à la commune pour financer les avantages fiscaux qu'il accorde aux grandes fortunes et aux entreprises avec un cadeau de 11,4 milliards sur la Taxe Professionnelle et l'exonération de 20 milliards sur 60 de l'impôt sur les sociétés dont on a découvert il y a quelques jours qu'il n'est pratiquement pas acquitté par les entreprises du CAC 40.

Ce recul des dotations de l'Etat se situe entre 1 et 2 millions d'euros si l'on tient compte de l'inflation.

Votre majorité municipale qui, sauf erreur, soutient la politique du gouvernement, va compenser ce manque à gagner en utilisant deux leviers dans le budget d'aujourd'hui. D'abord la Communauté Urbaine par la dotation au titre de la DSC qui augmente de 10%, par les dotations au titre du Fonds de Proximité ou du Contrat de développement. Mais question : pendant combien de temps la CUB pourra jouer ce rôle d'amortisseur, étant elle-même confrontée aux réductions des dotations de l'Etat et à la suppression de la Taxe Professionnelle ?

Deuxième levier : les recettes sur les prestations de services publics, ce qui est pour nous inacceptable quand la crise sociale devrait nous inciter à défendre le pouvoir d'achat, notamment des plus démunis. Comment procédez-vous ? De nouvelles recettes tarifaires à la charge de ménages qui augmentent globalement de 3%.

Bref, ce budget accompagne la politique de l'Etat qui vise à faire payer les ménages et à avantager les plus riches.

Autre idée, nous réaffirmons ici comme chaque année notre opposition au dogme du désendettement. Il vaut mieux selon nous financer des investissements qui profiteront à plusieurs générations par l'emprunt que par des recettes annuelles. Il n'est pas juste de faire payer aux contribuables d'aujourd'hui des réalisations qui serviront aux contribuables de demain et d'après-demain.

J'en viens maintenant à quelques critiques sur la déclinaison du budget par délégation.

Premier poste important selon nous, le logement. Je cite : « Jamais les familles n'ont consacré d'effort financier aussi important pour se loger, et à l'opposé l'effort financier de l'Etat n'a jamais été aussi réduit. » Fin de citation. Ce n'est pas moi qui parle, c'est la Confédération Nationale du Logement qui alerte sur les difficultés croissantes de ce domaine dans notre pays.

On voit d'ailleurs comment la campagne idéologique présidentielle qui eut comme ligne essentielle, je cite : « Rendre possible l'accès à la propriété pour tous » a explosé en plein vol tant les « mesurtes » concernant les logements à 15 euros par mois ne sont pas applicables.

Les élus locaux, ici comme à la CUB, voient bien que face à l'urgence sociale du logement, seule une politique ambitieuse pour le logement social peut apporter une réponse durable aux enjeux.

Dans l'attente de la création d'un nouveau service public national du logement et de l'habitat que défendent les élus communistes, il faut, et on peut sur la CUB comme sur Bordeaux, passer à la vitesse supérieure.

D'abord dans les opérations programmées sur les ZAC et sur les programmes d'aménagement d'ensemble du territoire de la ville, pour nous une opération mixte ce n'est pas 20% de social et 80% de locatif libre ou d'accession, mais bien 50 / 50.

Je vais citer simplement une grande ville : la ville de Nanterre, elle aussi au cœur d'un grand projet d'OIN a fait le choix politique de passer toute opération de construction avec 40% de

logement social, et pas n'importe quel logement social puisqu'il s'agit du PLUS et du PLAI. Nanterre qui pourtant est excédentaire au titre de la loi SRU.

Sur Bordeaux n'avons-nous pas, Monsieur le Maire, grâce aux opérations Bastide-Niel, Bassins à Flots et Euratlantique l'occasion de franchir un cap également sur notre ville en portant à 50% la part du logement locatif social de ces opérations, et ainsi, pourquoi pas même, donner l'exemple par rapport à d'autres grandes villes de la Communauté Urbaine ?

Enfin s'il nous semble intéressant de définir une opération de renouvellement urbain sur les Aubiers et La Benauges tel que vous le proposez, nous serons pour notre part très vigilants au sort des populations concernées et également à la localisation d'une reconstitution possible de l'offre sociale sur Bordeaux Nord et La Bastide, bien sûr, mais aussi sur des quartiers déficitaires en logements sociaux.

Entre parenthèse j'aimerais bien un petit point pour savoir où nous en sommes quant aux servitudes de mixité sociale décidées par le PLU et déclinées dans 7 quartiers de Bordeaux. Pour l'instant nous n'avons pas d'information précise sur cette efficacité dans le cadre des servitudes de mixité sociale.

Autre point, l'économie. Peu de nouveautés dans vos propositions. M. REIFFERS l'a confirmé, vous cantonnez l'ambition de la ville au développement du tertiaire, du commerce, de la micro-entreprise au travers de quelques activités liées à l'université. Vous maintenez votre ignorance des filières nautiques et électriques. Notamment vous ne considérez pas les sites importants de Bordeaux Nord comme des pistes possibles d'une juste diversification économique. Idem sur Bordeaux Sud et sur La Bastide. C'est un regret que nous avons, en rappelant notre volonté que Bordeaux ait une autre image économique que simplement faire vivre l'existant.

Sur le domaine de l'Enfance, Petite Enfance, on trouvera toujours dans une politique budgétaire un, deux ou trois exemples de réalisations comme vous le faites chaque année qui en façade laissent croire que tout va mieux que l'année précédente, évidemment. C'est le cas notamment aujourd'hui avec les 213 places supplémentaires en crèche, mais qui ne peuvent selon nous masquer les listes d'attente toujours aussi importantes, et les efforts à rehausser en termes de programmation si on veut à la fois faire face à l'apport de populations nouvelles – vous avez cité les 30.000 habitants supplémentaires – et à la réduction de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans du fait de la politique gouvernementale en matière d'Education Nationale.

Autre exemple. Cela fait plusieurs budgets que les dotations en faveur des classes stagnent, notamment les dotations en fournitures scolaires et les dotations pour les classes découvertes.

Enfin nous avons trop d'exemples d'insatisfaction concernant les moyens alloués aux activités d'interclasse ou de périscolaire en général qui nous conduisent aujourd'hui, Monsieur le Maire, à vous demander, comme vous l'aviez fait pour l'accueil du périscolaire maternel, peut-être un état des lieux assez précis nous permettant de juger du traitement égalitaire ou pas des services publics périscolaires sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Nous savons qu'il y a différentes associations qui ont différentes responsabilités. Mais peut-être serait-il temps d'avoir une vision un peu harmonisée à la fois des projets et des politiques tarifaires dans chacun de nos quartiers.

Sur la politique sociale, je ne prendrai que l'exemple du budget du CCAS. Ce centre fait un travail remarquable. Le contexte de paupérisation d'une partie toujours importante de la population bordelaise nous semble montrer que l'augmentation de 2% du budget est insuffisante.

J'en profite pour également dire que concernant le décès d'un SDF la semaine dernière, je soutiens votre proposition de lui rendre hommage, tout en disant que le meilleur hommage à rendre à cette personne c'est évidemment de multiplier encore nos efforts à la fois pour

l'accueil d'urgence, mais évidemment pour le durable, et le durable c'est de réussir la politique du logement social accessible à tous.

Autre point, le personnel municipal. Nous ne participerons pas pour ce qui nous concerne à cette obsession libérale qui consiste à travailler des économies sur le dos de l'emploi public. Du personnel municipal qualifié, protégé par un statut, c'est évidemment une garantie d'un meilleur service public rendu à l'ensemble des populations.

Sur la politique sportive peu de nouveautés si ce n'est la mention de l'attente du nouveau grand stade, alors que malgré la réalisation du Parc Saint Michel nous constatons toujours un déficit d'équipements de proximité. C'est le cas d'un besoin d'une piscine supplémentaire sur Bordeaux Sud. C'est encore le cas d'un besoin d'un gymnase sur Bacalan qui était annoncé dans le budget l'an passé, mais cette année je ne l'ai pas vu mentionné dans les projets.

Sur la démocratie, la vie de quartier, nous réaffirmons notre désaccord avec votre visée sectaire, voire clientéliste de la politique de démocratie de proximité qui n'en porte que le nom. Nous restons exigeants quant à de véritables conseils de quartiers pluralistes avec des budgets participatifs et un véritable débat autour des projets à réaliser.

Sur la politique culturelle, nous notons l'absence de référence au soutien à la création artistique de notre ville dans la présentation. Nous sommes toujours sur des parts de subventions assez faibles, 5,59%, et l'aide au développement culturel, 7,22 millions, qui est la part la plus faible de ce budget de la culture. C'est un regret.

Enfin sur les déplacements, le réseau de tram / bus 2010 a bien sûr besoin d'améliorations. Vous l'avez vous-même signalé en Conseil de CUB pour une ligne du quartier de La Bastide.

La population de Bacalan vous demande d'intervenir concernant la desserte du tram sur la partie Claveau, Bassins à Flots au même rythme que sur le reste de la ligne. Nous ne doutons pas que vous allez soutenir cette demande.

Enfin, toujours sur les déplacements doux, la ligne de ceinture SNCF est un débat qui évidemment dépasse le cadre de Bordeaux, il n'empêche que c'est une ligne dont l'essentiel du tracé a lieu sur Bordeaux intra muros. Il nous paraît important que vous ayez l'ambition, comme le demande le groupe communiste, que cette ligne soit le plus rapidement possible réactivée en termes de réponse aux besoins de déplacements intermodaux. Merci Monsieur le Maire, mes chers collègues.

M. LE MAIRE. -

Merci. Juste une précision pour vous rassurer. Chaque fois que des activités de production se présentent dans la région nous essayons de les attirer à Bordeaux. Le dernier exemple en date c'est First Solar. J'ai été le premier à recevoir les dirigeants de cette entreprise américaine qui va fabriquer des panneaux photovoltaïques. Nous les avons amenés avec Josy REIFFERS sur le site de Bordeaux Nord.

Malheureusement le terrain ne leur a pas convenu. Mais j'ai été par ailleurs très heureux qu'ils puissent s'installer à Blanquefort.

Donc non seulement nous n'avons aucune prévention contre ce type d'activités, mais nous essayons de les attirer.

Il y en a heureusement à Bordeaux. Vous avez vous-même cité l'usine SAFT qui est la bienvenue dont nous souhaitons le développement, ou bien encore, on l'ignore trop souvent, personne n'en parle jamais, un des plus grands chantiers navals de plaisance de France avec CNB sur la rive droite, dont nous avons favorisé l'extension.

Donc laisser dire que nous ne portons pas attention à des activités de production dans la ville ne correspond pas à la réalité.

M. MARTIN.

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, je voudrai répondre à M. RESPAUD qui indiquait tout à l'heure que le désengagement de l'Etat produirait inexorablement, avez-vous dit, des hausses d'impôts. M. RESPAUD, pas de chance, c'est faux pour Bordeaux.

Deuxièmement, je voudrais prendre un indicateur que vous aimez bien puisque vous vous en servez année après année, c'est celui de l'Observatoire Statistique des Finances Locales, pour prendre un exemple qui va vous aller droit au cœur ; il n'est pas depuis 1995, il est depuis 2001 ; ce tableau présente l'évolution des taux d'imposition entre 2001 et 2009 des villes et de leurs groupements. Mes chers collègues, écoutez bien.

Sur la Taxe d'Habitation :

Bordeaux 4,5% - dans le désordre, et je vous passe les virgules - Brest +31%, Clermont-Ferrand +8%, Grenoble +9%, Le Mans +16%, Lille +55%, Lyon +83%, Montpellier +54%, Montpellier dont on parle beaucoup en ce moment, Montreuil +20%, Nantes +16%, Paris +9.

Alors M. RESPAUD, ça c'est du dur ! Nous n'avons aucune leçon à recevoir ni de vous ni de vos amis qui gèrent ces communes.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Ces chiffres sont ceux de l'Observatoire des Finances Locales, tout à fait officiels. C'est l'évolution des taux de Taxe d'Habitation sur la période 2001 / 2009. La Ville de Bordeaux est la grande ville de France qui est sans doute, avec une ou deux autres, celle qui les a les moins augmentés. Voilà la réalité dans toute sa précision statistique.

(Protestations de M. RESPAUD)

M. LE MAIRE. -

C'est très dur d'entendre ça.

M. PAPADATO, si M. RESPAUD veut bien vous laisser vous exprimer...

M. RESPAUD, nos chiffres, nous les avons, ils sont parfaitement validés par cet observatoire. Ils détruisent à néant votre démonstration. C'est dommage pour vous, je le reconnais volontiers, mais soyez beau joueur pour une fois.

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, trois petites interventions. Une première sur la propreté urbaine.

En étudiant ce budget j'ai été quelque peu surpris de constater que le budget propreté est passé de 1.800.000 euros en 2008 à 1.700.000 euros en 2010. Une baisse dans les dépenses de fonctionnement de 100.000 euros en 2 ans.

Je sais que vous avez demandé à chaque service de faire des efforts et que certainement le service propreté a voulu démontrer sa bonne volonté, mais je me pose la question de savoir si au lieu de réduire les moyens de la propreté urbaine, ces moyens n'auraient pas mieux fait d'être réaffectés vers un travail pédagogique et de suivi sur le terrain car sur l'hypercentre la situation en matière de propreté est devenue catastrophique, pour ne pas dire dramatique. Un vrai travail de terrain secteur par secteur, quartier par quartier, rue par rue est nécessaire si vous ne voulez pas perdre cette bataille des poubelles, Monsieur le Maire.

Il nous semble notamment nécessaire de revoir la communication autour de la gestion des poubelles et de suivre au quotidien chaque secteur. La CUB ne pourra pas réussir seule ce travail. Il est nécessaire de faire preuve tout d'abord de pédagogie, mais aussi de fermeté sur ce sujet. Pour cela il nous semble qu'il faut des moyens. Donc cette réduction de budget à la propreté urbaine nous surprend quelque peu.

Pour le deuxième thème je voudrais compléter ce que disait Pierre HURMIC. Tout de même, Monsieur le Maire, je suis assez étonné de vous voir interpellé M. RESPAUD en parlant de charges de centralité par rapport aux équipements sportifs, voire aux équipements culturels, et d'avoir un autre positionnement lorsque vous êtes à la CUB, car, comme l'a confirmé Pierre HURMIC, visiblement vous êtes contre le fait que la CUB prenne cette compétence.

La question est donc de savoir si notre ville a les moyens de continuer à entretenir le stade Chaban-Delmas si vous prenez le risque de construire le grand stade, car il me semble qu'on ne change pas de stade, on en rajoute un nouveau.

Notre ville a-t-elle les moyens de se retrouver avec deux équipements surdimensionnés ? Se pose la question de l'utilité de Chaban-Delmas. C'est vrai qu'on me parle du rugby, mais pour l'instant notre équipe de région est en D2, donc c'est moins de 6000 spectateurs tous les ans.

Moi je crois que ce stade n'étant pas classé on peut donc légitimement se poser la question soit de sa démolition, soit de son redimensionnement si le grand stade se fait. Il me semble que ce débat doit être accolé au débat sur le grand stade.

Quelques petites notes que je souhaiterais rajouter. Il est amusant de noter que pour le dernier match des Girondins, le match Bordeaux-Lorient, il n'y avait que 23.000 spectateurs dans le stade.

(Brouhaha)

M. PAPADATO. -

Sud-Ouest : 23.700.

Nous continuons donc à penser que ça fait cher pour un futur grand stade à moitié vide.

D'autre part j'ai appris ce week-end que nous allons avoir la chance dans notre stade soi-disant vétuste, soi-disant hors normes, de recevoir l'équipe de France dans un match de préparation pour la Coupe du Monde de Football. Pour un stade qui soi-disant n'a vraiment plus les moyens et n'est plus vraiment aux normes j'apprécie de constater que pour l'équipe de Domenech il est encore aux normes.

Dernier point que j'aimerais aborder c'est par rapport aux relations internationales. Quand on regarde le budget on s'aperçoit que l'appui aux partenaires bordelais baisse cette année de 50.000 euros. C'est vrai qu'on peut s'interroger sur les partenaires bordelais lorsqu'on étudie le document qui nous est donné avec le budget. Effectivement, lorsqu'on voit les partenaires institutionnels je suis toujours surpris de ne voir que Saint-Pétersbourg, Bristol, Québec et j'en passe, c'est-à-dire pratiquement que des acteurs institutionnels ou des associations européennes, voire du Nord, et toujours aucune association des pays du Sud.

Il me semble qu'à l'heure de Copenhague et de la volonté affichée d'aider les pays du Sud cette baisse de subventions aura forcément des conséquences sur ces pays du Sud et aussi sur le lien qu'auraient pu construire les Bordelais avec la problématique des relations Nord / Sud.

Je vous avais fait la proposition, Monsieur le Maire, lorsqu'il était question de la Maison de l'Europe, d'en faire une maison de l'international. La Maison de l'Europe c'est bien, mais je trouvais que l'étendre à une Maison Internationale qui ne concerne pas que les pays du Nord mais aussi les pays du Sud aurait permis aux Bordelais de s'engager et à la Ville d'afficher vraiment sa solidarité Nord / Sud. Je regrette qu'on se cantonne toujours à des relations Nord /Sud. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Juste deux petites précisions, M. PAPADATO. La gestion des poubelles c'est la Communauté Urbaine.

Deuxième précision. Bordeaux / Agen, équipe de Pro D2, 21.000 spectateurs.

M. PAPADATO. -

Oh, oh... !

M. LE MAIRE. -

Comment « oh, oh » ? Bordeaux / Agen 21.000 spectateurs.

M. PAPADATO. -

Places offertes largement distribuées...

M. LE MAIRE. -

Non, non. 21.000 spectateurs. Quant à Bordeaux / Lorient, les conditions météorologiques expliquent peut-être le manque d'enthousiasme de la population.

M. PAPADATO. -

A moins que le grand stade soit chauffé, effectivement on peut espérer plus de spectateurs !

M. LE MAIRE. -

C'est curieux comme vous êtes nerveux. Dès qu'on vous donne un argument qui flingue un peu votre raisonnement vous vous excitez. Je répète qu'on peut faire des matchs de rugby qui attirent plus de 20.000 spectateurs dans le stade Chaban-Delmas. On l'a démontré il n'y a pas longtemps.

Nous continuons avec Mme NOËL.

MME NOËL. -

Mon intervention sera courte, Monsieur le Maire, car les forces s'épuisent...

M. LE MAIRE. -

Ah bon ?

(Brouhaha)

MME NOËL. -

Je trouve étonnant cette manière de botter en touche par rapport à la question des poubelles et de la Communauté Urbaine...

M. LE MAIRE. -

Je ne botte pas en touche, pas du tout. Je ne cesse de dire que je suis 1^{er} vice-président de la Communauté Urbaine au cas où vous l'auriez oublié, donc j'assume parfaitement. Mais on ne peut pas reprocher dans le budget de la Ville de ne pas prendre en compte le problème de la gestion des poubelles ! Il ne faut pas tout mélanger ! C'est la responsabilité de la Communauté Urbaine que j'assume moi aussi, mais pas dans le budget de la Ville.

MME NOËL. -

Il me semblait que précisément M. CAZABONNE était chargé de ces questions à la Communauté Urbaine.

M. LE MAIRE. -

A la Communauté Urbaine !

MME NOËL. -

Il me semble qu'il peut y avoir une influence assez directe sur l'intervention communautaire.

M. LE MAIRE. -

Ça sûrement, mais ce n'est pas dans le budget de la Ville, et ça n'y sera pas !

Il faut bien choisir ses cibles quand on attaque comme ça. Là ce n'est pas une bonne cible.

MME NOËL. -

Je ne sais pas si ce n'est pas une bonne cible...

Mon propos n'était pas celui-là. Vous avez évoqué le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur le rapport d'Incité, donc je voudrais ajouter un mot qui sera court sur le logement.

Vous avez abordé les 3 volets du rapport de la Chambre qui traitaient de la situation financière d'Incité, de la gestion locative et de la requalification du centre historique, et vous avez souligné à ce titre le rôle prépondérant d'aménageur de la SEM Incité. Effectivement, elle a aujourd'hui une activité limitée en tant que bailleur social, mais elle a par contre une ambition forte en tant qu'aménageur, je le rappelle, aménageur au travers de l'opération du centre historique pour ce qui nous concerne, et donc au service d'une convention publique d'aménagement que nous avons définie, nous, collectivités locales.

Donc les objectifs que l'on souhaite voir assignés à Incité, rappelons-le, sont les objectifs que nous avons, nous, fixés, et ce sont eux qui doivent être examinés et qui constituent la feuille de route de la SEM.

Je voulais d'abord dire que vous avez indiqué un peu rapidement à mon avis que les objectifs étaient atteints ou dépassés. Vous l'avez dit.

M. LE MAIRE. -

Ce n'est pas moi qui l'ai dit. J'ai lu le rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

MME NOËL. -

Voilà. Vous avez lu le rapport. Je voulais simplement vous indiquer que vous avez eu une lecture un peu parcellaire.

Effectivement, il est notifié que pour le parc de logements locatifs privés les objectifs initiaux ont été atteints ou dépassés. C'est ce que vous avez dit. Par contre je me permets de vous faire remarquer qu'il y a d'autres catégories d'habitants : les propriétaires occupants, les accédants, les locataires du parc locatif public, et pour ces trois autres segments d'habitants je suis au regret d'indiquer, mais vous le savez, que précisément de ce point de vue les objectifs n'ont pas été respectés...

M. LE MAIRE. -

Pardon Madame, je suis obligé de vous interrompre. Je relis le rapport de la Chambre Régionale des Comptes :

« Les objectifs initiaux ont été atteints ou dépassés pour toutes les catégories de logements, sauf pour les logements à loyers libres... »

Voilà très exactement la citation de la Chambre Régionale des Comptes : « ... pour toutes les catégories de logements ».

MME NOËL. -

Je suis navrée...

M. ROUVEYRE. -

(Hors micro)

MME NOËL. -

S'il te plaît Mathieu, tu me laisses faire mon intervention, merci.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

La parole est à Mme NOËL.

MME NOËL. -

Je suis désolée de vous reprendre. Les objectifs initiaux ont été atteints ou dépassés pour toutes les catégories de logements dans le cadre du parc de logements locatifs privés. Je vous engage à relire le paragraphe qui concerne en effet le parc de logements locatifs privés qu'ils soient en loyer libre, loyer intermédiaire, loyer conventionné ou loyer très social. Ce sont de ces 4 segments dont on parle quand on dit qu'on atteint ou qu'on dépasse les objectifs.

Je répète donc que pour ce qui concerne les propriétaires occupants, les accédants et les locataires du locatif public, les objectifs ne sont pas atteints. Je ne reprendrai pas les chiffres. Moins de la moitié pour les propriétaires occupants, moins de 60% pour le locatif public, 120 logements locatifs. C'est peu.

Il s'agit d'envisager l'avenir. Nous prolongeons le travail dans le cadre, comme vous l'avez rappelé, du PNRQAD, du Programme National de Réhabilitation des Quartiers Anciens Dégradés, où il y a par ailleurs en plus un volet énergétique. Donc je pense qu'il faudra avoir une grande attention vis-à-vis de ce volet énergétique et je pense que là l'ambition devra être beaucoup plus grande.

Je me permets quand même de rappeler également que la Ville a mis 8 millions d'euros entre 2002 et 2007 sur le programme Incité quand dans le même temps - Pierre HURMIC a donné des chiffres tout à l'heure mais je peux en donner moi aussi – nous envisageons de mettre 15 millions d'euros dans un nouveau grand stade, ce qui est le double de ce que nous avons mis pendant 5 ans dans l'opération du centre historique.

Donc il faut une volonté politique beaucoup plus grande, me semble-t-il.

Il en faut une aussi en direction des opérateurs HLM, parce que c'est vrai que ce sont eux qui interviennent directement sur le quartier.

Mais je pense que dans la mesure où ils ont l'opportunité d'intervenir dans le cadre des ZAC, vous le dites suffisamment, Monsieur le Maire, dans le cadre des Bassins à Flots, dans le cadre de l'opération du Lac, la contrepartie c'est qu'ils doivent aussi s'engager sur des opérations beaucoup plus difficiles que des opérations de constructions neuves. Ils doivent également s'engager sur des opérations difficiles en cœur ancien, avec un habitat dégradé.

Je crois qu'il est important de dire que ce sont les offices HLM qui doivent répondre au besoin de logements des personnes fragiles et des personnes en difficultés financières. Ce ne sont pas des marchands de biens qui peuvent exploiter ces personnes en leur proposant des logements dégradés dans le centre ville. C'est bien au parc public d'intervenir dans ce cadre.

Enfin, je reprends ce qu'a dit Vincent MAURIN sur la politique de l'Etat. Je crois qu'il a tout à fait raison. Il faut vraiment dénoncer cette politique de l'Etat en matière de logement. Elle est pour moi indécente.

Je rappelle que quand l'Etat met 30.000 euros dans un logement locatif, il peut mettre jusqu'à 75.000 euros dans un logement qui est issu du produit de défiscalisation Scellier. Je trouve ça absolument scandaleux. C'est-à-dire qu'on finance à plus du double des logements qui n'ont aucune valeur sociale et dont on sait qu'ils ne seront pas occupés parce qu'ils ont des montants de loyers beaucoup trop chers. Et tout ça pour que des privés qui ont largement les moyens fassent encore des bénéfices dans la défiscalisation. Ce n'est pas admissible. Ça l'est d'autant moins – ça a été évoqué aussi mais je le redis – que les besoins et les obligations dans le cadre de la loi Dalo sont extrêmement importants. La loi Dalo, tout le monde le sait, c'est l'hébergement d'urgence.

Vous avez souligné à juste titre que la Ville de Bordeaux répond pour 80% du parc qui existe. C'est-à-dire que vous laissez entendre que la Ville fait 80% et que tout le département en fait 20. Il faut quand même avoir à l'esprit que c'est à Bordeaux centre, effectivement, que les besoins sont très importants et que se concentrent les populations. Donc l'effort doit être collectif. Moi je ne supporte pas qu'on renvoie systématiquement la balle sur les uns ou sur les autres pour s'exonérer de ses propres responsabilités. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. PEREZ

M. PEREZ. -

Merci Monsieur le Maire. Comme Pierre HURMIC je vais faire très rapidement une remarque liminaire sur Copenhague qui est un flop. On a malheureusement assisté à des débats de cour de récré. Que dis-je ? J'ai connu des cours de récré qui avaient un plus grand sens politique. On a assisté à une logique du « c'est pas moi qui est commencé, donc je continue ».

J'en profite - je vais sans doute en étonner plus d'un - pour saluer le plan de Jean-Louis Borloo dont on peut regretter que la conférence ne s'en soit pas davantage inspiré.

Une proposition, Monsieur le Maire. Faisons mieux que ne le voulait Copenhague. Associons-y les maires de France et de Gironde. Commençons à notre niveau. Commençons petit puisqu'on ne peut pas compter sur les soi-disant grands. D'ailleurs, vous le savez certainement, 800 maires de villes américaines se sont associés malgré la position du gouvernement fédéral pour faire au moins aussi bien que Copenhague.

Mais revenons à Bordeaux et à son budget. J'interviendrai sur un point concernant la culture, mais sur deux points à l'intérieur de ce point.

Sur l'Auditorium, Monsieur le Maire, nous avons quelques inquiétudes. Je pose très clairement la question : M. Ohayon est-il en mesure de mener l'opération à son terme ? On peut en douter vu ses déboires récents relatés par la presse.

A-t-on à ce stade actionné les banques en garantie pour que le chantier soit mené à bien dans les termes financiers et temporels prévus ?

Dans le pire des cas, a-t-on une solution de substitution si M. Ohayon défaillait, ce que pour ma part je crains vu que visiblement il ne paye ses sous-traitants que sous la contrainte ?

Mon deuxième point concerne les subventions aux associations.

Nous voyons une faible augmentation de la part faite au développement culturel. Méfions-nous des trompe-l'œil. Si l'on neutralise le poids des subventions désormais biennales de Novart qui

est, je le rappelle, de 290.000 euros cette année, on passe de 3.197.000 euros l'an dernier à 3.163.000 euros cette année. Une légère régression. Soyons beaux joueurs, disons : stabilité. Avec 13 associations subventionnées en plus.

Nous sommes inquiets car, nous l'avons déjà évoqué, on a été capable de dégager des ressources pour Evento, on l'est beaucoup moins en rythme ordinaire pour favoriser la vie au jour le jour des associations.

Il serait d'ailleurs intéressant qu'au-delà du montant des subventions allouées le Conseil soit informé, disons deux fois l'an, du nombre d'associations et des montants pour lesquels des subventions ont été refusées. Cela permettrait d'avoir un intéressant point de comparaison entre les événements exceptionnels type Evento et la vie au fil de l'eau. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci. Juste une précision pour vous rassurer, ou nous rassurer parce que nous sommes tous vigilants sur ce dossier, je veux parler de l'Auditorium.

D'une part M. Ohayon affirme qu'il a trouvé une société qui est prête à reprendre le chantier. On verra si ça se vérifie.

D'autre part, la Ville a souscrit une réassurance auprès d'une société de caution mutuelle de la Caisse d'Epargne qui s'appelle la Cegi. La cotisation, d'ailleurs, est payée par le promoteur lui-même et non par la Ville.

J'ai reçu il n'y a pas très longtemps encore, après l'avoir alertée sur ce dossier, un lettre de cette société de caution mutuelle nous assurant que, évidemment, si le besoin s'en faisait sentir elle se substituerait au promoteur pour assurer la bonne fin du chantier. Donc nous avons pris toutes sortes de précautions.

Malheureusement le problème c'est la perte de temps. Il y a actuellement un problème sur la grue, puisque la grue actuelle appartient à la société Harribey qui a obtenu la résiliation de son contrat. Je crois que la discussion de M. Ohayon c'est de pouvoir conserver cette grue, parce que s'il faut la démonter et en remonter une autre ça va prendre des semaines et des semaines, et il y aura un surcoût.

Je ne sais pas s'il va y arriver. C'est le prochain élément critique sur le chemin.

J'ai par ailleurs indiqué que quand on fait une VEFA c'est un prix forfaitaire non révisable et que là-dessus nous ne transigerons pas tout simplement parce que nous n'avons le droit de le faire.

Il y aura des travaux complémentaires au titre de l'acoustique, cela a été prévu dès le départ, mais pas de révision du prix de l'achat de l'Auditorium.

Voilà ce que je peux vous dire sur ce dossier.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, souhaitant intervenir sur la cohésion sociale je voudrais néanmoins faire un préambule.

Le décès de Frédo, la semaine dernière, nous interpelle tous. Nul n'est ici pour donner des leçons à quiconque, mais tout de même nous avons à nous poser des questions sur la société dans laquelle nous vivons.

Alors que nous nous battons pour créer des places d'hébergements supplémentaires et que nous peinons à trouver les budgets, on a construit en parallèle pour notre satisfaction intellectuelle et artistique une maison dont la vocation est de rester close et inhabitée. Je parle de la « Maison aux personnages » des Kabakov.

Ici même je m'étais insurgée contre cette construction estimant qu'il manquait grandement de logements pour les personnes qui n'en avaient pas.

Cette maison on peut y regarder à travers la fenêtre, et qu'est-ce que nous y voyons ? Moi, à titre personnel j'y vois toute la détresse du monde et des gens qui n'ont pas de toit.

J'aborderai maintenant trois points précis concernant le budget 2010.

Tout d'abord l'hébergement d'urgence. Sans remettre en cause les actions menées par le CCAS et les associations qui interviennent auprès d'un public, hélas, de plus en plus nombreux et qui ne fera que s'accroître avec la création de la métropole, je souhaiterais que l'état des lieux qui nous est présenté tienne compte de la différence entre la proposition à apporter aux travailleurs pauvres qui auraient besoin d'un parrainage pour accéder à un logement social, encore faudrait-il qu'ils soient en nombre suffisant, et la proposition qu'on devrait faire à une personne sans domicile fixe, en rupture totale avec notre société et en phase de destruction personnelle à qui il faudrait proposer un hébergement palliatif.

Je veux dire qu'il faut les accepter tels qu'ils sont et répondre au plus près à leurs attentes, en couple pour garantir leur intimité, avec leurs chiens car c'est bien souvent le seul lien affectif qu'il leur reste, avec leur état sanitaire problématique, et pour cela leur proposer des lieux individualisés, sécurisés où ils puissent se sentir à l'abri avec un minimum de confort, indestructibles et faciles d'entretien.

Dans ce budget il est fait état de la création de 25 places en CHRS, Centre d'Hébergement en Réadaptation Sociale. Le Diaconat Protestant est à la recherche d'un terrain pour la création d'un CHRS. Ce centre pourrait être financé à 50% par eux-mêmes. Reste à trouver les 50% manquants.

Le projet est lourd et doit attirer toute notre attention. J'espère que la Ville saura apporter son soutien financier à l'élaboration de cette structure.

En second lieu, Monsieur le Maire, je parlerai de l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.

Je ne sors pas de mes attributions d'élue en révélant des cas particuliers que tout un chacun, citoyen bordelais, peu remarquer.

Si suite à mon courrier, le projet de rampe d'accès à la bibliothèque de Bacalan semble sur les rails et je m'en réjouis, que dire du centre socio-culturel de Bordeaux Nord situé au premier étage d'un bâtiment qui n'est accessible que par des escaliers extérieurs ? Impossible pour des personnes handicapées de s'y rendre et donc de participer à une activité quelconque.

Est-il normal que ce soit les animateurs du centre qui interviennent pour aider les mamans à monter des poussettes avec bébés à l'étage ?

En cas d'accident, qui serait responsable ? L'animateur ? Le Directeur du centre ? Le Président des Centres d'animations ? La Ville ? Qui ?

Ce n'est pas nouveau. Cet état de fait dure depuis toujours. Je m'étonne que notre maire adjoint de quartier n'ait pas relevé ce détail. Aussi, Monsieur le Maire, il faut envisager la mise en place ou d'un ascenseur, ou un réaménagement permettant l'accès à l'étage de tous.

Je vous demande de traiter ce problème de façon prioritaire.

En dernier lieu je souhaite aborder la concertation sous trois aspects : la concertation municipale par le biais des conseils de quartiers pour regretter que celle-ci regroupe plusieurs quartiers en un même conseil. Les sujets abordés sont nombreux dans un laps de temps réduit.

Il était auparavant plus efficace de traiter les problèmes de façon plus locale. Un sentiment de frustration se dégage à la fin de ces conseils.

En deuxième lieu, la concertation sur les transports en commun qui a donné lieu à l'expression de très nombreuses critiques de la part des habitants, des associations, et dont pour le moment nous ne savons pas s'il en sera tenu compte. Où en est-on ?

Pour finir, la concertation sur les différents grands projets urbains tels que Bastide, Saint-Jean/Belcier et Bassins à Flots qui ont attiré beaucoup de participations.

Lors de la dernière réunion concernant la ZAC des Bassins à Flots il nous a été annoncé qu'après une dernière réunion en janvier ce serait la fin de la concertation, les architectes se mettant au travail.

J'attire votre attention sur le fait que tous les participants des ateliers attendent d'être associés plus durablement à la conception des projets qui intéresseront leur cadre de vie. Cela concerne bien évidemment tous les ateliers inscrits par rapport aux restructurations et aux reconstructions des différents quartiers sur notre ville.

Si l'on ne veut pas se retrouver devant un front de critiques lors de l'exécution d'un projet parachuté il faut absolument aller jusqu'au bout de la concertation et continuer ces ateliers. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROUYEYRE

M. ROUYEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'ai prévu d'intervenir sur le logement.

Juste avant, en renfort à mon collègue Jacques RESPAUD je voulais vous citer, puisque vous citez beaucoup de chiffres, ce tableau que l'on retrouve sur le site des Echos, selon lequel parmi les 36 villes les plus grandes de France Bordeaux est la deuxième la plus taxée en matière de Taxe d'Habitation. Elle vient juste après Nîmes.

Autre préambule, je vous ai adressé par fax aujourd'hui 5 pages de questions concernant le budget. J'imagine que vous n'y répondrai pas. Je le trouve dommage parce que ça aurait pu éclairer les débats, en tout cas l'information des élus.

M. LE MAIRE. -

Pardon M. ROUYEYRE. D'abord sur le premier point, on connaît ce débat depuis très longtemps. Je voudrais aussi que l'on fasse le classement des villes par montant d'abattement à la base sur la Taxe d'Habitation et vous verriez que Bordeaux serait peut-être aussi la deuxième, mais dans le bon sens cette fois-ci.

Donc quand on additionne les deux on se rend compte que nous sommes dans la moyenne. D'ailleurs les Bordelais ont tranché ce problème depuis longtemps. Quand, à l'occasion des différentes rencontres que nous avons eues, eux et notre équipe, nous avons parlé de politique fiscale ils ont reconnu que la politique fiscale de la municipalité était raisonnable et modérée, même si, comme je l'ai dit dès le départ, nous partons d'un niveau très élevé.

Deuxièmement, vous avez quelques problèmes pour lire le budget. Très bien. Je peux le comprendre. Nous venons de recevoir votre lettre il y a une heure. Ce n'est pas des méthodes. Donc nous allons la regarder et nous vous répondrons point par point bien entendu. Je fais tout à fait confiance à nos services pour pouvoir vous éclairer pleinement.

Je vous laisse poursuivre votre intervention.

M. ROUYEYRE. -

Je vous remercie, Monsieur le Maire. J'attire votre attention sur l'article 2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales qui vous fait l'obligation de répondre à ces questions pour une meilleure compréhension des délibérations, comme le budget.

M. LE MAIRE. -

Oui. Mais pas dans l'instant. Il vous fait l'obligation d'être poli et de ne pas envoyer votre demande une heure avant le Conseil Municipal.

Mais on ne va pas continuer. Je viens de vous dire qu'on vous répondrait.

M. ROUYEYRE. -

Tout à fait. Simplement Nous avons 95 délibérations dont un budget de plusieurs centaines de pages à étudier en 4 jours, vous comprendrez que les questions...

M. LE MAIRE. -

Je le comprends bien volontiers. Nous vous répondrons.

M. ROUYEYRE. -

Je vous remercie. Si vous voulez j'attaque mon intervention...

M. LE MAIRE. -

Allez-y, je vous en prie.

M. ROUYEYRE. -

Vous avez évoqué le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Permettez-moi d'en faire autant pour expliquer la position de notre groupe quant à la politique logement.

Je ne suis pas étonné que vous vous réjouissiez des éléments positifs soulignés par la Chambre Régionale des Comptes. D'ailleurs personne, surtout pas moi, ne considère que ce rapport dit que tout est mauvais.

M. LE MAIRE. -

Ah...

M. ROUYEYRE. -

La Chambre Régionale des Comptes se contente de dire que cette société a fait le choix des plus aisés au détriment des plus fragiles. La Chambre pose les raisons pour lesquelles nous pouvons dire que la mairie organise la chasse de la population la plus pauvre de Bordeaux.

(Brouhaha)

M. ROUYEYRE. -

Si vous me le permettez, avant de vous le démontrer je vous renvoie juste au budget que vous nous présentez que j'ai beaucoup de mal à lire. Quand il est présenté par fonction on note à l'article 523 : actions en faveur des personnes en difficulté, une baisse du budget qui n'était pas très gros, de -2,80%. C'est page 71 du budget. Je le tiens à votre disposition.

Vous êtes revenu sur deux articulations que je vais reprendre également sur l'aspect locatif.

La première chose que l'on peut souligner c'est que la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport rappelle que pour financer son programme d'aménagement du centre historique de Bordeaux la société Incité a vendu l'essentiel de son patrimoine de logement social en

2002. Ainsi, propriétaire à l'origine de 1.376 logements conventionnés, elle n'en possède plus aujourd'hui que 396.

C'est la raison pour laquelle on peut dire que 71% du parc de logement social de la société Incité ont été vendus.

Deuxième observation. Depuis 2003 la SEM ne s'est rendu propriétaire bailleur d'aucun logement social supplémentaire. Ça encore c'est dans le document que l'on peut retrouver de la Chambre Régionale des Comptes, et également page 27 du rapport de l'Assemblée Générale d'Incité du 2 juin 2009.

Troisième observation. En matière de locatif, Incité - c'est ce que je dis et je vais revenir sur ce que vous avez souligné - se comporte comme une agence immobilière classique. La SEM gère 1715 logements, dont 1319 logements en loyers libres, soit 77% de son parc est celui que l'on retrouve dans une agence immobilière classique.

Notre quatrième point, c'est intéressant, vous nous dites et c'est ce que dit la Chambre : les montants des loyers ne sont pas plus élevés que dans le parc de logements sociaux classiques. Sauf que l'on constate quoi ? La Chambre le dit, que 64% des locataires d'Incité ne sont pas éligibles à l'APL.

Donc vous savez, puisque vous connaissez les données aussi bien, voire mieux que moi, que 40% des Bordelais ne sont pas éligibles à l'APL, ce qui me permet de dire que - Mme TOUTON a sans doute une explication – 64% des locataires d'Incité font partie des 40% des Bordelais les plus riches. Je ne dis pas qu'ils n'en ont pas besoin, je dis simplement que c'est un choix politique qui a été fait par Incité.

D'ailleurs, vous avez oublié de le signaler, la conclusion de la Chambre Régionale des Comptes sur le métier de bailleur d'Incité est sans appel. Page 3 : « Incité a une activité limitée de bailleur social ».

Ce n'est pas son rôle, M. MARTIN, mais j'ai une tripotée d'articles de presse dans lesquels à chaque fois que l'on interroge Incité le Directeur nous dit : « Nous, on ne fait pas de spéculation, on est un bailleur social ». Si vous les voulez je les tiens à votre disposition.

Donc sur le métier d'aménageur on constate qu'au lieu de produire un grand nombre de petits propriétaires à Bordeaux la politique menée par Incité a bénéficié à un petit nombre de gros propriétaires. L'argent public a bénéficié aux bailleurs privés.

Pour financer son métier d'aménageur Incité a touché le produit de la vente des logements sociaux. Elle a par ailleurs pu compter sur les sommes allouées par la Mairie de Bordeaux dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement.

Grâce à cette manne elle a notamment pu organiser des études, acheter des immeubles et constituer des dossiers dont l'immense majorité a bénéficié à des propriétaires privés. C'est le point que vous souligniez tout à l'heure : les objectifs quantitatifs satisfaisants, mais c'est bien les propriétaires privés qui sont les grands gagnants.

En effet, c'est ce que mentionne la Chambre Régionale des Comptes : l'essentiel des opérations menées ou accompagnées par Incité a profité aux propriétaires bailleurs.

Par ailleurs l'action d'Incité ayant conduit à une forte augmentation du prix des loyers et du foncier dans son périmètre d'action, les investisseurs sont donc doublement gagnants : d'abord ils ont pu bénéficier des subventions et de la défiscalisation – le déficit foncier – et d'autre part ils bénéficient en plus de l'inflation immobilière favorisée par l'action d'Incité.

J'ajoute, ça risque de vous intéresser, que la plupart des logements préemptés par Incité sont revendus à ces mêmes propriétaires bailleurs.

Et je suis sûr que vous aurez à produire des explications à cette dame de 75 ans qui est dans le public, qui fait l'objet d'une expropriation par Incité de son appartement au 5 rue de Leyre. Je suis sûr que vous allez pouvoir lui expliquer pourquoi elle est chassée de chez elle et pourquoi ça va être revendu à un propriétaire privé.

Sur le logement social public et les propriétaires occupants, on peut considérer – c'est la Chambre Régionale des Comptes qui le dit – que ce sont quand même des laissés pour compte. Là encore la CRC est sans appel. Ce sont les plus pauvres qui sont complètement abandonnés par Incité. Les objectifs fixés par l'OPAHRU sont les plus mauvais pour la réalisation de logements sociaux publics et pour l'aide aux propriétaires bailleurs, et, Marie-Claude NOËL le disait, pour les accédants aussi.

Il n'y a strictement aucune volonté de maintenir les populations pauvres en place. Les logements sociaux de fait ne sont pas remplacés par des logements sociaux de droit. Les propriétaires occupants qui ne peuvent faire face aux injonctions d'Incité quant aux travaux à réaliser sont contraints de vendre et de quitter le quartier.

Vous avez un élément dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui dit que 102 personnes ont été relogées. Malheureusement sur cette donnée-là on n'avait pas les objectifs initiaux. Je les ai retrouvés dans la convention que vous avez signée, Monsieur le Maire, avec le Préfet, l'OPAHRU. L'objectif était de 330. Aujourd'hui 102 sont relogées. Ça veut dire que moins d'un tiers des personnes ont été relogées. Ça c'est aussi des chiffres qui parlent.

J'en arrive à mon dernier point qui concerne véritablement le budget : la suppression de l'aide à la création de logements sociaux publics.

Je rappelle que la ligne du budget pour le logement est de 2.095.200 euros, section d'investissement et section de fonctionnement incluses. Sur un budget de 429 millions ça fait 0,48% du budget consacré au logement.

Sur la ligne programme habitat et logement que vous nous communiquez dans le document de gestion la baisse est de 34%.

La ligne surcharge foncière allocative publique, donc ce qui vient permettre à la collectivité d'aider le logement social public, cette ligne qui était de 1.050.000 en 2009 disparaît en 2010. La Mairie de Bordeaux met fin à sa politique d'aide à la production de logements sociaux. C'est une attitude à mon sens grave, irresponsable et totalement en contradiction avec le besoin criant de ce type de logement.

Et quand même, ce n'est pas anecdotique, la Chambre Régionale des Comptes dans sa conclusion dit ceci : « L'implication financière des collectivités publiques concernées apparaît dans ces conditions déterminante pour le développement d'une telle offre ». C'est-à-dire, une telle offre de logement social public : on baisse de 34% le logement. Vous allez sans doute nous expliquer comment on peut trouver du sens à cette politique.

Sur cette politique, comme pour beaucoup d'autres, vous manifestez votre mépris pour les plus faibles de nos concitoyens...

(Brouhaha)

M. ROUVEYRE. -

Nous n'aurons de cesse de vous rappeler, Monsieur le Maire, que vous êtes le maire d'une commune qui compte 55.000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Vous avez des responsabilités, celle d'investir lourdement dans le logement, d'augmenter sensiblement le budget du CCAS, qui, vous l'avez rappelé, est de 2%, soit inférieur à l'augmentation des charges de personnel du budget global de la Ville de Bordeaux, également celle d'investir dans

les RPA, ma collègue Emmanuelle AJON vous le dira, elles sont dans des états lamentables et on baisse le budget d'investissement. Pour tout ça il n'y a pas d'argent.

En revanche vous avez su trouver l'argent pour Evento, 4 millions, vous allez savoir trouver l'argent pour le Centre Culturel du Vin, 6 millions, vous savez trouver l'argent pour un grand stade, 15 millions.

Monsieur le Maire, un budget ce sont des choix. Les vôtres ne correspondent pas à ceux que réclame la justice sociale. C'est bien de se recueillir. C'est bien de rendre hommage. Mais agir c'est incontestablement mieux.

M. LE MAIRE. -

Mme DESAIGUES

MME DESAIGUES. -

Monsieur le Maire, mesdames, messieurs les élus, rapidement quelques observations et quelques questions sur ce budget 2010 dont la présentation me semble-t-il, prête à confusion. Si ce n'est pas un effet d'annonce ou d'affichage voulu, je vous saurais gré de m'éclairer.

D'abord sur le chapitre Budget par politique : sur le budget 2009, Vie sociale représentait en pourcentages 28,72% sur un montant de 98,96 millions. En 2010 il est affiché Vie en société pour un pourcentage de 63,24%, mais le montant réel que vous notifiez est de 102,82 millions d'euros, soit une augmentation réelle de 3,86 millions d'euros, ce qui fait 30%.

Comme vous le savez la loi de finance a fixé l'inflation à 1,2%, ce qui ramène une réelle augmentation à 1,8% environ.

Cette augmentation risque de buter sur des difficultés financières. M. MARTIN vous en avez parlé en préambule. Nous risquons de rencontrer quelques problèmes.

Je pense pour ma part que nous sommes loin d'un budget qui doit par ailleurs concrétiser les actions sur lesquelles, Monsieur le Maire, vous vous êtes engagé dans le cadre du 3^{ème} projet social que vous avez identifié comme un acte majeur de votre politique et de la politique du développement durable dans l'agenda 21.

Une remarque complémentaire relative à cette présentation confuse concernant les places de crèche.

En 2009, sur le Budget Primitif 2009 vous aviez affiché 260 créations de places en crèche. Je ne sais pas si ce chiffre a été atteint car il me semble que quelques réalisations ne sont pas effectivement réalisées.

En 2010 vous affichez 670 places de créations de crèche, mais sur 4 ans. Et vous affichez 291 créations pour 2010.

Vous me permettez de retirer néanmoins 97 créations de places, car comme vous l'indiquez, ces créations de places sont comptabilisées pour les années 2011 et 2012, ce qui fait un total exact de 194 places.

Tout ça pour vous indiquer que nous sommes peut-être loin du compte et des engagements annoncés.

Concernant le budget du CCAS, dans le Budget Primitif 2009 était affiché un montant de 6,15 millions d'euros. Pour 2010, 6,27 millions, soit une augmentation de 1,95. Comme je vous le rappelais, compte tenu de l'inflation de 1,2%, l'augmentation réelle sera en euro constant de

0,75%, ce qui est peu, je tiens à le rappeler, en raison des risques financiers dans lesquels de nombreuses communes risquent de se trouver.

Dans les orientations budgétaires reprises dans le Budget Primitif, le CCAS est fortement mis en avant, fortement sollicité, pour un engagement, je note entre-autres, pour les seniors : des axes prioritaires qui seront la prévention, la proximité, l'accueil, la solidarité.

Vous engagez le CCAS sur la diversification de l'offre d'animations, sur un programme d'amélioration de l'accueil de proximité, sur une importante requalification des établissements les appuyant sur la priorité de solidarité sur laquelle vous tenez à nouveau à vous engager.

Pour la Prévention de l'exclusion et l'insertion du public en difficulté, à nouveau, Monsieur le Maire, vous engagez le CCAS au travers d'actions qui seront entre-autres portées par les travailleurs sociaux par quartier.

Pour l'évaluation de l'action sociale, à nouveau vous engagez le CCAS dans l'action de modernisation de sa gestion pour de nouvelles missions que vous avez inscrites dans le 3^{ème} projet social.

Ce 3^{ème} projet social, durable et solidaire, comme vous l'avez rappelé, mérite à mon sens d'être mieux fléché.

La demande a été fortement, clairement exprimée par les Bordelais lors des réunions de concertation :

- concernant le lien social, 48% des Bordelais vivent seuls ;
- concernant la cohésion sociale, 55.000 habitants vivent sous le seuil de pauvreté ;
- concernant les services de proximité et le logement, particulièrement afficher une offre d'urgence pour les jeunes en errance, particulièrement afficher des logements adaptés, dignes, durables.

Et vous nous aviez fait remarquer lors des orientations budgétaires que la population bordelaise augmentait et que le rapport sur le logement parlait d'une nécessité de 1000 logements nouveaux par an.

Alors une inquiétude. Comment pensez-vous pouvoir financer le 3^{ème} projet social ?

Monsieur le Maire, ne me faites pas dire ce que je ne dis pas, c'est-à-dire d'augmenter très sensiblement le budget 2010. Cela serait bien sûr peut-être suicidaire, très difficile quand on ne sait pas de quoi seront faites les années suivantes au-delà de 2011. Je veux parler de l'inflation réelle, de la réelle compensation locale eu égard à la suppression de la TP, de la réelle Dotation Globale de Fonctionnement et des droits de mutation qui sont en forte décroissance.

Par contre il me semble que priorisation aurait pu être plus grande pour ce 3^{ème} projet social et qu'on aurait pu déplacer des lignes. En un mot je dirai ne pas dépenser plus mais investir autrement et mieux pour ce 3^{ème} projet social pour qu'il ne soit pas une coquille vide.

Il me semble qu'il y a des dispositifs qui se sur-empilent et peut-être donc des dépenses de fonctionnement ou bien des investissements de programmations qui sont à la limite redondants. Je pense spontanément aux dispositifs comme le CUCS, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale sur lequel nous avons déjà délibéré le 23 novembre, je pense aussi aux actions engagées dans le cadre du Conseil de Développement Social.

Je n'irai pas plus loin mais je le redis, est-ce qu'on ne devrait pas mieux investir, mieux flécher ce 3^{ème} projet social et donc afficher les actions ?

Un point de remarque...

M. LE MAIRE. -

Madame, vous avez largement dépassé les 5 minutes. Il faut peut-être avancer.

MME DESAIGUES. -

Un point de remarque et une question sur le plan d'équipement qui passe de 60 millions d'euros en 2009 à 62 millions d'euros en 2010. Tout de suite pour ma part une inquiétude : quid de la mise en accessibilité des ERP ?

Cette priorité a été légiférée en 2005, mais je crois qu'au-delà de la loi et au-delà de nos familles politiques respectives c'est un enjeu de société, celui du vivre ensemble qui nous interpelle.

Je voudrais tout de suite saluer le travail de la Commission d'accessibilité présidée par M. SOLARI et des services de la mairie.

Vous comprendrez mieux mon inquiétude si je vous annonce quelques chiffres...

M. LE MAIRE. -

Madame, il est 6 h 30 et les orateurs de l'opposition ont déjà parlé autant que ceux de la majorité.

MME DESAIGUES. -

Je vais en terminer là, Monsieur le Maire.

2008 / 2009, 51 ERP ont été diagnostiqués. En 2010 le restant des établissements restant à diagnostiquer est de 360 établissements. On nous annonce d'ores et déjà dans un premier diagnostic un coût total pour la mise en accessibilité de 12 millions d'euros.

Comme vous le savez, par accessibilité il ne faut pas s'enfermer dans la simple rampe d'accès. Il faut entendre l'accès au bâtiment, au déplacement à l'intérieur du bâtiment, l'accès physique et intellectuel pour une autonomie qui permet d'accéder au savoir, au sport, à la culture.

12 millions d'euros. Je vois inscrit dans le budget 2010 uniquement 1 million d'euros. Pouvez-vous m'éclairer ? Est-ce que je dois comprendre qu'il faudra attendre 12 ans pour la mise en accessibilité des ERP ?

Je souhaiterais que l'expression page 21 « accession aux handicapés » soit remplacée par « accession aux personnes handicapées ».

Enfin toujours sur le plan de l'équipement...

J'essaie de faire vite. Je comprends. Tout le monde en a marre...

M. LE MAIRE. -

Surtout si c'est pour suggérer que devant « handicapés » on met « personnes » on peut accélérer... On est tous d'accord.

MME DESAIGUES. -

Vous auriez mieux fait de retenir que vous inscrivez 1 million d'euros alors qu'il en faudra 12.

M. LE MAIRE. -

Oui. Absolument. J'ai posé exactement la même question au Président de la Communauté Urbaine et au vice-président chargé des finances à la Communauté Urbaine. Voyez que nous nous rejoignons.

MME DESAIGUES. -

Bien. Sur les lignes budgétaires concernant les items Développement urbain durable et Qualité des espaces publics de proximité, on passe approximativement de 24 millions d'euros à 6 millions d'euros. Pourquoi cet abaissement ? Je ne l'ai pas saisi. Pourquoi cet abaissement sur ces points eu égard à votre et à notre engagement sur le développement durable et les 3 actions que vous aviez fléchées pour 2010 ?

Je n'ai pas su retrouver le raccordement de l'Hôtel de Ville aux ressources géothermiques, ni l'équipement photovoltaïque des établissements sportifs. Il me semble que même si, comme l'a dit M. PEREZ, Copenhague a été un flop, nous pourrions ici bien engager la ville dans le développement durable. En particulier je reviendrai sur la construction de bâtis accessibles et de bâtis dignes.

M. LE MAIRE. -

Mme AJON

MME AJON. -

Monsieur le Maire, chers collègues, je vais essayer d'être rapide et concise.

Je reviendrai uniquement sur la partie senior de ce budget, tout d'abord en vous remerciant d'avoir été sensible à notre demande forte de mettre en place une tarification adaptée aux ressources des usagers. Nous serons donc attentifs au développement de cette pratique que vous annoncez en préambule de ce budget.

Cependant le programme visant les seniors que vous nous présentez ressemble bien, malheureusement, à une lettre d'intention. Certes, il est positif sur le papier, mais accompagné parallèlement d'une baisse de 20% du budget d'investissement.

Bordeaux ne consacre qu'environ 1% de son budget à cette population représentant 19% de la population totale à peu près, ce qui nous paraît extraordinairement faible et ne répondant pas aux besoins et à la prise en compte des enjeux du vieillissement de la population pour Bordeaux.

Je prendrai pour exemple les actions en faveur de l'adaptation de l'habitat aux besoins des personnes âgées qui est devenue un véritable enjeu pour notre société vieillissante et vous le savez. La Ville de Bordeaux ne propose par exemple que 15 RPA, parfois malheureusement dans un bien triste état d'usage, à la limite du décent pour ces résidents.

Ce type d'habitat pourtant offre pour les aînés porteurs des plus faibles ressources un moyen efficace de garder un logement autonome dans la ville et même dans leur quartier. Or sur ce point nous ne retrouvons dans ce budget une fois de plus qu'une promesse de réhabilitation future. J'en prendrai pour exemple la RPA Bonne Fin que vous nous aviez déjà annoncée l'année dernière en réhabilitation et qui n'est encore qu'en étude cette année.

Les aides à l'adaptation de l'habitat au vieillissement sont quant à elles quasiment confidentielles.

Nous ne voyons donc dans ce chapitre que peu d'ambition, de créativité, pas de trace de travail réel par exemple vers la co-location, l'aide à la mobilité quotidienne, ou encore un travail sur l'accueil spécialisé des Sans Domicile Fixe vieillissants et devenant malheureusement pour quelques-uns eux aussi des seniors. Car ce public dont le drame qui vient de se dérouler vous a touché, a besoin aussi et avant tout de création de solutions adaptées au-delà de l'émotion.

C'est aussi pour cela et entre-autres que nous voterons contre ce budget, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Ah, mais ça je m'y attendais, parce que c'est un festival...

Mme TOUTON

MME TOUTON. -

Merci Monsieur le Maire. Je vais essayer d'apporter un certain nombre de réponses à mes collègues, à commencer par Pierre HURMIC qui nous a interrogés sur le budget du logement pour lui indiquer que notre budget de logement est réparti en deux politiques : la politique rayonnement patrimonial et la politique habitat et logement. Donc un certain nombre de postes comme le PNRQAD, pour ne donner que cet exemple, est inscrit pour 100.000 euros dans le chapitre Habitat et pour 300.000 euros pour l'animation OPAH dans le chapitre Rayonnement patrimonial.

Donc en fait, si on cumule les deux lignes, en investissement on passe de 1.755.000 euros en 2009, à 2.831.000 en 2010, ce qui conforte l'effort que nous faisons sur la politique globale du logement pour l'année 2010.

Pour répondre à M. MAURIN, concernant la mixité sociale vous m'avez interrogée sur les opérations qui étaient inscrites au titre du PLU.

Ces opérations ne se réalisent pas pour une raison simple c'est qu'elles doivent comporter à 100% du logement social et que donc les prix de vente qui sont offerts aux propriétaires sont trop faibles. Même si ce sont des préemptions, ils retirent de la vente.

Par contre nous pensons que la servitude de diversité sociale que nous appliquons sur les terrains est, elle, de nature à permettre de réaliser du logement social parce que là on arrive à équilibrer avec des mixités d'opérations privées et publiques, et dans ces cas-là on arrive à réaliser ces opérations.

Ceci étant, c'est un des sujets qu'il faudra revoir lors de la révision du PLU qui commence l'année prochaine à la Communauté Urbaine.

Autre réponse concernant les secteurs Benauges, Aubiers et les études que nous avons lancées. Nous n'avons aucune certitude à ce jour que nous aurons des fonds pour une requalification de ces secteurs-là. Mais dans tous les cas, comme ça s'est passé pour l'opération ANRU Saint-Jean, tous les relogements se sont effectués sur la Commune de Bordeaux.

Pour répondre à Marie-Claude NOËL que je remercie pour avoir rappelé le rôle et les objectifs que nous avons fixés à Incité, il y a effectivement dans les résultats des progrès à faire sur les propriétaires occupants, sur les accédants à la propriété et sur le logement social. Le compte rendu de la Cour des Comptes fait d'ailleurs état du pourquoi des difficultés à réaliser du logement social sur les quartiers anciens.

Je rappelle tout de même que par rapport aux objectifs nous avons des pourcentages qui sont un peu faibles sur ces trois cibles, mais que ces objectifs sont fixés jusqu'en 2014 et que, effectivement, l'opération de PNRQAD à laquelle nous sommes éligibles sera un levier très important pour aider à la production de logements publics sociaux sur ce secteur-là.

Quant à votre suggestion que vous aviez déjà faite et que j'ai retenue, d'impliquer davantage tous les bailleurs sociaux sur ces secteurs-là, nous ferons effectivement un point avec eux de façon à ce qu'ils s'engagent sur des opérations d'aménagement, mais aussi sur des opérations qui sont beaucoup plus difficiles, il faut le reconnaître, sur le centre historique.

Dernière réponse, M. ROUVEYRE. Je trouve, M. ROUVEYRE, qu'il est assez incroyable que le rapport de la Cour des Comptes soit pour vous une sorte de révélation sur les actions, sur les missions et sur le fonctionnement de la SEM Incité, que vous vous en étonniez et que vous le critiquiez.

Il faut dire que vous n'avez assisté qu'à deux Conseils d'Administration sur six durant la période du début 2008 à maintenant. Deux sur six ! Ce qui explique sans doute votre ignorance sur ces dossiers, ainsi que sans doute l'ensemble des contrevérités que vous formulez au fur et à mesure de nos débats.

Je ne vais pas revenir sur tout ce que vous avez énoncé. Je crois que le Maire avait donné un certain nombre d'éléments sur ce qu'a émis le rapport de la Cour des Comptes. Je voulais juste vous donner une information concernant les loyers que pratique Incité dans le logement social et ceux qu'ils pratiquent en loyers libres. La moyenne précise – j'ai le tableau à disposition – pour le logement social est de 4,4 euros le mètre carré, pour le logement libre elle est de 5 euros le mètre carré. Je crois qu'en louant à ces prix-là on répond quand même à ce que demandent les populations à revenus modestes.

M. LE MAIRE. -

Merci madame.

Mme FAYET

MME FAYET. -

Quelques mots, mes chers collègues, puisqu'il a été beaucoup question du projet social et du manque de visibilité du financement.

D'abord je voudrais dire, vous l'avez compris, qu'il est très difficile d'isoler le financement qui sera dédié au projet social puisque, comme le développement durable, ce projet est complètement transversal. Donc on retrouvera du financement dans le budget logement, comme l'a indiqué Elizabeth TOUTON, ou dans le budget culture, ou dans le budget petite enfance, etc., c'est-à-dire dans chaque délégation. Il aurait été peut-être un peu excessif d'additionner tous ces budgets en disant que tout appartenait au projet social. Donc c'est un exercice un peu difficile.

Deuxièmement, la politique sociale, vous le savez, est une politique complètement partenariale. Ce n'est pas la responsabilité directe de la Ville. Donc sur tous les projets nous irons chercher des financements importants auprès de la CAF, auprès de la CRAMA ou auprès du Conseil Général.

Je voudrais donner l'exemple d'une maison-relais où la Ville est quand même assez pionnière puisqu'il y en a 3 en Gironde dont 2 sur Bordeaux. Nous en avons encore au moins 3 en projet. L'une d'entre-elles pourrait ouvrir dès 2010. Elle s'adressera précisément aux personnes âgées marginales et vieillissantes comme le souhaitait Mme AJON, mais le financement de la Ville n'est que subsidiaire. Il s'agit de quelque chose de l'ordre de 10 à 15.000 euros qui vient après le financement de la DDASS et du Conseil Général. Donc ce ne sont jamais des sommes très importantes.

Troisième point, certaines opérations très lourdes se feront sans intervention financière nouvelle de la Ville mais simplement avec des montages financiers ad hoc, très compliqués mais réalistes. Je veux parler par exemple de la réhabilitation des RPA qui va être menée par le CCAS. Toutes ces RPA appartiennent au bailleur social Logévie.

Donc nous sommes en train de finir de négocier avec Logévie et peut-être avec un autre bailleur des conventions qui vont permettre une vraie réhabilitation de ces résidences de personnes âgées qui en ont besoin, nul ne le conteste, mais qui ne nécessiteront pas de

subventions ou qui ne nécessitent pas de faire apparaître un financement spécifique dans le budget puisque ça sera financé par d'autres subventions de l'Etat par exemple et par emprunt.

C'est la raison pour laquelle le financement qui apparaît explicitement « Projet social » dans le budget 2010 n'est que de 150.000 euros, comme vous le dites. Mais c'est tout à fait logique. Ce seront des subventions d'amorçage qui auront un effet de levier considérable puisque derrière chaque subvention qui sera attribuée à telle ou telle association en fonction des projets que nous voterons ensemble en janvier, il y aura sans doute des cofinancements très importants du Conseil Général certainement, de la CAF, ou d'autres financeurs ; nous allons aussi chercher des fondations ou d'autres financeurs.

Donc je voulais vous rassurer en vous disant que ça n'empêchera pas le projet social d'être efficace.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme SIARRI

MME SIARRI. -

Merci Monsieur le Maire. J'aimerais répondre à Mme NOËL et à Mme DIEZ sur le point précis de l'hébergement.

La Ville de Bordeaux ne s'exonère absolument pas de sa responsabilité concernant l'hébergement d'urgence dont elle assume en effet plus de 80% des places sur le département.

Demander que les communes s'emparent de ce douloureux sujet ne revient pas à s'exonérer, au contraire, car c'est la Ville de Bordeaux qui porte ce sujet essentiel sur la place publique.

A quand une réunion de travail avec tous les maires sur la question de l'hébergement d'urgence ?

Deuxièmement, prendre en compte la diversité des situations et la complexité des souffrances, Mme DIEZ, c'est précisément ce que nous faisons dans le cadre du projet social. Vous êtes invitée à voir les PV qui sont accessibles sur le site Internet.

Je suis vraiment à votre disposition pour vous dire le travail qui est fait entre les services du Conseil Général, de l'Etat, de la Communauté Urbaine, de la Mairie de Bordeaux et l'ensemble des mesures qui sont déployées justement pour répondre à la diversité de ces situations.

Enfin, M. ROUYEYRE, vous nous dites : « se recueillir c'est bien, agir c'est mieux ». Je vous réponds, M. ROUYEYRE, que parler au Conseil Municipal c'est bien, mais que se renseigner de ce qui se passe dans les réunions et être présent sur le terrain, c'est mieux que mieux. C'est ce que les Bordelais nous ont demandé de faire en nous élisant.

M. LE MAIRE. -

Ça, c'est pas mal envoyé. Très bien.

M. SOLARI

M. SOLARI. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais répondre à Mme DESAIGUES par rapport à l'action que nous menons à travers la Commission communale d'accessibilité. Elle a demandé à en faire partie, je l'en remercie. Le problème c'est que j'aimerais la voir plus souvent. Malheureusement elle n'est pas tout le temps disponible.

Il est bien évident que nous avons fait un diagnostic sur 51 bâtiments pour lesquels on retrouve à peu près 12 millions de travaux à effectuer d'ici 2015. A cela s'ajouteront les 310 bâtiments suivants.

Comme je l'ai déjà expliqué, ce n'est pas évident, si on n'augmente pas les impôts, de pouvoir arriver à faire tous ces travaux qui sont nécessaires. Mais nous avons quand même pu prioriser, en accord avec les associations de personnes handicapées, certains bâtiments qui sont repris dans le rapport que nous avons là, afin de les mettre en accessibilité pour les 5 handicaps : le moteur, le visuel, l'auditif, le mental et le psychique. Il n'est pas question de ne mettre qu'un plan incliné, c'est carrément l'intégralité du site qui sera mis en accessibilité.

J'aimerais bien aussi savoir, puisqu'on nous parle de la Ville, ce qu'il en est de la Région. L'Hôtel de la Région, j'y vais souvent, je ne sais pas où ça en est au niveau du diagnostic et ce qui sera fait dessus.

Je vais également à la CUB. Là aussi, il y a beaucoup de bâtiments, d'écoles qui vont être mis en accessibilité d'ici 2015. Je ne sais pas comment on va le faire. Vu le PPI que nous ont annoncés les services de la CUB, ça va être très difficile.

Je voulais intervenir aussi s'agissant de la polémique sur Incité perpétrée par M. Mathieu ROUYEYRE à des fins bassement politiques.

En effet, grâce à leur mobilisation, Elizabeth TOUTON, Alain de Chilly et les services logement de la mairie ont su réserver l'ancienne trésorerie des impôts qui se trouve rue Camille Godard, face à la rue Mandron et à la Clinique Tivoli, pour, après démolition, faire à partir d'un plateau, deux appartements neufs accessibles, aux normes d'habilitation Handicap, qui vont être destinés à des membres de l'association « Les Coucous ». 4 personnes lourdement handicapées vont y habiter en mutualisant les services à la personne auxquels ils ont droit et y vivre de façon autonome en mixité sociale comme tout citoyen à part entière.

Ma conclusion, Monsieur le Conseiller Municipal, est que votre ignorance est égale à votre arrogance, votre médisance et votre suffisance, empreintes de calomnie et de démagogie. Merci.

(Brouhaha)

M. LE MAIRE. -

M. ROBERT.

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, on ne peut pas laisser croire que rien n'est fait pour le logement social public, particulièrement à Saint-Michel.

J'aimerais m'arrêter quelques minutes, sans rappeler ce qu'a dit Elizabeth TOUTON, sur ce qui va se passer dans ce quartier.

Beaucoup d'opérations ont été lancées. Je crois, M. ROUYEYRE particulièrement, que si vous aviez voulu être intellectuellement honnête vous auriez parlé de ces opérations qui vont sortir du sol – ça prend quand même du temps pour certaines d'entre-elles – qui vont arriver et qui dans le quartier Saint-Michel représentent plus d'une centaine de logements sociaux :

cours Victor Hugo, rue des Menuts, rue des Allamandiers, rue Camille Sauvageon, etc, etc. Tous ces dossiers-là sont à votre disposition.

J'aimerais m'arrêter sur deux opérations, et pas au hasard.

La première c'est le Foyer des jeunes travailleurs Le Levain. Ce projet-là, aux Conseils Municipaux de septembre et d'octobre, vous nous aviez expliqué que ça n'allait pas se réaliser, ou qu'en tout cas Incité s'imposait artificiellement sur cette opération. Je cite peu ou prou vos propos.

Depuis, que s'est-il passé ? D'une part nous avons signé une convention avec l'association Le Levain, co-construite, qui montre très clairement que l'association est très satisfaite du travail d'Incité. D'autre part nous avons voté jeudi dernier en Conseil d'Administration 250.000 euros ; et puisque vous vouliez des délibérations, je ne produirai pas celle de la Ville de Bordeaux qui va arriver, mais celle du Conseil Régional qui vient de s'engager également sur ce projet à hauteur de 245.000 euros.

Donc ce projet, il va exister. Il est réel. Il va quand même rajouter 35 logements sociaux dans notre quartier. Nous attendons toujours la délibération du Conseil Général, mais ce n'est pas une attaque, je suis sûr qu'elle viendra. Simplement vous nous avez menti là encore en expliquant que ce projet ne verrait pas le jour, ou qu'en tout cas Incité s'imposait artificiellement, alors que c'est 250.000 euros de fonds propres.

Deuxième projet : l'îlot Saint Julien / Victoire situé au cœur des Capucins et de Saint-Michel. Là encore j'ai cru vous apercevoir à l'écran indiquant qu'il était scandaleux d'avoir réservé cet espace à la spéculation immobilière et à plus de 70 logements. Effectivement il y a un grand panneau Bouygues. Mais vous avez soit complètement oublié de préciser, mais je n'y crois pas, soit vous avez menti une fois de plus, qu'il y a 40% de logements sociaux dans cette opération.

Depuis, on a vite fait apposer un panneau par Mésolia, le bailleur social, d'ailleurs là aussi on est bien plus dans la communication que dans l'action réelle, mais bref, nous avons été obligés de faire apposer ce panneau qui indique très clairement qu'il y a 32 logements sociaux dans cette opération supplémentaire sur le quartier.

Alors soit on tient compte de l'existant et on a un jugement profondément erroné, soit on tient compte de ce qui va arriver, et nous avons là deux opérations exemplaires pour le quartier qui montrent une fois de plus l'implication de la ville sur ces opérations et sur le logement social public.

Je crois avoir bien compris ce que vous faites. Vous jouez sur une peur réelle que l'on connaît dans la population, qui est la peur du changement. Cette peur du changement elle existe, elle est là. Mais plutôt que d'aller sur le terrain, d'entrer chez les gens, de les rencontrer et de leur expliquer courageusement – car, rappelons-le, la mission d'Incité n'est pas facile, même auprès des bailleurs privés que vous diabolisez ici - qu'il va falloir engager des travaux, etc, ce qui est une mission humaine, difficile et pour autant très nécessaire, vous n'avez pas le courage d'expliquer cette mission, vous préférez jouer le conservatisme, en faire un fonds de commerce politique.

Moi je suis convaincu que les habitants de ce quartier, notamment de Saint-Michel, sauront distinguer dans ce que nous proposons et dans ce que vous proposez, ce qui relève d'une vision ambitieuse qui veut entretenir la mixité sociale et qui veut faire en sorte que l'habitat dans ce quartier s'améliore sensiblement. Il y en a grand besoin.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. Didier CAZABONNE.

M. CAZABONNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est pour répondre à Patrick PAPADATO aux deux questions qu'il a posées.

Au niveau des subventions pour les associations, cette année la différence par rapport à l'an dernier c'est que les 22.000 euros qui étaient versés à Culture France ont été transférés à la DGAC qui assure les opérations internationales de la culture.

Les autres c'était celles qui étaient financées sur le fonds de réserve qui existait l'an dernier, qui cette année ont été identifiées et donc pré-financées pour une grande partie d'entre-elles. Donc il reste très peu en financement à venir sur ce fonds de réserve.

M. LE MAIRE. -

Qui a diminué.

Mme WALRYCK

MME WALRYCK. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en réponse à la question posée par Pierre HURMIC et M. PEREZ : « Peut-on aller plus loin dans nos engagements de réduction de gaz à effets de serre ? », on a pris, vous le savez Pierre HURMIC, des engagements qui sont plus ambitieux puisque plus rapides dans leur réalisation que ceux du Grenelle, s'agissant de notre patrimoine et de notre fonctionnement.

S'agissant de notre territoire et des Bordelais, on a fait un bilan carbone, 1,5 tonne équivalant en CO² générés à plus de 50% par les modes de déplacements des marchandises et des personnes, et à, à peu près, 34% par le bâti et nos modes de logement. Donc qu'est-ce qu'on peut faire et peut-on aller plus loin ?

Oui. C'est une bonne question. Est-ce que vous avez des suggestions ? Parce que ce que nous faisons aujourd'hui c'est essayer de leur donner envie de passer à l'acte.

Pour cela des opérations de sensibilisation et d'animation pour la lutte contre la précarité énergétique. Pour cela il y a l'atelier 21 pour que chacun puisse passer à l'acte et qu'on puisse les aider via les suggestions, les initiatives et les propositions qui nous seront faites, etc.

Vous avez posé la question de se déplacer autrement en disant que dans la présentation du budget on voit trois lignes, etc. Je vous l'accorde, dans la lecture du budget c'est un peu éparpillé dans plusieurs chapitres et dans plusieurs rubriques.

Néanmoins, comme je le disais tout à l'heure, c'est soumis là aussi à concertation. Nous avons l'ambition d'avoir un plan d'éco-mobilité qui sera présenté au Conseil Municipal du mois de janvier. Toutes les associations, les parties-prenantes, les usagers, ont été associés à la concertation et à l'organisation de ce plan d'éco-mobilité, et je déplore l'absence de votre groupe dans ces réunions où vous êtes conviés.

En réponse à M. PEREZ : « Peut-on s'associer à d'autres villes ? », vous regrettiez l'échec de Copenhague et vous disiez : « Pourquoi ne pas faire comme cela a été fait par ailleurs ? »

Sachez que premièrement la Ville de Bordeaux était la seule collectivité à être représentée à la Journée de Copenhague qui était organisée par l'ensemble des associations et des réseaux des collectivités tant des communes que des communautés d'agglomérations, que des communautés urbaines, que de l'association des régions françaises, que de l'association des régions européennes, que de l'association des organismes et des autorités locales et internationales dont nous sommes membres. Seule la Ville de Bordeaux était présente pour représenter l'ensemble de l'Aquitaine, si je puis dire.

Deuxièmement, Monsieur le Maire était à Copenhague au Sommet des Maires dont il vous a un peu rendu compte par les idées et les échanges d'expériences qui y ont eu lieu. Là aussi on a pu voir quand même qu'on n'était pas en retard et qu'on n'avait pas à rougir de ce qu'on faisait.

Troisièmement, nous sommes dans le groupe qu'a mis en place le Préfet de Région suite au suivi territorial du Grenelle. La Ville de Bordeaux est partie-prenante en tant que telle.

Quatrièmement, nous sommes partie-prenante, et membres du réseau des agendas 21 local, national (comité 21 notamment) et évidemment international (ICLEI notamment). Nous assistons aux réunions du réseau girondin des Agendas 21 quand elles n'ont pas lieu en même temps que le Conseil de Communauté, ce qui est le cas pratiquement à chaque fois.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. DUCASSOU

M. DUCASSOU. -

Trois réponses. M. HURMIC, la part de la culture dans le budget global de la Ville pour 2010 est de 16,44%. Elle était de 16,35% en 2009. Donc légère augmentation.

M. MAURIN, l'aide à la création inscrite sur le budget en 2008 : 45.000 euros, en 2010 : 80.000 euros.

M. PEREZ, une information. Effectivement dans le développement culturel c'est resté quasiment inchangé. Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'associations. Celles dont vous faites état sont celles qui ont été aidées sur le plan d'aide à la création de façon ponctuelle.

M. LE MAIRE. -

Mme DELATTRE.

MME DELATTRE. -

Monsieur le Maire, je voudrais rassurer Mme DIEZ. Vous me parlez du Centre social Bordeaux Nord, celui qui est rue Joseph Brunet ? C'est cela ?

Ah, il y a aussi le Centre social Bordeaux Nord à Dupaty. Vous êtes dans le même quartier Bordeaux Maritime qui comprend Bacalan, effectivement.

Simplement pour vous dire que nous y travaillons depuis plusieurs mois. Nous ne pouvons pas mettre un ascenseur dans tous les locaux facilement. Il a fallu d'abord penser au réaménagement de ce local rue Joseph Brunet, donc à sa reconfiguration. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec Dominique DUCASSOU au déménagement de l'association Intérieur Nuit qui emménage, là, en ce moment à Pola, et qui pour l'instant n'a pas débarrassé son local.

Nous avons aussi transféré une association d'une aile à l'autre pour justement à partir de janvier continuer nos réunions de concertation et faire en sorte de pouvoir aménager cet ascenseur qui fait défaut. Je l'avais remarqué depuis bien longtemps. Donc nous y travaillons.

Deuxièmement, pour la concertation des Bassins à Flots, effectivement, cette concertation sera arrêtée avec Nicolas Michelin en février parce qu'il remettra son rapport. C'est une fin de mission. Mais pas de raccourci hasardeux, Mme DIEZ, il n'y aura pas un arrêt de concertation avec la mairie, bien au contraire.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DESAIGUES

MME DESAIGUES. -

M. SOLARI, je regrette ce ton de polémique. Moi je n'ai pas cherché à faire de polémique ces derniers mois quand les deux dernières convocations pour la Commission d'accessibilité ne me sont pas parvenues à mon nom. Elles sont parvenues au Cabinet du Président Alain ROUSSET. Et lorsque, in fine, elles me sont parvenues, c'était trop tard pour pouvoir me libérer de mon travail. Je suis encore salariée.

Vous dites que l'Hôtel de Région n'est pas en accessibilité. La Mairie non plus. Moi non plus je ne polémique pas...

M. LE MAIRE. - ...

Ecoutez, Madame, si on pouvait accélérer un peu parce ça ne fait pas avancer le débat.

MME DESAIGUES. -

Vous faites des priorités. Au Conseil Régional nous priorisons aussi les lieux qui sont plus fréquentés par le public, les gares des TER et maintenant les lycées.

Ensuite je voudrais dire que le Président de la Région était lui aussi à Copenhague.

M. LE MAIRE. -

Qui n'était pas à Copenhague ? Levez le doigt. Le problème c'est qu'il y avait beaucoup trop de monde justement. Y compris moi peut-être.

M. ROUYEYRE

M. ROUYEYRE. -

Monsieur le Maire, si j'ai bien compris je ne suis pas assidu aux réunions, pas plus sur le terrain, démagogique, incompetent, j'en oublie, mais je vous invite à me les mettre sur une carte de vœux et de me les envoyer pour 2010.

Je voudrais simplement faire observer, Mme TOUTON, que vous avez fait un certain nombre d'erreurs :

Page 10 du document de la Chambre Régionale des Comptes et pas de la Cour des Comptes.

Vous parlez des objectifs 2014. Non. Il s'agit d'objectifs 2010. La CPA prévoyait la réalisation à l'horizon 2010 de 212 logements locatifs sociaux. C'est dans le document de la Chambre Régionale des Comptes.

Je ne vais peut-être pas répondre sur mon assiduité, mais simplement cet élément : nomination de la CUB après le premier CA de la société, et vous n'avez pas pris en compte ma démission quand elle a été déposée à la CUB. Et moi non plus, malheureusement, je n'ai pas toujours la chance de pouvoir quitter mon emploi quand je le souhaiterais.

Troisième élément, sur le logement Mme TOUTON vous faites là encore une erreur. Vous regardez le budget présenté par fonction et je vous donne les pages du document budgétaire que Monsieur le Maire nous a communiqué. Vous regardez à la page 27, la section Investissement, dans le logement elle est de 1.046.800, alors qu'en 2009 elle était de 1.605.000. Une baisse de 35%. Elle n'est pas inventée, ce sont les documents que vous nous produisez.

Sur l'aide à l'accession à la propriété vous nous dites que vous faites un super programme. Voilà la page 43 de votre document, elle est vide, il n'y a aucun montant budgété. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise...

M. LE MAIRE. -

Bien. Nous allons nous arrêter là...

M. ROUYEYRE. -

Non ! Je n'ai pas terminé ! Je pense que la moindre des choses vu que...

M. LE MAIRE. -

M. ROUYEYRE, je vous demande de terminer. Vous avez parlé au-delà de votre temps de parole. Maintenant ça suffit.

M. ROUYEYRE. -

Dernier point. Puisque M. ROBERT revenait sur l'histoire du Levain, je peux lui produire la délibération du Conseil Général, et la délibération du Conseil Régional, mais il l'a bien admis lui-même, celle de la Mairie de Bordeaux il en est bien incapable parce qu'elle n'a toujours pas délibéré pour la surcharge foncière. Et je me demande simplement comment elle va le faire sachant qu'elle a supprimé cette ligne au budget 2010.

M. LE MAIRE. -

M. ROUYEYRE, vous avez désormais un problème c'est que plus personne ne vous croit dans cette assemblée. D'ailleurs vous venez de m'écrire une lettre dans laquelle vous m'avez expliqué que vous ne compreniez pas exactement ce qu'il y avait écrit dans le budget. Donc on va vous répondre et peut-être qu'à ce moment-là vous pourrez être un peu éclairé par rapport à vos affirmations.

Mes chers collègues, c'est terminé. M. ROBERT, vous répondrez à M. ROUYEYRE dans d'autres lieux, par exemple à la Mairie de quartier.

M. Jean-Louis DAVID.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Juste une seconde, Monsieur le Maire, pour dire à M. PAPADATO que la différence de 100.000 euros dont il a parlé tout à l'heure est le fait d'une bonne gestion parce que c'est la négociation meilleure d'un marché de nettoyage des graffitis de la ville.

M. LE MAIRE. -

Cela démontre tout simplement que le seul critère de bonne gestion ce n'est pas forcément l'augmentation des crédits.

Un mot de conclusion pour ne pas allonger les débats.

Je voudrais d'abord remercier Mme FAYET d'avoir rappelé que notre budget dans un certain nombre de domaines exerce une sorte d'effet de levier. Des initiatives de la Ville permettent de déclencher la participation d'autres institutions, ou d'autres collectivités territoriales qui sont responsables en première ligne de ces politiques.

C'est vrai pour le logement social. Je voudrais quand même rappeler que la politique du logement social c'est l'Etat et c'est la Communauté Urbaine. Nous venons en appui, et donc nos chiffres viennent s'ajouter à des chiffres beaucoup plus considérables qui permettent d'atteindre des objectifs que nous nous fixons ensemble.

Il en est de même pour le projet social où nous avons également un effet de levier par rapport au Conseil Général dont c'est la responsabilité numéro un, ou par rapport à la Caisse d'Allocations Familiales.

Donc il est un peu absurde d'apprécier les efforts que nous faisons simplement à la lecture de quelques lignes de crédits budgétaires.

Deuxièmement, je ne vais pas reprendre le débat sur le logement, mais je voudrais rendre un hommage appuyé à Incité. C'est une excellente société d'économie mixte qui remplit parfaitement la mission que nous lui avons confiée à l'unanimité. M. MAURIN, d'ailleurs, m'a rappelé ce matin qu'en 2002 nous avons délibéré à l'unanimité pour permettre à Incité de vendre une partie de son patrimoine et de se constituer ainsi une marge de manœuvre pour jouer son rôle d'aménageur.

Ce rôle, elle le joue bien. La Chambre Régionale des Comptes l'a reconnu en des termes qui ne sont pas habituels dans un rapport de contrôle d'une telle institution.

Il suffit d'ailleurs de se déplacer dans le cœur de Bordeaux pour voir que le visage de ce cœur historique a été transformé. Il y avait des taux de vacances astronomiques il y a encore 15 ans. Aujourd'hui la situation s'est beaucoup améliorée dans le respect des populations qui pour l'essentiel sont restées ce qu'elles étaient.

Incité est donc une très bonne société. Elle a un seul point faible c'est qu'elle n'a pas une bonne politique de communication. Je l'ai dit à plusieurs reprises, il faut que là-dessus nous nous améliorions pour essayer de faire en sorte que les mensonges qui sont distillés ici ou là ne prospèrent pas.

Troisième remarque. On a parlé de l'ambition sociale de la ville. Eh bien là encore, comme sur le développement durable, la politique sociale ne se mesure pas simplement à deux ou trois lignes budgétaires.

Le social c'est l'éducation, le social c'est l'accueil de la petite enfance, le social c'est notre politique de la jeunesse, le social c'est notre action en faveur des seniors, c'est l'intervention en faveur des personnes handicapées, c'est la cohésion sociale et territoriale, c'est le Centre Communal d'Actions Sociales, c'est une partie de notre politique sportive, une partie de notre politique culturelle, l'habitat et le logement, et si vous additionnez l'ensemble des crédits qui sont prévus à cet effet le social est de loin le premier budget de l'ensemble de l'effort budgétaire de la Ville. J'en suis tout à fait fier.

Je voudrais dire enfin à Pierre HURMIC que moi je suis tout à fait ouvert aux propositions qu'il pourrait faire, notamment dans le cadre du Conseil Consultatif et Participatif du Développement Durable. On a bien vu à Copenhague que les gouvernements parlent, que les ONG font du lobbying, ce qui est fort utile, d'ailleurs, et que les villes agissent. C'était le slogan du Sommet des maires : « Cities Act ».

Nous avons échangé des expériences. On s'est rendu compte que beaucoup de nos villes avaient des projets, des initiatives, des plans très convergents. Moi je suis tout à fait prêt à m'associer à toute initiative qui pourrait faire bouger le jeu. Parce que si on recommence Mexico comme on a fait Copenhague, les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Donc je pense que Bordeaux, sans être totalement exemplaire en matière de développement durable, est aujourd'hui devenue une ville de référence en la matière, et je suis prêt à travailler avec toutes les bonnes volontés pour que nous allions encore plus loin.

Merci à nouveau à tous les participants à ce débat et à nos services financiers.

Il faut maintenant que nous votions. Comme d'habitude, ou bien le Conseil Municipal est d'accord pour un vote global, le budget étant alors réputé adopté par chapitre. Ou bien si quelqu'un demande un vote par chapitre nous ferons le vote par chapitre ce qui aura l'avantage de prolonger nos débats d'une demi-heure.

Est-ce que quelqu'un demande un vote par chapitre ?

Tout le monde est d'accord pour le vote global comme on l'a fait à la CUB ? Très bien.

Qui est d'avis d'approuver ce budget ?

POUR ?

CONTRE ?

ABSTENTIONS ?

Je vous remercie. Le Budget 2010 de la Ville de Bordeaux est adopté.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE. -

Mme JARTY, je vais vous interrompre 30 secondes. Il est 7 heures. Nous avons le choix entre deux solutions possibles. Ou bien on se donne 2 heures pour approuver l'ensemble de l'ordre du jour, après discussions, si nous sommes tous modérés dans nos expressions.

Ou bien on pense que ce n'est pas possible, on s'interrompt à 8 heures pour casser un peu la croûte, et on reprend à 9 heures pour une séance en soirée.

Qu'est-ce que vous préférez ? Est-ce que vous pensez qu'on peut boucler d'ici 21 heures ? On a deux heures.

M. HURMIC, oui ou non ? Oui. Bon.

Moi je vous dis 21 heures. Si vous voulez 20 heures je suis d'accord, mais ça ne dépend pas de moi, ça dépend de vous.

On essaye de terminer ? Vous êtes d'accord. Mais chacun s'engage - moi je ne veux pas censurer la liberté de parole - à faire des interventions brèves.

Allons-y.

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

D -20090660

**Représentation de la Ville au sein des organismes divers.
Modifications.**

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par délibérations D - 20080174 en date du 14 avril 2008, D – 20080201 en date du 19 mai 2008, D- 20080336 en date du 15 juillet 2008, D – 20080430 en date du 29 septembre 2008, D – 20090001 en date du 2 février 2009, D – 20090067 en date du 2 mars 2009, et D – 20090308 en date du 22 juin 2009 , vous aviez désigné les représentants de la ville au sein des conseils d'écoles et de divers organismes extérieurs.

Je vous invite donc à modifier ces délibérations.

ECOLES	
Ecole Maternelle Montgolfier	Mme Mariette LABORDE en remplacement de Mme Anne-Marie CAZALET
Ecole Maternelle lac III	Mme Nathalie DELATTRE en remplacement de Mme Chafika SAILOUD
Ecole Maternelle et Elémentaire Charles Martin	Mme Chafika SAILOUD en remplacement de Mme Nathalie DELATTRE

Dénomination de l'organisme	Nombre de sièges à prévoir	
	Titulaire	Supléant
Grand Port maritime de Bordeaux (conseil de développement) – 1 suppléant (en complément de la délibération 20010001 du 2 Février 2009)	/	Mme Nathalie DELATTRE

M. LE MAIRE. -

Nous vous proposons de remplacer :

Mme CAZALET par Mme LABORDE à l'école Montgolfier,

Mme SAILOUD par Mme DELATTRE à l'école maternelle du Lac.

Mme DELATTRE par Mme SAILOUD à l'école Charles Martin.

Et de nommer Mme DELATTRE comme suppléante au Grand Port Maritime de Bordeaux.

Y a-t-il des oppositions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE